

JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

6ème Année

Jeudi 26 Janvier 1888

No 51

JOURNAL DES CAMPAGNES

EDITION HEBDOMADAIRE.

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toutes les nouvelles de la semaine.

Prix de l'abonnement : — UNE PIASTRE POUR LA FRANCE : 10 FRANCS

Strictement payable d'avance.

Imprimé et publié par

LEGER BROUSSEAU,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

No 9, Rue Buade, H. V., Québec.

Le Pape et les Zouaves

En sa qualité d'ancien zouave pontifical, M. L. de la Brière, correspondant spécial à Rome, de la *Gazette de France*, pour les fêtes jubilaires, a pu recueillir les paroles dites au courant de la conservation par le Saint-Père en recevant le général Kanzler et le présent des zouaves ;

Le Saint-Père a pris l'encrier dans ses mains ; il a examiné, demandé le nom de l'artiste, et remercié chaleureusement les donateurs, en langue italienne. Il a ajouté en souriant ;

— " Je me servirai de cet encrier pour signer le décret de réorganisation de mes troupes fidèles ! "

A ce moment, le respect n'a pas été capable de retenir nos applaudissements.

Apercevant ensuite le général Charrette. Léon XIII l'a appelé par son nom, l'attirant à lui et gardant longuement ses deux mains, puis disant en langue française :

— " Je sais que les zouaves seraient plus nombreux autour de vous, si la date de leur réception avait été maintenue au 27 ; mais ce sera la fête de Saint-Jean, et les occupations seront bien nombreuses : il a fallu avancer le jour. Leur présent m'est très agréable. Je le recevrai avec joie, j'en sais déjà tout le mérite. "

Après ces premières paroles, le Saint-Père, s'adressant à tous en langue italienne, a dit, en substance, sur le ton d'une causerie familière :

— " Il y a quelques années, mes bien chers fils, lorsque je reçus pour

la première fois les représentants de mes braves troupes, je leur disais que leur vue, si douce à mon cœur, n'était pas cependant sans me causer une certaine tristesse. Ce qui m'attristait d'abord, en les voyant autour de moi, c'était que, dans leurs rangs fidèles, la mort fait chaque année des vides cruellement sentis ; c'étaient ensuite que je déplore — vous le déplorez comme moi, — de voir tant de bravoure inactive, tant de dévouements réduits à l'impuissance pour le souverain légitime ; c'était enfin que les circonstances pénibles ne semblaient pas annoncer un avenir meilleur, tout en contribuant à resserrer chaque jour le cercle de fer autour du Pape prisonnier.

" Aujourd'hui, mes très chers fils, les circonstances, sans promettre encore la fin de nos maux, sont telles cependant que nous pouvons peut être envisager l'avenir avec plus de confiance et plus d'espérance. En effet, cet enthousiasme universel des nations, ces témoignages universels de dévouements qui abondent autour du Pape nous montrent que le monde aime le Pape et que, par conséquent, il souhaite et appelle pour lui une situation qui lui permette d'exercer avec liberté et dignité son ministère.

" Je n'en veux pas trop dire à ce sujet ; mais je vois un fait providentiel dans cette concurrence du cinquantenaire sacerdotal qui provoque une explosion si unanime, si enthousiasme envers le Saint-Siège. Dans ces protestations qui témoignent d'un besoin universel, Dieu nous donne peut-être une espérance de pacification pour l'avenir.

" Je sais que je peux compter sur votre attachement fidèle, et je prie Dieu de vous récompenser, en vous bénissant du fond de mon cœur, vous les Romains, et vous qui êtes venus de loin, vous et ceux que vous représentez, vous et vos familles si chrétiennes, qui participent à votre dévouement. "

Enfin, à la sollicitation de M. de la Bière, qui lui présentait les hommages et les vœux de ses collaborateurs, le Saint-Père a adressé à tous la bénédiction apostolique.

Etudes religieuses

Les *Etudes religieuses, philosophiques, historiques et littéraires* comptent plus d'un quart de siècle d'existence. Suspendues en 1850, dans des circonstances trop connues, elles reprennent leur publication réclamée par un grand nombre des anciens abonnés.

Le but de cette Revue, rédigée exclusivement par des membres de la Compagnie de Jésus, est avant tout, on le sait, de défendre la Religion, de combattre les erreurs modernes, de soutenir dans leur intégrité les doctrines les droits, les prérogatives de l'Eglise et du Saint-Siège.

Son programme n'est point changé. Les *Etudes* traitent, selon l'occurrence, toutes les questions de Théologie, d'Écriture Sainte, de Philosophie, d'Histoire, de Science, de Littérature, d'Éducation, d'Économie sociale, etc., qui peuvent intéresser les esprits sérieux et attentifs au mouvement des idées.

Chaque livraison contient, en outre, une partie bibliographique où sont signalés et jugés les livres nouveaux, un compte rendu de la presse et un résumé des événements du mois, que les rédacteurs ne s'interdisent point d'apprécier, s'il y a lieu, dans des articles de fond. Enfin, les *Etudes* publient des bulletins scientifiques et, plusieurs fois l'année, des travaux sur les pays étrangers où les missionnaires de la Compagnie de Jésus exercent leur apostolat.

L'esprit de la *Revue* est l'union de la raison et de la foi au service de l'Eglise et de la société temporelle. L'effort de l'impiété contemporaine se porte surtout contre cette vérité, que la science naturelle et la science surnaturelle sont également de Dieu. Ses docteurs enseignent de toutes parts et font croire que l'esprit de l'homme est le principe et la mesure de tout savoir, et que les dogmes religieux ont tous pour origine l'imagination et l'imposture. Les *Etudes* ont été entreprises dans le dessein de résister, autant que possible, à cette tentative insensée, dont des erreurs monstrueuses et des ruines épouvantables sont la suite nécessaire.

Une interruption de sept années n'a pu qu'ajouter au zèle que la force

brutale empêchait de se déployer. C'est dire en un mot tout ce que les rédacteurs de la nouvelle Série osent promettre de bonne volonté et de dévouement.

Les *Etudes* paraissent le 15 de chaque mois, en livraison de 10 feuilles in-8o (160 pages), formant chaque année trois forts volumes de 640 pages.

L'abonnement est annuel ; il part du 15 janvier, du 15 mai ou du 15 septembre, dates correspondant au commencement des volumes.

UN AN : France, 20 fr. — Union postale, 23 fr.

UN NUMÉRO, 2 fr.

Adresser les mandats au nom de M. REVAUX-GRAY, Éditeur, rue Bonaparte, 82, à Paris.

On s'abonne dès maintenant Pour ce qui concerne la Rédaction et la Direction, s'adresser au directeur des *Études religieuses*, rue Monsieur, 15, à Paris.

Le bon choix du bétail

Il est certain que les animaux ne rapportent rien ou ne rapportent que peu lorsqu'ils se trouvent entre les mains de cultivateurs qui ne savent pas approprier à leur sol, à leur climat, au milieu dans lequel ils vivent, les bêtes qu'ils gardent dans leurs écuries ; il ne suffit pas de remplir seulement ces conditions pour réussir et pour obtenir des résultats satisfaisants, il faut encore bien se rendre compte du parti que l'on pourra tirer du produit de ces bêtes et surtout savoir parfaitement les choisir afin qu'elles remplissent le but cherché.

Un animal placé dans telle contrée, dans les mains de tel cultivateur ne donnera aucun bénéfice, tandis qu'il laissera de jolis chiffres dans la colonne de l'avoir si on le met dans une localité convenable et si le cultivateur sait tirer un parti avantageux de ses aptitudes. Malheureusement le savoir faire n'appartient pas à tous les cultivateurs, c'est pour cela que nous ne cessons de réclamer l'organisation de l'enseignement agricole par les cercles agricoles et autres moyens propres à instruire le cultivateur et les jeunes gens qui se destinent à la vocation agricole.

PETITE CHRONIQUE

NOCES DE DIAMANT ET NOTES
GENEALOGIQUES

L'année dernière, à peu près à cette même date, je publiais, avec quelques commentaires, l'intéressante liste des octogénaires de St-Thomas de Montmagny. Dans ce tableau d'honneur figurait M. Fabien Couillard de Beaumont avec le chiffre respectable de 82 ans.

C'est déjà un très fier tour de force que d'attraper un pareil âge ; mais, comme ils sont clair semés les octogénaires qui arrivent à cette lointaine étape avec la compagne de route que l'Eglise leur a donnée au printemps de la vie !

Cette dernière jouissance, la Providence l'a ménagé à M. Fabien de Beaumont, et, mercredi, le 11 du courant, le vénérable veillard et sa digne épouse, venaient, escortés d'un nombreux groupe d'enfants, remercier le Bon Dieu, aux pieds des autels, de leur avoir accordé soixante années de ménage.

Une union de soixante ans ! Quelle belle épopée matrimoniale et comme on a raison de donner à un tel anniversaire le nom significatif de noces de diamant !!

La grand'messe d'actions de grâces célébrée en commémoration de ce rarissime événement a été dite, avec accompagnement de chants à l'orgue, par M. l'abbé Louis Coullombe, enfant de St Thomas de Montmagny et parent du couple patriarchal. Après l'évangile, le célébrant a fait en termes heureux l'éloge des vénérables époux et a tiré de cette solennité, chômée sous le regard de Dieu, des enseignements qui ont vivement impressionné l'auditoire.

Le service religieux terminé, les gens des noces, pour me servir d'une pittoresque et naïve expression des habitants de nos campagnes, se sont rendus à la résidence des deux patriarches et un grand dîner de famille au cours duquel on a dû immoler une prodigieuse quantité de tartes et de croquignoles, a couronné cette fête si convenablement commencée.

Fabien Couillard de Beaumont est encore un vert vieillard, bien planté, jovial, portant lestement le poids de ses 83 ans. Il a conservé, en même temps que sa vigueur physique, ses habitudes de travail et je l'ai vu, aussi récemment que l'automne dernier, se livrer gaiement aux plus rudes travaux des champs.

Madame de Beaumont, née Rose Laberge, répond au type le plus accompli de la mère de famille canadienne-française : taille moyenne, allures vives, physionomie ouverte ; et, avec cela économe et industrieuse.

M. de Beaumont appartient à la très honorable et jamais trop honorée confrérie des cultivateurs. C'est son premier titre de noblesse ; mais il en a un autre non moins précieux. En effet, M. de Beaumont descend, en ligne directe, de Louis Hébert, Abraham Martin et Guillaume Couillard, c'est-à-dire des trois français qui se partagent la gloire d'avoir été les premiers résidents de Québec.

La plupart de nos lecteurs savent, sans doute, mais je ne crois pas qu'ils n'en veulent de leur rappeler que Louis Hébert est considéré comme le second fondateur de Québec après Champlain et que Abraham Martin, pilote royal, a eu l'honneur de léguer son nom, comme premier propriétaire, à ces fameuses plaines d'Abraham où se rencontrèrent les armées de Montcalm et de Wolfe, le 13 septembre 1769, et les armées de Lévis et de Murray, le 28 avril 1760.

Or, Guillaume Couillard, le chef

canadien de la nombreuse famille des Couillards de Beaumont, des Couillards de L'Épinay, des Couillards des Islets, des Couillards des Prés, avait épousé, en 1621, c'est-à-dire 13 ans après la fondation de Québec, Guillemette Hébert, fille aînée de Louis Hébert.

D'autre part, par son aïeule, Véronique Côté, M. Fabien C. de Beaumont, descend directement de Jean Côté, marié, en 1635, à Anne Martin fille aînée d'Abraham Martin.

Et voilà comment il se fait que le héros de notre noce de *diamant* se trouve le descendant des trois premiers propriétaires de la ville au Cap *Diamant*.

C'était un brave homme que Guillaume Couillard, l'ancêtre de mon vénérable co-paroissien, et je mets, d'autant plus d'orgueil à lui rendre cet hommage, que son sang, avec celui de Louis Hébert et d'Abraham Martin, coule également dans mes veines. Les Relations des Jésuites, à la date du 6 juillet 1632, font en ces termes élogieux mention de son nom :

« Nous allâmes, dit le Père Jésuite Paul Lejeune, célébrer la sainte messe en la maison la plus ancienne de ce pays ; c'est la maison de Madame Hébert qui s'est habituée auprès du Fort du vivant de son mari (Ls. Hébert.) Elle a une belle famille ; sa fille est ici mariée à un honnête français (Guillaume Couillard) ; Dieu les bénit tous les jours. Il leur a donné de très beaux enfants. Leur bestial est en bon point ; leurs terres leur rapportent de bon grain..... Quand ils nous virent en leur maison pour y dire la sainte messe qu'ils n'avaient point entendu depuis trois ans, bon Dieu, quelle joie ! Les larmes leur tombaient des yeux quasi à tous, de l'extrême contentement qu'ils avaient. Oh ! que nous chantâmes de bon cœur le *Te Deum Laudamus* ! »

Guillaume Couillard était non seulement un bon chrétien, mais un brave guerrier et les Relations des Jésuites de 1637 mentionnent avec louange qu'il n'avait pas hésité à accompagner une expédition militaire contre les sauvages ennemis de la colonie naissante.

N'est-ce pas qu'à la vue de pareils ancêtres, M. Fabien Couillard de Beaumont peut promener fièrement partout ses 83 ans ?

Je termine en donnant ci-dessous la généalogie de M. de Beaumont, par la voie Couillard. 1^o Guillaume Couillard marié en 1621 à Guillemette Hébert :

2^o Charles Thomas Couillard, seigneur des Islet et de Beaumont, souche des Couillards de Beaumont, fils du précédent, marié en 1688 à Louise Couture.

3^o Charles Couillard de Beaumont, fils du précédent, marié en 1728 à Marie-Madeleine Couillard Des Prés.

4^o Charles Couillard de Beaumont, fils du précédent, marié en 1761 à Véronique Côté.

5^o Alexandre Couillard de Beaumont, marié en 1802 à Catherine Laberge.

6^o FABIEN COUILLARD DE BEAUMONT, fils du précédent, marié en 1827 à Rose Laberge.

Sur ce je tire ma plus respectueuse révérence à nos deux vénérables *diamants*, en leur souhaitant encore d'heureux jours au milieu de leur nombreuse descendance.

Montmagny, 12 janvier 1888
EUGENE RENAULT.

MGR PERSICO

Dublin, 18.—Mgr Persico, le nonce apostolique en Irlande, a quitté Cork pour Bristol. Sa santé est faible et il se propose de passer le reste de l'hiver à Torquay. Il dit que sa mission n'est pas finie et qu'il retournera en Irlande.

Le Pape et l' "Univers"

Rome, 29 décembre 1887.

J'étais venu à Rome pour voir le Pape, je l'ai vu : je voulais entendre de nouveau ses enseignements, je les ai entendus : je désirais connaître une fois de plus ses sentiments sur notre œuvre et sur l'attitude que nous gardons en ces jours si difficiles, je les connais. Nous sommes dans la voie où nous devons être, où doit être tout journal qui veut, avant tout, servir l'Eglise. Léon XIII a daigné me dire, avec le ton et le regard d'un père, que l'*Univers* avait bien compris et bien appliqué les avis, les enseignements qu'il a donnés, en diverses circonstances, à la presse religieuse.

Voici, mes chers amis, le résumé bien pâle—l'accent, le geste et l'œil n'y sont point—des paroles que votre rédacteur en chef et l'un de vos collaborateurs ont entendues.

Notre audience était fixée pour six heures ; nous en avions été prévenus le matin même par une gracieuse lettre de Mgr Angeli, l'un des secrétaires du Pape. Arrivés au Vatican dix minutes avant l'heure fixée, nous avons été introduits près du Souverain Pontife à six heures deux minutes.

J'entre avec une émotion que vous comprenez, et je fais la première genuflexion. Voilà Eugène Veillot, dit aussitôt le Saint-Père d'une voix sonore et douce, et voilà aussi Pierre Veillot ! Approchez !

Nous faisons les dernières genuflexions, nous baisons le pied du Vicaire de Jésus-Christ. Il daigne nous dire qu'il est satisfait de nous voir. Je Lui témoigne notre reconnaissance et notre allégresse d'être reçus en audience particulière, quand à l'occasion de ce jubilé magnifique Il est si surchargé.

Le Pape accueille d'un sourire paternel nos remerciements et nous dit : —levez-vous ! Nous obéissons. Puis, me désignant un siège à sa droite et en désignant un à mon fils à sa gauche, il nous dit : Asseyez-vous.

—Oh ! Très Saint-Père !...

—Asseyez-vous.

Nous obéissons.

Sa Sainteté, posant sur nous un regard plein de douceur et d'autorité, commence à nous parler. Nous écoutons avec ravissement les paroles qui tombent de ses lèvres. Nous voudrions pouvoir les retenir toutes. Nous en avons au moins retenu le sens, et quelques-unes se sont gravées textuellement et à jamais dans notre mémoire.

—Je suis satisfait de vous voir, daigne répéter le Pape, l'*Univers* va bien. Il a compris mes intentions, il s'est conformé aux instructions que j'ai dû donner à la presse catholique. Je suis content de lui.

—Très Saint Père nous avons toujours voulu et nous voudrions toujours servir avant tout l'Eglise, nous voudrions toujours suivre le Pape.

—Je le sais, et ce que vous faites est ce qu'il faut faire. Soyez toujours entièrement dévoués à l'Eglise ; c'est le devoir et il n'y a rien de plus grand. Combattez pour elle dans la presse, c'est le meilleur combat. Les laïcs sont là de précieux auxiliaires ; en se conformant, dans un esprit d'union et d'obéissance aux instructions du Saint-Siège, en unissant leurs forces contre l'ennemi commun, ils peuvent rendre d'importants services. C'est le but que vous vous êtes marqué ; visiez-y toujours. Puis, se tournant vers mon fils, le Saint Père ajoute : vous aussi, je l'ai vu, déjà vous êtes dans cette voie, déjà vous travaillez dans cette intention.

—Très Saint Père, je veux servir l'Eglise toute ma vie et de tout mon cœur.

—Oui, oui ; j'ai lu plusieurs de vos

articles, des articles signés Pierre Veillot et j'en ai été satisfait.

J'ai retenu ces paroles, mais comment rendre le regard et le geste encourageant et doux qui les accompagnaient !

—Combattez pour l'Eglise, reprit le Saint Père, ce n'est pas un combat sans espoir. Le mouvement qui se produit en ce moment ne promet-il pas le triomphe ? Vous voyez quels hommages sont rendus au captif, il est le Pape !

—Très Saint Père, c'est la plus magnifique et la plus significative des manifestations.

—Et la France, toujours si catholique, si généreuse, y prend une part digne d'elle.

Je ne prétends pas avoir rapporté textuellement dans ce qui précède les paroles du Pape ; j'en ai seulement indiqué le sens. Maintenant, plus bref encore, je me borne à noter que Sa Sainteté Léon XIII nous a pendant un quart d'heure peut-être parlé de la France, de son passé, des tristesses de son présent, de la confiance qu'il faut avoir en son avenir, et le tout au point de vue religieux, en des termes qui charmaient, qui enthousiasmaient nos cœurs de catholiques et de français. La France, nous a-t-il dit, est certes dans une situation pénible, mais il y a en elle tant de ressources que l'on doit toujours espérer son relèvement complet. Et quelle action une France catholique aurait sur les destinées du monde !

De cette vue générale le Saint Père, passant aux choses du jour, nous dit : les catholiques français luttent vaillamment ; ils comprennent particulièrement l'importance de la question des écoles ; il se défendent comme se sont défendus les catholiques belges. Qu'ils soient persévérants comme ceux-ci l'ont été et ils devront arriver à des résultats pareils. Ce ne sera pas la perfection, mais ce sera un grand bien. Je l'espère pour la France, toujours si généreuse et qui, malgré son état actuel, ne cesse de montrer son dévouement au Saint-Siège. Aucune nation ne soutient plus largement le Pape.

—C'est qu'en France, Très Saint-Père, malgré des tendances diverses, tous les catholiques aiment vivement le Pape et sont toujours prêts à appuyer ses revendications.

—Je l'ai vu souvent et tout récemment encore, lors du pèlerinage de deux mille ouvriers chrétiens conduits par le comte Albert de Mun et M. Harmel. Quelle foi ! quel enthousiasme ! J'ai été heureux de leur donner plusieurs jours. Je ne le pourrais pas aujourd'hui, ajouta le Pape, en souriant. Et cet enthousiasme, je le trouve dans les évêques, dans les prêtres, dans les laïcs !

De la situation de la France, le Saint-Père a passé à la situation de l'Europe. Il l'a caractérisée en quelques remarques. Nous entendions à la fois le chef de l'Eglise et le politique à hautes vues. Quels précieux enseignements pour des journalistes catholiques ! Le Pape a déploré les tendances révolutionnaires qui ont tant d'action dans divers Etats dont ces chefs eux-mêmes sont affiliés à la franc-maçonnerie. Ces plaies, le chef de l'Eglise les a signalées et combattues dans des encycliques qui ont déjà porté des fruits et qui en porteront encore. D'autres actes vont s'ajouter à ces enseignements du docteur infailible. Le Saint-Père a daigné nous parler de deux encycliques en préparation, l'une sur les questions sociales, si graves en elles-mêmes et que la licence de la presse et la toute-puissance donnée au suffrage universel menacent de rendre si redoutables ; l'autre définissant des points sur lesquels de bons catholiques

ques eux-mêmes ont des idées confuses et dangereuses.

Sa Sainteté me demanda ensuite si nous resterions jusqu'à la canonisation, nous indiquant ainsi que l'audience, qui durait depuis une demi-heure, prenait fin.—Je le voudrais, Très Saint-Père, répondis-je, mais je ne le puis. Nous partirons après la messe du jubilé de votre Sainteté.

—Je comprends que vous partiez. La direction d'un journal, comme l'*Univers*, est chose grave, difficile; elle exige, surtout dans les circonstances actuelles, une grande surveillance. Retournez donc bientôt à vos ravaux.

—Vos encouragements, Très Saint-Père, me rendent d'autant plus heureux qu'ils me rappellent ceux que vous aviez donnés à mon frère, à Louis Veillot, lorsque, déjà malade, il vint vous demander de le bénir. Ce fut une des dernières joies de sa vie, vouée au service de l'Eglise.

—Dieu l'a rappelé, dit le Pape, d'une voix grave, parce que l'heure de la récompense était venue.

Je demandai, au Saint-Père, la permission de lui remettre, de la part de M. Lucien Brun, le livre de l'éminent orateur catholique, *Etudes sur le droit*.

—Donnez, me dit vivement Sa Sainteté; Lucien Brun, je le connais, c'est un bon.

Nous nous agenouillâmes pour recevoir la bénédiction, non sans avoir prié le Pape de l'étendre à tous les nôtres, à nos collaborateurs, à nos lecteurs.

—Oui! oui! je vous donne les bénédictions les plus étendues et je veux toucher les objets de piété que vous me présentez à bénir.

Nous nous relevons bénis, heureux, fortifiés. Léon XIII nous fait un geste d'adieu empreint d'une grande bienveillance, puis au moment où nous allons franchir la porte, Il nous dit :

—Je vous charge de transmettre au comte de Mun mon bon souvenir.

Un jour, Louis Veillot, regardant des hauteurs du Pincio le Vatican s'est écrié : " Qui répètera ce que dit " au cœur et à l'intelligence le simple aspect du Vatican : Arche, maison du salut; Sion, maison de l'espérance; Bethléem, maison du pain! Et ceci est sans armes, et ceci est plus fort que tout, et en ceci résident les destinés du monde. O maison du Père de miséricorde, ô siège du juste Juge, ô trône et forteresse du Victorieux clément! depuis deux mille ans l'ennemi s'est rué sur toi et n'a pu t'abattre, et ceux qui se réfugient à ton ombre sont forts comme toi!"

Ces belles paroles me sont revenues à la mémoire lorsque nous avons, hier soir, quitté ce palais, qui est une prison, mais où règne toujours le Vicaire de Jésus-Christ, et d'où partent des enseignements qu'un catholique ne peut entendre sans être plus dévoué à la vérité et sans se sentir plus fort pour le combat.

Très Saint-Père, nous vous avons toujours obéi; nous vous obéirons avec un redoublement de zèle et d'amour.

EUGÈNE VEILLOT.

CÉRÉMONIE DU RIT. GREC EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 19.—Hier avant-midi, le czar nu tête et accompagné d'une suite brillante traversa le quai à partir du palais d'hiver jusqu'au pavillon érigé sur le pont de la Neva, pour assister à la cérémonie de l'immersion de la sainte croix par l'archevêque métropolitain, dans la rivière, à travers un grand trou dans la glace, en célébration de la fête de l'Épiphanie. Cet acte de la bénédiction des eaux fut fait avec le cérémonial ordinaire, par une salve d'artillerie. Les troupes fut alors aspergées avec l'eau bénite. L'impératrice, le corps diplomatique, lord et lady Churchill furent témoins de la scène, des fenêtres du palais.

LES FORMULES DE SALUT

Voici une assez curieuse nomenclature de la formule des saluts dans tous les pays et à toutes les époques :

En Orient, l'Arabe dit : " Puisse la matinée être belle ! "

" Que Dieu t'accorde ses faveurs ! " dit l'Ottoman avec gravité.

Le Persan prononce une salutation dans ce genre : " Puisse ton ombre ne jamais diminuer ! "

Les Egyptiens : " Comment va la transpiration ? Transpirez-vous salutairement ? "

Les Chinois : " Avez-vous mangé votre riz ? Votre estomac fonctionne-t-il ? Est-il est bon ordre ? "

Les anciens Grecs avaient l'âme épanouie. " Réjouis-toi " se disaient-ils.

Les Grecs modernes, devenus gens de négoce, se saluent en disant : " Que fais-tu ? c'est-à-dire : Comment vont les affaires ? Les huiles se vendent-elles ? Les raisins, les figues et le miel sont-ils abondants ? "

Les Romains primitifs se saluaient : *Vale ! Salve !* " c'est-à-dire. Sois en bonne santé, sois fort ! "

Les Romains de la décadence se traitaient en s'abordant : " *Dulcissima rerum !* " O le plus doux des objets !

On disait jadis à Nantes : Croissez en santé ! " Aujourd'hui, on dit en Italie : " Comment êtes-vous ? "

En Espagne : " Comment la passez-vous ? "

En Allemagne : " Comment cela va-t-il ? " ou " Comment allez-vous ? "

En Angleterre : " Comment faites-vous faire ? "

Dans tous ces pays et à toutes ces époques, il y a eu aussi le salut protecteur et le salut obséquieux, les gens qui saluent toujours et les gens qui ne saluent jamais.

HYGIÈNE

DE LA VENTILATION DES APPARTEMENTS

Si au dehors nous sommes obligés de prendre l'air comme il est, froid ou chaud, sec ou humide, dans nos habitations nous pouvons, jusqu'à un certain point, le modifier et l'amener au degré de température et d'humidité le plus convenable. Mais nous l'altérons aussi dans sa nature par ce seul fait que nous le respirons; nous l'appauvrissons en oxygène, et nous remplaçons ce gaz par l'acide carbonique, qui est irrespirable. Bien plus, les lumières artificielles, comme les bougies, les lampes, les becs de gaz, y répandent aussi de l'acide carbonique et un gaz plus dangereux encore, l'oxyde de carbone. Il importe donc que l'air des chambres habitées puisse se renouveler facilement. C'est en cela surtout que les cheminées sont utiles; l'air chaud qu'elles renferment, poussé de bas en haut par l'air froid de la pièce, monte et appelle à sa place l'air de la chambre et l'air du dehors, qui arrive soit par les interstices des portes et des fenêtres, soit par les ventouses. C'est ainsi que se produit le renouvellement d'air nécessaire à l'alimentation de la combustion et à la ventilation de la chambre. Les poêles, tout en ayant un plus fort tirage que les cheminées, consomment cependant moins d'air, à cause des petites dimensions de l'ouverture par laquelle cet air s'introduit; ce sont donc des appareils ventilateurs fort imparfaits, surtout dans des pièces bien closes. En outre, par cela même qu'ils échauffent fortement l'air sans le renouveler suffisamment, ils le dessèchent. Aussi faut-il, pour éviter cet inconvénient, placer sur le poêle un vase large plein d'eau, que la chaleur vaporise.

LES ŒUFS DESTINÉS A LA COUVAISON

Nous savons parfaitement que les œufs pondus dans les nids des oiseaux réussissent presque tous. Une poule cachée dans un lieu dérobé fait une excellente ponte et amène presque toujours tous ses œufs à éclosion.

Les causes de cette réussite sont faciles à saisir. Les œufs pondus dans les nids n'ont pas été touchés par la main plus ou moins rude de l'homme; ils se sont refroidis lentement, en laissant le germe prendre la place et l'adhérence qui lui ont convenu dans l'une et dans l'autre des couches qui composent l'œuf. Ce germe, c'est la vie, et quand on pense à quoi elle tient, on doit comprendre combien il faut peu de chose pour la détruire. La preuve que l'animal ne prend point vie dans le moment de l'incubation, mais qu'il l'apporte en se formant dans le corps de la mère c'est que si l'on prive un œuf de l'air ambiant, soit en le plongeant dans l'eau, soit en faisant le vide autour de lui, on tue le germe, c'est-à-dire le principe de vie, aussi bien que si l'animal était en plumes.

Les œufs sont toujours sur le côté dans le nid de la ponte; si on le met debout dans le lit d'incubation, on renverse les couches sous lesquelles le germe est venu se déposer, et on obtient rarement une bonne réussite.

Si l'on prend un œuf par les deux pointes et qu'on le secoue fortement, on est certain de tuer l'animal et de rendre l'œuf improductif.

Pour éviter ces inconvénients, il est important que la ménagère chargée de faire couver les œufs les amasse dans le nid de la ponte; il faut avoir une boîte ou un panier avec des cendres bien sèches, prendre l'œuf dans le nid de ponte, le placer dans les cendres, pour l'y reprendre et le mettre dans le lit d'incubation tout à fait dans le sens où il a été trouvé dans le nid de ponte. Cette précaution est fort simple, et en la prenant on obtiendra presque toujours de bons résultats.

Choix des semences

Le choix des semences est une opération fort sérieuse à laquelle les cultivateurs n'attachent généralement pas assez d'importance, et cependant, pour que la reproduction ait lieu dans de bonnes conditions, il faut absolument que la semence lisse à désirer le moins possible, qu'elle soit pour ainsi dire de premier choix. Il y a peu de cultivateurs qui prennent les précautions nécessaires pour atteindre ce but, et pour se procurer des semences irréprochables. Les uns sèment toujours le même blé quoiqu'il soit le plus souvent entaché d'un vice radical; les autres croient faire merveille en changeant à grands frais de semences tous les trois ou quatre ans, et souvent ces dernières ne valent pas mieux que les leurs.

Il est bien facile d'obvier à tous ces inconvénients, et voici quelques conseils fort utiles au sujet du choix des grains que l'on destine pour la semence :

On doit, pendant la moisson, choisir les épis le mieux garnis de grains, les mieux nourris, les mieux formés, les plus sains, en un mot les plus beaux, et les réserver pour les semailles. Un cultivateur, en semant des épis de choix, est presque certain d'obtenir une récolte magnifique, à moins que des accidents causés par la température ne viennent la compromettre. On pourrait ainsi renoncer peu à peu à la coutume de tirer les semences du dehors. En procédant par la sélection pour chaque génération, on aurait, au bout de cinq à six ans, une nouvelle race mieux adaptée que

toute autre au climat du pays. Il est préférable de choisir les épis en plein champ, au lieu de les produire dans un jardin, au moyen d'une culture artificielle. Autant que possible, il faut semer dans un champ neuf ou ayant porté peu de blé depuis longtemps.

Les cultivateurs qui ont pratiqué pendant plusieurs années le choix des semences par la sélection, s'en sont toujours bien trouvés, leurs récoltes ont été remarquables sous le rapport de la quantité et de la qualité.

Nous ne saurions donc trop engager les cultivateurs à prendre toutes les précautions possibles pour obtenir de bonnes semences, non-seulement pour les blés, mais encore pour toutes les autres plantes cultivées.

DÉPÊCHES

LA FRANCE ET L'ITALIE

RELATIONS TENDUES

Paris, 18.—Une dépêche spéciale de Rome à la République Française dit que le ministre des finances français, M. Flourens, s'est plaint d'une manière formelle à M. Crispi du délai apporté à régler définitivement la question soulevée par les outrages commis au consulat, et ajoute que si la justice italienne tente de s'introduire de nouveau de force au consulat pour saisir des papiers, la France retirera immédiatement son ambassadeur et fera les démarches qu'exigera l'honneur du pays.

PREMIER DINER DU PRÉSIDENT CARNOT

Paris, 18.—Le premier dîner officiel du président et de Madame Carnot comprenait 90 couverts.

A la réception qui a suivi le gala assistaient le nonce, les membres du corps diplomatique et leurs femmes. M. et Mme Jules Ferry, M. Clémenceau, M. Ribot, les membres du cabinet Tirard, M. et Mme Floquet, M. Madier de Montjeu, et un grand nombre de députés, de sénateurs et des officiers des armées de terre et de mer.

La tenue pleine d'affabilité et de dignité du nouveau président de la République française a été très admirée. M. Carnot, assisté de sa maison militaire en grand uniforme, se tenait au centre du grand salon de l'Élysée. Il était en grande tenue de soirée et portait le grand cordon de la Légion d'Honneur.

A sa droite, était Mme Carnot, dans une toilette exquise de velours rouge sombre.

Le décorum était beaucoup plus général que du temps de M. Grevy.

M. Félix Faure qui vient d'être nommé sous-secrétaire d'Etat aux colonies était très entouré, ainsi que son chef immédiat, le jovial amiral Kranz, qui est un homme éminemment distingué. Il est grand-croix de la légion d'honneur.

A 11 heures et demie, Mme Carnot a pris le bras de son fils, et s'est retirée, ce qui, presque immédiatement, a vidé le buffet et les salons. Jamais, depuis l'Empire, Paris n'avait eu pareille fête officielle. L'Élysée était littéralement transformé en un jardin des tropiques, dans lequel de distance en distance on avait disposé de petites tables et des sièges, ainsi que des paravents japonais qui permettaient à des petits groupes intimes de se former. Le commerce parisien est enchanté du succès social de la famille présidentielle, ce succès prédisant une reprise sérieuse des affaires pour les industries de luxe si essentiellement parisiennes.

AFFAIRES D'IRLANDE

Limerick, 18.—Le Père Ryan est sorti de prison aujourd'hui. Les citoyens de Limerick lui avaient fait des préparatifs durant la nuit entière et des milliers de personnes se sont rassemblées pour saluer la mise en liberté du prêtre prisonnier. Lorsque le Père Ryan apparut en dehors de la prison ce matin il fut acclamé et reçu au son des musiques, c'était comme un triomphe. Le Père Ryan fut conduit à la voiture du lord maire de Limerick et escorté à l'Hôtel de Ville où il remercia la foule des témoignages de sympathie dont il était l'objet. Il déclara au milieu de l'enthousiasme général que les rigueurs de la prison n'ont diminué en aucune façon son attachement pour la cause de son pays.

L' "UNIVERS"

On lira avec le plus grand intérêt les détails de l'audience accordée par le Saint Père à M. Eugène Veillot et à son fils M. Pierre Veillot, et dont le premier a adressé un récit circonstancié aux rédacteurs de l'*Univers*. Rien de plus touchant et en même temps de plus consolant pour nous que ce témoignage d'estime de la part du Pape pour ce journal si profondément catholique, si dévoué à la cause de l'Eglise et à son premier Pasteur.

Léon XIII a toujours été un des plus fidèles lecteurs de l'*Univers*, et nous ne croyons pas faire erreur en ajoutant, que longtemps avant son accession au trône pontifical, il lisait assidûment le journal de M. Louis Veillot. Oh ! s'il vivait aujourd'hui ce lutteur infatigable, ce brave chevalier du Christ, ce défenseur héroïque de la vérité chrétienne, comme il serait fier et reconnaissant à la fois des bonnes paroles que l'illustre et vénéré successeur de Pie IX vient d'adresser à son frère, Eugène ? Mais comme l'a dit le Pape, successeur de celui à qui Jésus-Christ a confié les clefs du royaume des cieux, Louis Veillot est allé recevoir là-haut la couronne qui lui était réservée.

D'autres aujourd'hui marchent dans les mêmes sentiers, combattent les mêmes combats, toujours les bons, et Léon XIII le leur a dit et les a félicités de sa parole auguste. Eugène Veillot, P. Veillot, Auguste Roussel, Arthur Loth, Léon Aubineau, Ph. Serret, et d'autres éminents collaborateurs de l'*Univers* dont les écrits reflètent toujours la splendeur du beau, du bon et du vrai, continuent aujourd'hui et continueront encore pendant longtemps l'œuvre du maître.

Si notre humble voix pouvait compter comme un écho de l'admiration des catholiques du Canada pour leur fidélité à défendre les principes immuables qui sont la base de la religion et de la société, nous leur dirions qu'ici nous nous réjouissons de voir leur entreprise bénie par le Père commun des fidèles ; nous croyons fermement que cette bénédiction aura l'effet d'encourager les journalistes, qui, comme nous, font partie de l'arrière-garde, à combattre, moins savamment peut-être, mais avec une égale bonne volonté, l'erreur partout où elle se rencontre, et à défendre la vérité envers et contre tous.

CALENDRIER ELECTORAL

Il y a présentement sept élections à faire pour la Chambre des Communes.

A Victoria, dans la Colombie Anglaise, M. Shakespeare a accepté la position de directeur des postes ; ce qui nécessite une nouvelle élection. M. Shakespeare fut élu par 200 voix de majorité au scrutin du 22 février. Il n'y a pas de candidat libéral sur les rangs, et l'élection, qui aura lieu le quatre février, se fera probablement par acclamation.

Votation le 22 février 1887 :

Baker.....	632
Shakespeare.....	548
Humphreys.....	394
Fell.....	327
Robertson.....	253
McCallum.....	245

La division de Carleton, dans Ontario, est devenue vacante par l'option de Sir John Macdonald pour le comté de Kingston. Il y a deux candidats conservateurs sur les rangs, MM. Dickinson et Powell. Le premier a été unanimement choisi dans une convention des conservateurs du comté

Votation du 22 février :

Macdonald.....	1691
Stewart.....	606

A Kent, Ontario, l'élection de M. Campbell, député grit, ayant été annulée, une autre élection est devenue nécessaire.

Les candidats sont MM. Smyth, conservateur et Campbell, libéral.

Votation du 22 février :

Campbell.....	2982
Smyth.....	2870

Ce comté a élu un conservateur aux élections générales de 1878 et de 1882.

Il y a encore à faire une élection dans Prince Edward, Ontario, où le Dr Platt, député grit, a perdu son mandat pour cause de corruption. Au scrutin du 22 février le Dr Platt ne fut élu que par 71 voix de majorité.

Dr Platt.....	2222
Clapp.....	2151

A Russell, Ontario, un autre député grit, M. Edwards, a vu son élection invalidée pour fraudes et corruption. Il avait battu son adversaire, M. MacKintosh, rédacteur du *Citizen*, d'Ottawa, par 155 voix.

Edwards.....	2,301
Mackintosh.....	2,146

Dans le comté d'Halton une nouvelle élection est nécessitée pour les mêmes raisons. Les conservateurs ont choisi pour leur porte drapeau M. Henderson, le même qui fut défait le 22 février dernier.

Waldie.....	2,222
Henderson.....	2,213

A Glengary, Ontario, M. Purcell, ayant été déqualifié pour corruption personnelle, les libéraux devront trouver un autre candidat.

Il est question de M. A. F. MacIntyre, avocat d'Ottawa, en opposition à M. Macmaster. M. MacIntyre s'est déjà fait battre trois fois, deux fois à Ottawa et une troisième à Cornwall. Sa candidature rendrait l'élection de M. Macmaster certaine.

Votation du 22 février :

Purcell.....	2020
Macmaster.....	1814

INDUSTRIE LAITIÈRE

L'honorable M. de la Bruère, président de la Société d'industrie laitière, a reçu des lettres de Sir Hector Langevin et de l'honorable M. Chapleau le félicitant des succès de la société. Le *Courrier de St Hyacinthe* dit à ce propos :

" Cette approbation de deux hommes politiques aussi haut placés est précieuse pour nous et démontre l'importance de l'association.

On devra se rappeler que favoriser l'Industrie laitière entraine dans le programme que formula l'Hon. M. Chapleau, lorsqu'en 1879 il fut appelé au pouvoir à Québec. Quelques libéraux à vues bornées se moquèrent de cet article de la politique ministérielle ; com-

bien les événements ont donné raison aux conservateurs qui dévouèrent leur temps et leurs efforts à réaliser cette pensée féconde. "

Voici la lettre de l'hon. Ministre des Travaux Publics à la date du 15 janvier.

Cher M. de La Bruère,

" J'ai lu avec bien de l'intérêt le discours que vous avez prononcé à la 7ème convention annuelle de la Société d'Industrie laitière de la Province de Québec.

" Les progrès qu'a faits la fabrication du fromage en Canada sont étonnants. Puissiez-vous en faire faire autant à la fabrication du beurre. Ce sont là deux industries particulièrement propres à la Province de Québec. Je vous félicite des efforts que vous faites dans ce sens et j'espère qu'il continueront à être couronnés de succès.

" Tout à vous,

" HECTOR L. LANGEVIN. "

L'hon. B. de La Bruère, C. L.
St-Hyacinthe.

M. N. T. HEBERT

Nous extrayons du *Répertoire du Clergé canadien* la notice biographique suivante du révérend M. Hébert décédé mardi soir au presbytère de Kamouraska :

M. Hébert, Nicolas-Tolentin né à St. Grégoire, le 10 septembre 1810, fils de Jean-Baptiste Hébert et de Judith Lemire ; ordonné à Québec le 13 octobre 1833 ; vicaire à Québec ; 1840, curé de Saint-Pascal ; 1852, de St-Louis de Kamouraska.

M. Hébert est un des prêtres colonisateurs du Saguenay, et son nom se trouve attaché à l'un des plus florissants villages " Hébertville. "

PETITE GAZETTE

Il y eu hier soir, à la salle du club conservateur, à Montréal, une réunion à laquelle assistait Sir Hector Langevin. Une conférence importante a été donnée par l'honorable M. Taillon. Le chef de l'opposition a passé en revue la courte et déjà très intéressante carrière politique du gouvernement Mercier.

On construit à Schenectady, N. Y., la plus grande et la plus puissante locomotive qui ait, dit-on, jamais été fabriquée. Elle aura dix roues ; son réservoir pourra contenir 3,800 gallons d'eau et son tender aura une capacité de huit tonnes de charbon.

Le *Timber* de Londres, du 31 décembre dernier, dans une dépêche de Québec, parle de l'amélioration qui se manifeste depuis quelque temps dans le commerce. Ce journal ajoute que cette amélioration dans le commerce en général par tout l'univers, a été distinctement démontrée par la hausse sur les taux du fret et bien que la course sur les nouveaux navires puisse affaiblir ces taux, cela ne change rien au fait qu'il y a augmentation dans les affaires de l'univers.

Les preuves d'amélioration sont indubitables et tout tend à faire accroître cette amélioration dans notre commerce tant sous le rapport du volume que de la valeur.

La contestation de l'élection de M. Bergeron se continue à Beauharnois, depuis le 17 courant et celle de M. Bisson, pour la chambre locale, depuis le 18.

Les journaux de Montréal annonçaient mardi que l'honorable sénateur Trudel, directeur de l'*Etendard*, était très gravement malade, et que son état inspirait des craintes à sa fa-

mille. Nous sommes heureux de pouvoir contredire cette nouvelle. M. Trudel est atteint d'une bronchite chronique qui n'offre pas de gravité.

M. Thomas Robertson, ancien député de Shelburne et candidat battu par le général Laurie à la dernière élection, a dit adieu à la politique canadienne et est allé s'établir à New-York. C'était l'un des whips du parti libéral à la Chambre des Communes.

De la *Minerve* :

On dit que le club conservateur de Québec se propose de donner prochainement une grande séance publique à laquelle les sociétés sœurs de Montréal seraient invitées. L'idée est excellente. *Agitate !*

M. Préfontaine, M. P., de la part de M. Goyette, a produit hier en cour un affidavit déclarant que son client souffrait encore des fièvres typhoïdes et ne pourrait être présent en cour avant un mois.

Il demanda en conséquence de suspendre les procédures pour déqualification de M. Goyette, pour un mois.

Le juge déclara qu'un délai d'un mois ayant déjà été accordé, la cause devait s'instruire aujourd'hui.

A la séance de l'après midi on a examiné un électeur de Laprairie du nom de Thaner. Il a juré avoir reçu \$5 d'Aimé Bourassa, qui lui avait dit avoir reçu cet argent de M. Préfontaine M. P., pour lui donner, afin qu'il vote pour M. Goyette.

L'hon. M. McShane n'était pas présent en cour hier pour répondre à la charge de corruption électorale portée contre lui dans la contestation d'élection de Laprairie. W. H. Kerr, C. R., représentait l'honorable ministre des travaux publics. Il a demandé qu'un délai fut accordé à son client afin de lui permettre d'examiner le dossier et voir quelles objections préliminaires il aurait à faire.

Aucune nouvelle positive de l'élection du comté de Queen's, N. B., n'a encore été reçue. Le seul endroit dont on ait des nouvelles est d'un roll de Petersville où M. Baird a eu aujourd'hui une majorité de 3 voix sur son adversaire M. King. A la dernière élection, M. Baird avait eu 1 voix de majorité au même endroit.

M. David Henderson, banquier d'Halton, a été choisi candidat par les conservateurs du comté de Halton, dont le siège à la Chambre des Communes se trouve vacant par suite de l'invalidation de l'élection de M. Waldie, libéral.

Conservation des tomates

On choisit de beaux fruits mûrs et parfaitement sains. Après les avoir essuyés avec soin, on les place, sans les couper, dans un bocal à large goulot et on verse par dessus de l'eau salée et vinaigrée. Il faut huit parties d'eau pour une de vinaigre et une de sel de cuisine. Cela fait, on recouvre le tout d'une couche d'huile d'olive d'un demi pouce d'épaisseur.

Les tomates ainsi traitées peuvent être gardées indéfiniment. On en a vu qui était encore en parfait état au bout de huit mois.

**AU CLUB CONSERVATEUR
DE MONTREAL**

Il y avait foule à la séance du club conservateur tenue mercredi soir, sous la présidence de M. Biron. L'hon. M. Taillon y a traité, pendant près de deux heures, les diverses questions de la politique provinciale.

L'hon. M. Taillon a fait une revue complète de la situation politique à Québec, et sa parole convaincue a trouvé un écho sympathique parmi les nombreux amis de la cause conservatrice présents à cette assemblée.

Sir Hector Langevin a aussi porté la parole. Il a félicité les jeunes conservateurs de Montréal sur la formation de leur club.

Les jeunes, a dit Sir Hector, doivent se préparer à la lutte. Il faut des jeunes orateurs instruits, aguerris pour aller parler au peuple, éclairer l'opinion, soutenir le parti. Vous aidez à l'union du parti en réunissant ici les jeunes gens qui, sans ce point de réunion, resteraient peut-être indifférents à la politique et à la cause conservatrice. Cette organisation est patriotique : elle n'est un danger pour personne, si ce n'est pour nos adversaires. Elle doit se maintenir même au prix de sacrifices. Nous ne sommes pas jaloux des jeunes, au contraire nous les encourageons. Je les encourage ici comme à Québec où les jeunes conservateurs ont aussi formé un club de discussion.

Nous empruntons à la *Minerve* le résumé suivant du discours de M. Taillon :

Nous tenons des Anglais le gouvernement de parti et je trouve que l'existence des partis politiques a du bon.

On dit que l'esprit de parti est souvent l'immolation de la conscience. Non, les ministres connaissent la manière de voir du peuple sur toutes les questions. Avant la session de la législature, ils s'entendent avec les députés et leurs opinions se trouvent en harmonie.

Mais l'esprit de parti en a souvent imposé à la timidité. Bien des grandes œuvres ont dû leur réalisation à l'esprit de parti, qui a rappelé à certains députés hésitant qu'en certaines matières l'intérêt public doit passer avant l'intérêt privé. On en a vu un exemple quand il s'est agi de la construction du chemin de fer du Nord aux dépens de la province de Québec, qui, sans l'esprit de parti régulièrement organisé, ne serait peut-être pas construit aujourd'hui.

Le rôle des partis, tel qu'assigné par la constitution et les usages, n'est pas compliqué. Au parti au pouvoir, revient le rôle d'administrer. Le parti dans l'opposition doit surveiller, et critiquer les actes du gouvernement.

On a vu bien des abus de ce rôle. Si jamais parti a abusé de l'extrême facilité de critiquer les actes du gouvernement, c'est bien le parti qui a été dans l'opposition depuis 1867, à part dix-huit mois, dans la province de Québec. Toutes les grandes entreprises publiques ont été combattues par le parti libéral. La construction de tous nos chemins de fer a rencontré son opposition. Il disait toujours que la province allait s'endetter et tomber en banqueroute. Toutes ces entreprises ont pourtant été réalisées et aujourd'hui, notre crédit est meilleur qu'avant leur réalisation. Je n'en veux d'autre preuve que l'action des financiers anglais, qui nous prêtent aujourd'hui à de meilleures conditions que par le passé.

On dit que le danger de voir l'opposition abuser de son rôle est écarté par l'esprit public qui la punit en l'empêchant d'arriver au pouvoir. Voilà pourquoi les libéraux sont toujours restés dans l'opposition. Le bon sens populaire les a pris pour ce qu'ils sont, des habileurs politiques.

En 1886, ils mirent une nouvelle corde à leur arc, la corde de Riel. Ils ont réussi, dans une certaine mesure à pré-

juger l'opinion publique. Ils disent qu'ils ont formé un gouvernement national. Ils admettent donc que le peuple ne croyait pas à leurs dénonciations du parti conservateur, puisqu'ils n'ont pas osé faire un gouvernement libéral.

Nous avons vu nos adversaires à l'œuvre depuis un an, mais ils n'ont pas fait grand chose. Ils n'ont eu aucun respect pour leurs promesses faites par eux au peuple pendant qu'ils étaient dans l'opposition. Ils n'ont pas compris que, lorsqu'on prêche au peuple telle doctrine, il faut la mettre en pratique, dès qu'on le peut, pour être logique.

Dans l'affaire Riel, nos adversaires proclamaient qu'arrivés au pouvoir, ils effaceraient des journaux de la chambre une tache qui les souillait. On faisait allusion au vote rejetant la motion Garneau. On nous blâmait de ne pas avoir voulu nous occuper d'une question qui n'était pas de notre ressort. Rendus au pouvoir, qu'ont-ils fait ? Nous leur avons rappelé leur promesse. L'affaire Riel n'est pas venue devant la chambre. Tous ces habileurs politiques ont eu honte. Ils disaient que Sir John Macdonald avait calculé froidement combien de votes lui rapporterait l'exécution de Riel. Ce dont ils accusaient à tort Sir John Macdonald, ils l'ont fait eux-mêmes. Ils ont conclu, après calcul, que dans leur intérêt il valait mieux ne pas soulever la question. Ils s'étaient donc moqués des plus nobles sentiments du peuple : ils avaient donc exploité sa bonne foi.

A propos du conseil législatif, M. Mercier disait, depuis longtemps, que c'était une institution non seulement inutile mais dangereuse.

M. Taillon lit une lettre de M. Mercier à l'honorable M. Thibaudeau, quand il désirait faire une coalition. M. Mercier se disait alors prêt à faire une coalition pour opérer une grande réforme, l'abolition du conseil législatif.

A la dernière session, on lui a demandé s'il avait renoncé à l'abolition du conseil. Il a répondu : "Oui, quand nous avons voulu l'abolir, vous ne vouliez pas, à présent nous le gardons. Il oubliait qu'un parti doit, en arrivant au pouvoir, mettre en pratique les théories promises par lui dans l'opposition. Comment faire la lutte avec des adversaires qui n'ont d'autre souci que d'arriver au pouvoir, coûte que coûte, sans s'inquiéter de la parole donnée."

Nos adversaires avaient encore promis de diminuer le nombre de ministres. Ils l'ont augmenté de deux ministres, sans portefeuille, c'est vrai, mais nécessairement coûteux. M. Turcotte, bien qu'on dise qu'il n'ait pas de portefeuille doit savoir où mettre l'argent du gouvernement quand il en reçoit, car il n'a pas de fortune, et il ne saurait faire sans aide les dépenses d'un ministre.

On avait promis de diminuer le salaire des ministres. M. Mercier a été pour la réduction, puis pour l'augmentation, ensuite pour la réduction et enfin, aujourd'hui qu'il est ministre, il ne parle plus de réduction.

Les libéraux avaient reproché au gouvernement conservateur de réduire les allocations à diverses institutions de charité, de nature purement locale. Le gouvernement Mousseau s'était efforcé de concentrer ses dépenses au sein des institutions purement provinciales. Depuis qu'ils sont au pouvoir, les libéraux n'ont pas songé à rétablir les octrois retranchés aux institutions locales.

A propos de la loi qui oblige les municipalités à contribuer au soutien des aliénés dans les asiles, ils disaient que c'étaient une taxe odieuse. Ils ne l'ont pas abolie, cette taxe, car ils savaient qu'elle empêchait les abus de la part de personnes riches se reposant sur le gouvernement pour le soin d'aliénés à l'entretien desquels elles pouvaient pourvoir.

L'indemnité des députés devait être réduite. Rien n'en a été fait, au contraire.

Ils avaient parlé d'économie dans les dépenses publiques. Elles ont été augmentées considérablement par nos adversaires. M. Mercier donnait pour raison de l'accroissement déraisonnable du nombre des employés que l'hiver était dur. Dans tous les départements publics les dépenses ont été augmentées.

Le gouvernement Joly avait aboli les magistrats de district. Le gouvernement Mercier vient de nommer M. Barthe magistrat de district à Trois-Rivières.

On a créé inutilement une commission des asiles. On avait parlé de fraudes inouïes dans la disposition de l'argent de la colonisation. On n'a prouvé que des bagatelles.

Quand il s'est agi de percevoir la taxe sur les corporations commerciales, M. Mercier a perdu l'occasion de faire de l'économie, en confiant la perception à une société d'avocats de Montréal.

Nos adversaires nous avaient promis la pureté électorale qu'ils nous prêchaient depuis si longtemps. Le peuple sait ce qu'il ont fait à Laprairie, à Ottawa et ailleurs.

M. Mercier avait promis de détruire l'école de l'*Etendard*. Il n'en a rien fait et n'en peut rien faire. L'alliance entre les libéraux et les castors ne méritait pas d'être bénie ; elle n'a rien produit.

Qu'ont donc fait les libéraux. Ils ont essayé de faire un emprunt et ils ont fait la conférence interprovinciale.

Cet emprunt attendez pour le faire, leur disions-nous. Rien ne pressait. La province avait les ressources nécessaires pour rencontrer ses dépenses; elle n'avait pas besoin de cet emprunt. Nous avons indiqué tous les moyens que le gouvernement pouvait prendre pour éviter un emprunt. Nous faisons une opposition loyale. Nous avons critiqué la législation autorisant l'emprunt. A Laprairie M. Mercier craignant l'opinion publique, faisait croire aux électeurs que l'emprunt ne se ferait pas. C'était un défaut de sincérité déplorable. Plus tard, ici, M. Mercier a déclaré que l'emprunt est fait. Il se trouve aujourd'hui que c'était faux puisqu'il n'est pas encore fait. Nos gouvernants ont exposé la province au ridicule en montrant leur défaut de savoir-faire. Ils n'ont pu faire l'emprunt à 3 1/2 pour cent ils le feront sur un autre marché à des conditions moins avantageuses. C'est regrettable.

Notre rôle dans l'opposition n'est pas une sinécure. Nous ferons à nos adversaires leur procès d'une manière loyale. Le peuple verra clair avant longtemps et la réaction commence à se faire. Le parti conservateur a toujours encouragé les bonnes causes et prêché les bons principes. Il a favorisé le progrès intellectuel et matériel du peuple, sans reculer devant les dépenses. Sa politique a été hardie.

L'histoire se répète ; ceux qui ont fait le bien de la province autrefois le feront encore. Nous avons été sincères avec le peuple et le peuple a encore confiance en nous.

Nous sommes assez fiers de l'histoire de notre parti pour désirer que l'opinion publique s'éclaire et que la justice se fasse.

Si les jeunes conservateurs veulent nous aider dans les élections qui vont se faire, les jours du gouvernement Mercier sont comptés. Instruisons le peuple et il sera pour nous, car nous ne lui avons fait que du bien.

L'éloquent discours de l'honorable M. Taillon a été fréquemment interrompu par les applaudissements.

OU EST M. MERCIER

L'Electeur annonce que les honorables MM. Mercier et Garneau se portent bien, que M. Mercier n'est pas allé en Géorgie, mais qu'il est parti pour l'Europe, que le premier ministre va en France, pour travailler avec M. Garneau à l'organisation d'une exposition des produits de la province de Québec à Paris.

D'un autre côté nous lisons dans le *Star* d'hier :

"M. Beausoleil, M. P., est arrivé de New-York hier. Il dit que le Premier Ministre n'est pas parti et n'ira pas en Europe, comme certains journaux le disent. Il est parti pour la Géorgie hier et il reviendra à Montréal dans une quinzaine de jours."

Qui donc dit la vérité ? M. Beausoleil ou M. Pacaud ?

COUR SUPRÊME

Washington, 18.—M. Lamar a été assermenté aujourd'hui comme juge de la Cour Suprême des Etats-Unis.

**LETTRE DE SA GRANDEUR
MGR LAFLECHE**

DÉCISION DU RÉVÉREND PÈRE AUGIER
SUR LES ACCUSATIONS DU
PÈRE PARADIS

Evêché des Trois-Rivières le
28 décembre 1887.

A l'hon. Sénateur J. J. Ross.

Monsieur le Sénateur.

Je me fais un devoir d'accéder à la demande du Révd Père Augier, Provincial des Pères Oblats en cette province, et de vous transmettre la lettre ci-incluse, concernant la plainte que vous avez portée devant lui contre le Révd Père Paradis.

Je pense que la déclaration qu'elle contient dégage suffisamment l'honneur de votre gouvernement et clôt d'une manière convenable ce débat.

Sur ce, je prie Dieu de vous avoir en sa sainte garde et je demeure.

Votre tout dévoué serviteur,

(Signé) † L. F. Ev. des Trois-Rivières
Montréal 20 décembre 1887.

A Sa Grandeur Monseigneur Lafleche
Evêque des Trois-Rivières,
Monseigneur,

Un de vos diocésains, l'Honorable M. John Jones Ross, ancien premier Ministre de la Province de Québec, m'a adressé, à la date du 15 Novembre dernier, une plainte contre le Révd Père Paradis, membre de la congrégation des Oblats et sujet de ma Province.

L'objet de cette plainte est le passage suivant d'un article publié dans le journal *La Vallée d'Ottawa* et signé du nom de ce père :

"Si, comme l'insinue le *Canadien*, le but que je poursuis était une affaire de spéculation, j'aurais bien mieux fait de ne pas tant me casser la tête, et d'accepter tout de suite, la jolie somme de \$15,000 que l'ancien gouvernement me fit offrir par l'entremise de l'un de ses bureaucrates, auquel je répondis qu'il n'y avait pas assez d'argent dans le trésor de Québec, pour acheter ma conscience. Je n'ai jamais fait de la question des colous d'Egan une question d'argent, et c'est précisément parce qu'on m'offrait de sacrifier le principe, que j'ai refusé l'argent."

Dans ce passage l'hon. M. Ross a vu une atteinte portée à son honneur et l'accusation d'une tentative faite au nom de son gouvernement pour acheter la conscience du Rév. Père Paradis.

De son côté le Rév. Père Paradis affirme que l'écrit en question a été mal interprété et qu'il n'a pas eu l'intention de porter une accusation contre le gouvernement de M. Ross.

La vérité et la justice étant au-dessus de tout, après avoir pris communication des documents qui m'ont été fournis par le Rév. P. Paradis après une enquête sérieuse et un examen approfondi de l'affaire, je dois déclarer que je n'ai rien trouvé qui puisse justifier l'accusation dont se plaint l'hon. M. Ross.

Monseigneur, j'ai la douce espérance que ces explications vont clore l'incident, et mettre un terme à des débats qui n'ont déjà que trop duré.

Daigne Votre Grandeur me bénir et agréer l'hommage de mon respectueux et filial dévouement.

(Signé) CÉLESTIN AUGIER, O. M. I.
Prov.

DÉPÊCHES

ITALIENS EN ABYSSINIE

Rome, 19.—Les dernières dépêches de Massouah annoncent que les forces ennemies sont sur le point d'en venir aux mains. Il y a 10,000 Abyssiniens à Ghinda d'un côté de la frontière et les Italiens sont à Saate de l'autre, très bien fortifiés et fournis de dépêches.

VATICAN ET HOME RULE

Rome, 19.—Il a circulé de fausses rumeurs sur l'attitude du Vatican à l'égard des affaires d'Irlande. Le pape Léon XIII n'a l'intention d'intervenir en aucune façon dans l'agitation du *home rule* en Irlande, car c'est un mouvement politique et non religieux.

SCÈNE COMIQUE

Ronen, 19.—Un halluciné dans la cathédrale de Rouen, a personnifié Dieu dans un dialogue avec le diable. L'assistance se troubla et il en résulta un grave désordre au milieu duquel on chantait "La Marseillaise" et "En revenant de la Revue." La police intervenue pour tranquiliser le monde, n'a pu faire évacuer la cathédrale.

ST-BRITANNIA

New-York, 19.—Le steamer *Britannia*, qui vient des ports de la Méditerranée et que l'on croyait perdu corps et biens tant il était en retard est arrivé dans le port de bonne heure ce matin avec 800 émigrés italiens.

LA PICOTE A ST-FRANCISCO

San Francisco, 19.—Il n'y a pas de nouveaux cas de rapporté aujourd'hui, ce qui prouve que l'épidémie s'en va. C'est l'opinion des médecins que dans quelques semaines elle sera complètement disparue à moins que quelques variolés n'arrivent de Chine ou du Mexique.

COMMISSION DES PÊCHERIES

Washington, 18.—La conférence des pêcheries a terminé ses séances aujourd'hui.

AFFAIRES D'IRLANDE

Dublin, 20.—M. O'Brien, M. P., rédacteur de l'*United Ireland*, a été relâché de la prison Tullmore ce matin. Il se rendit immédiatement au presbytère du prêtre catholique, où il réside actuellement. On ne connaît pas encore le temps de son départ. Il est faible, pâle et maigre ; il tousse beaucoup. Il est douteux qu'il puisse accepter les réceptions et les démonstrations que l'on prépare pour lui et en Angleterre.

Alex. Blane, M. P., pour South Armagh, et le Père McTadden, curé de Gweedore, ont été arrêtés à Armagh, ce matin sous accusation d'avoir violé l'acte des crimes en encourageant le "plan de campagne." Les pères Thorn, Burke et Francis, de Galway County ont été sommés ainsi que douze laïques de répondre d'avoir poussé à l'émeute lors de la construction d'une cabane pour le tenancier évincé Geary.

MORTS D'INTEMPÉRIES

Saint-Paul, Minn, 19.—Les épisodes les plus navrants de la dernière tempête se rapportent à une cinquantaine et peut-être plus de jeunes enfants qui ont péri en se rendant à l'école dans le Dakota et le Nebraska.

Dans le comté de Tanner, trente-et-un enfants sont disparus, sept ont péri près de Lennox, et un instituteur avec seize enfants près de Clear Lake. On a retrouvé les cadavres de six de ces derniers.

Une dépêche spéciale d'Ontario dit : Miss Louise Boyce, institutrice enseignant à huit milles de Pain View avait trois enfants à l'école le jour de la tempête. Elle partit à deux heures avec les enfants pour se rendre à une maison située à une courte distance, mais elle perdit son chemin. Tous se couchèrent dans la neige et miss Boyce enveloppa les trois pauvres petits du mieux qu'elle le put. A la nuit tombante l'une des enfants mourut et quelque peu plus tard un second partagea son sort, et comme le jour commençait à poindre, le troisième expira à son tour. Miss Boyce réussit alors à gagner la maison qui ne se trouvait pas à plus de vingt verges de distance. Elle a les deux pieds horriblement gelés et elle devra subir l'amputation.

On rapporte qu'un instituteur et huit autres enfants ont péri à Neligh.

ACTE DE BRAVOURE

Halifax, 19.—Aux mines d'or de Mount Uniacke, hier, M. N. Reseigh, de Cornwall Angleterre, a accompli un acte presque héroïque.

A 8 heures, les employés de la mine furent éveillés par le cri de : "Prenez garde à vous, la dynamite est en feu !" Lorsque les employés se furent mis en une place de sûreté, Reseigh vint en arrière pour regarder le bâtiment où des flammes sortaient de boîtes de dynamite et d'autres matières explosibles. Sachant qu'il y avait là des hommes travaillant à peu de distance, il résolut de les sauver au péril de sa vie. Il courut vers un autre bâtiment, se procura un bassin d'eau et alla éteindre les flammes. Il n'y eut pas un moment trop tôt. La mèche était presque toute brûlée et toute la boîte de fer blanc contenant la dynamite était noircie par les flammes. La dynamite était sur le point de prendre en feu. La vie de plusieurs hommes fut ainsi sauvée.

AFFAIRES D'IRLANDE

ARTICLE SIGNIFICATIF DU "STANDARD"—LES UNIONISTES REVIENDRAIENT VERS LE "HOME RULE"—NOUVELLE ARRESTATION D'OBRIEN.

Londres, 21.—Le *Standard*, journal qui, comme tout le monde sait, a des relations intimes avec quelques-uns des membres du cabinet de Lord Salisbury, publie aujourd'hui un article remarquable. Dans cet article il est dit que si la politique d'accorder à l'Irlande un gouvernement local et responsable aussi étendue que peut le permettre la situation on présente peut s'appeler une politique de *home rule* la masse du parti unioniste est *home ruler*.

Il est cependant prudent d'ajouter que ce à quoi on a intérêt c'est de rétablir l'ordre. Les unionistes veulent d'un autre côté se laisser une porte ouverte pour pouvoir revenir de leur décision présente dans le cas de nécessité. Toutefois le courant d'idées actuel est significatif, surtout quand il vient après la démission de Sir Michael Hicks Beach et après les déclarations qu'il a faites, déclarations qui sont allées à plus que mi-chemin pour rencontrer les vues de M. Gladstone.

Dublin, 21.—M. O'Brien, M. P. a été arrêté d'après l'acte des Crimes pour avoir prononcé un discours à Athlone, le jour de l'an. Il comparait devant le magistrat mercredi prochain.

M. Haydn rédacteur de l'*Examiner* de Westmeath a été arrêté de nouveau pour avoir fait un discours à Roscommon depuis qu'il est sorti de la prison de Tullamore. Il fut conduit à Athlone, pour subir son procès.

LA FRANCE ET L'ITALIE

NOUVELLE DIFFICULTÉ.—INSULTE AU DRAPEAU ITALIEN.—L'AFFAIRE DE FLORENCE

Londres, 21.—Il est rumeur que des troubles sérieux ont éclaté entre la France et l'Italie en sus de ceux existant déjà à propos de l'incident de Florence.

Les nouvelles difficultés proviendraient, dit-on, à la suite d'une insulte faite au pavillon italien par le commandant français à Nice.

Rome, 21.—La *Franpalla* dit que les gouvernements italiens et français reconnaissent que leurs agents ont mal agi, relativement à l'affaire du consulat français à Florence, de sorte qu'il ne sera pas difficile maintenant d'en arriver à une entente. Le magistrat Florentin a été démis de ses fonctions et le chancelier du consulat français fortement réprimandé.

L'EDUCATION DE LA JEUNESSE

Londres, 21.—Le ministre des États-Unis, M. Phelps, qui est en voie de devenir aussi populaire que son prédécesseur, M. Lowell, comme orateur, a prononcé hier au Birkbeck Institute un discours des plus vigoureux et des plus remarquables. Il avait choisi pour sujet l'éducation.

Il a fortement insisté sur la nécessité d'enseigner à la jeunesse de ces choses qui puissent en faire des hommes forts dans la vie pratique, au lieu de changer l'intelligence de la jeunesse de connaissances spéculatives et inutiles.

Il a dit que le monde aura toujours besoin d'hommes et de femmes capables d'accomplir un travail de première classe dans les diverses catégories d'industries où ils seront appelés. Il y a tou-

jours place dans la vie pour les hautes études, ce qui manque ce sont les connaissances usuelles et pratiques. Pour lui il préférerait être un homme capable de faire une chaussure mieux que n'importe quel cordonnier à Londres plutôt que de devenir le cinquième membre d'une profession la plus intellectuelle.

LA QUESTION ROMAINE

Rome, 21.—M. Gladstone a écrit au sénateur Yacini approuvant son article sur la demande faite au Pape d'opter le principe de la neutralité internationale. M. Gladstone croit que l'adoption du principe suggéré par le sénateur Yacini serait un grand pas fait vers la solution de la question romaine.

NOUVELLE GRÈVE EN BELGIQUE

Bruxelles, 21.—Les mineurs belges sont de nouveau très agités. Beaucoup d'entre eux ont déjà quitté le travail. Les hommes d'un grand charbonnage à Paturages, près de Mons, se sont mis en grève sans aucun avis préalable.

LA LIGNE DU JAPON

Vancouver, 22.—Le steamer *Parthia*, de la ligne du Japon, est arrivé dans ce port à 9.30 ce matin. Il quitta Hong-Kong, le 23 décembre dernier, Yokohama le 7 janvier courant. Il avait à son bord 15 passagers européens et 43 Chinois, ainsi qu'une cargaison générale. Le capitaine Price, autrefois capitaine du steamer *Batavia*, est mort d'apoplexie à bord du *Parthia* le 12 janvier courant et a eu la mer pour dernière demeure.

Le *Parthia* n'a apporté aucune nouvelle importante de la Chine ou du Japon.

ELECTION DE QUEEN'S

Halifax, 21.—La nouvelle de l'élection de M. Baird a découragé les libéraux. Les premières dépêches reçues pouvaient leur laisser espérer dans le succès de M. King ; mais maintenant ils sont maintenant non seulement défaits avec leur candidat, mais de plus démoralisés complètement.

LOUISE MICHEL ASSASSINÉE

Paris, 23.—Pendant que la notoire Louise Michel pérorait au Havre hier devant une bande d'anarchistes, un individu dans l'auditoire se leva et tira deux coups de revolver sur elle. La première balle lui lacéra une oreille, et la seconde la frappa à la tête. Louise Michel tomba de la plate forme évanouie et on la transporta à l'hôpital où elle est dans un état très précaire. Fris de fureur, les anarchistes voulurent lyncher l'assassin sur le champ, mais des gendarmes arrivèrent à temps pour arracher l'individu des mains de ses ennemis et l'arrêter ; autrement, il aurait été écorché sur le champ. Il reçut cependant de forts horions.

LE JUBILÉ PAPAL

Paris, 22.—Le journal la *Liberté* dit à propos du jubilé de Léon XIII que, "ce jubilé a été incontestablement un crève cœur pour le roi Humbert car l'Allemagne et l'Autriche ne cachent pas leurs sympathies pour le Pape."

LE PAPE ET LA QUESTION IRLANDAISE

Rome, 23.—Comme des rapports contradictoires ont circulé touchant l'attitude du Vatican relativement à la question irlandaise, le pape Léon XIII a officiellement autorisé les journaux à déclarer qu'il n'entendait pas intervenir dans l'agitation à propos du Home Rule qu'il considère comme un mouvement politique et non religieux.

Londres, 23.—Le correspondant du *Chronicle* à Rome dit que le cardinal Manning a écrit au Saint-Père que toute opposition ouverte à Gladstone, de la part du Vatican, produirait parmi les catholiques anglais et irlandais un mécontentement qui aurait les plus sérieux résultats.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Barcelone, 23.—La grève de ouvriers ici est terminée. On est à travailler jour et nuit à un immense hôtel de 1,000 chambres pour le logement des visiteurs lors de l'exposition internationale. Tous les bâtiments à l'usage de l'exposition universelle avancent rapidement. Les objets de l'Angleterre à cette exposition, occuperont une espace de 6,000 verges carrées.

SA MAJESTÉ EN VOYAGE

New-York, 24.—Edmund Yates télégraphie de Londres à la *Tribune* que les premiers arrangements pour la visite de la Reine en Italie étaient que Sa Majesté serait à San Remo vers le milieu de mars. Le grand duc de Hesse et la princesse Irène devaient la rencontrer à cet endroit, aussi la duchesse d'Edimbourg, la princesse Louise de Battenberg, la princesse Béatrice et le prince Henri de Battenberg. Ils devaient aller de San Remo à Florence où ils habiteraient la villa Palmieri, la résidence de lady Crawford. Ces propositions ont été entièrement changés. La reine quittera l'Angleterre un mois plus à bonne heure que la date d'abord fixée. Lorsqu'elle aura quitté Osborne, elle ne s'arrêtera qu'en passant à San Remo. Elle se rendra immédiatement à Florence. On fait actuellement des réparations à la villa Palmieri pour la recevoir. Une maison avoisinante a été louée pour la suite et les serviteurs de Sa Majesté.

AFFAIRES D'IRLANDE

Londres, 24.—L'arrestation de M. J. R. Cox, M. P. pour le comté de Clare, a causé une grande sensation. C'est la première personne accusée d'offense contre l'Acte de Coercition Irlandaise, mais comme cet acte ne s'applique pas à l'Angleterre, M. Cox a été incarcéré d'après l'acte des *fugitive offenders* lequel donne le pouvoir d'arrêter avec un warrant endossé des personnes qui fuient la justice dans n'importe quelle partie de l'empire britannique. Cette application forcée de la loi à un cas politique a soulevé les commentaires du public.

NOUVELLES DE MANITOBA

Winnipeg, 22.—M. Greenway n'a pas encore décidé s'il demandera ou non la dissolution des chambres. Si les nouveaux ministres reçoivent de l'opposition, comme il est probable, on aura recours aux élections générales.

Les conservateurs s'organisent dans diverses localités.

Un membre du nouveau ministère, dans une conversation avec un reporter du *Sun*, a dit que le public peut s'attendre à quelques révélations relatives à l'administration des affaires du gouvernement, révélations qui étonneront le pays.

Bien qu'en charge depuis seulement une couple de jours, la nouvelle administration en a appris suffisamment pour être en droit de faire une enquête minutieuse. Le jour où cette enquête sera terminée, ce ministre croit que l'état des affaires qui sera alors révélé ébahira le public. Par exemple, il n'y avait dans le trésor que \$16,300 lorsque le nouveau ministère a pris le pouvoir et cela malgré que \$250,000 eussent été reçus d'Ottawa peu de jours auparavant, pour la moitié du subside fédéral de l'année.

Le nouveau gouvernement fera préparer un état des affaires afin de faire connaître exactement où il en est et quels sont les actes qui ont été commis par l'ex-gouvernement.

L'hon. Norquay nie emphatiquement cette déclaration du nouveau ministère et dit qu'elle n'est faite que dans un but d'élection.

Transports du charbon

Les surintendants des mines de charbon de la Nouvelle Ecosse sont très mécontents de l'incapacité où se trouve le chemin de fer de l'Intercolonial de transporter leur charbon. On a dû suspendre les opérations à l'une des mines de Springfield à cause de l'absence de chars pour transporter le charbon.

UN CENTENAIRE MALHEUREUX

La Patrie et l'Electeur annoncent officiellement que M. Mercier est allé en France dans le but de faire participer notre province à l'exposition universelle de 1889.

Le but du voyage du premier-ministre, écrit la Patrie, est de prendre des mesures pour faire représenter la Province de Québec à l'Exposition internationale de 1889.

Nous enrégistrons précieusement les déclarations des deux organes du gouvernement. La Patrie ne se contente pas de nous faire connaître le motif du voyage de son chef, bien qu'il fût assez compromettant déjà. Elle expose les raisons qui doivent nous engager à prendre part à cette exposition. Voici ce qu'elle dit à ce propos :

Républicains, nous le sommes, par l'essence même de notre constitution, autrement radicale qu'aucune constitution de l'Europe; alors pourquoi nous empêcher de recevoir l'accolade fraternelle que nous offre la république française ?

Aurions-nous honte de la liberté pour laquelle nous avons combattu, des droits que nos ancêtres ont conquis au prix de leur sang ?

Ne sommes nous pas assez fiers de la rébellion qui nous a valu ces droits pour accepter de reconnaître le mérite de la grande révolution française qui en a été le précurseur ?

Nous ne pouvons certes pas comprendre qu'un Canadien ait la faiblesse de renier de si beaux titres de gloire, à moins de songer à la trempe des hommes qui nous demandent cette abdication.

Reconnaître le mérite de la grande révolution française ! Voilà le mot lâché. On reconnaît bien là les écrivains de la radicale Patrie, toujours admirateurs des principes subversifs de la Révolution de 89, et des hommes dangereux qui ont décidé d'en faire la commémoration par une exposition universelle.

La France a déjà convié les peuples à des tournois de même nature, mais alors elle n'avait d'autre but avoué que de donner un essor nouveau au mouvement commercial, agricole et industriel. En principe, personne ne peut s'opposer à ce que les nations cherchent à montrer leur supériorité dans les différentes branches de l'activité humaine. Mais lorsqu'il s'agit, comme aujourd'hui, de placer une exposition sous l'égide de la Révolution, pour rappeler au souvenir des peuples toutes les atrocités dont elle a inauguré l'ère néfaste, rien d'étonnant que ceux-ci se montrent rebelles.

Le gouvernement fédéral, disons-le à sa louange, a refusé l'invitation du gouvernement français.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

PRIX DU CONCOURS

On sait que la société d'industrie laitière qui a eu sa réunion annuelle à St-Hyacinthe, la semaine dernière, offre depuis quelques années, des prix pour les vaches canadiennes qui donnent en beurre le plus grand rendement dans une semaine.

Au concours de 1887 le prix a été gagné par M. Philéas Jérôme, de Ste Thérèse, qui recevra \$50.00 de la société. Le rendement en beurre a

été de 12½ livres dans la semaine du concours.

Nous félicitons M. Jérôme sur son succès.

En 1888, il doit y avoir un autre concours et nous engageons les cultivateurs de la province qui possèdent des vaches canadiennes à se préparer à entrer en lice, afin que le nombre des concurrents soit assez considérable pour permettre de juger leur à pleine valeur les qualités laitières de notre bétail canadien.

A ce propos, nous dirons que dans le livre de généalogie de la vache canadienne, tenu par le gouvernement de Québec, il y a déjà 200 entrées. C'est le cabinet Ross qui a créé la tenue de ce registre, et nous espérons qu'il aura d'excellents effets.—*Courrier de St. Hyacinthe.*

M. L'ABBE N. HEBERT

LES FUNÉRAILLES

Les funérailles du regretté M. Hébert, ont eu lieu vendredi, à Kamouraska, au milieu d'une pompe et d'honneurs funèbres dignes de la carrière de l'éminent défunt.

M. Hébert était l'une des plus pures, des plus belles et des plus sympathiques figures du clergé bascanadien. Cinquante-cinq ans de sacerdoce, un zèle d'apôtre, des œuvres fécondes pour l'Eglise et pour la Patrie, une universelle et légitime popularité, tel était le bilan de cette vie si noblement remplie. M. Hébert était l'ornement du corps sacerdotal qui ressent vivement sa perte. Qui n'a rencontré et salué avec bonheur, dans les réunions ecclésiastiques, ce prêtre vénérable et bon dont l'humour charmant et l'enjouement mettaient leur note aimable partout où il paraissait ?

Il n'est plus ce saint pasteur, qui s'est dépensé sans compter pour son troupeau. Et le concert d'éloges et de regrets qui s'élève sur sa tombe commence déjà pour lui le glorieux témoignage de la postérité.

M. Hébert est mort mardi soir, 17 janvier, vers neuf heures, dans la pleine jouissance de son intelligence et sans aucune agonie. Quoiqu'atteint mortellement par une attaque de paralysie il y a deux mois environ, il était resté debout, et, de loin, regardait en face venir la mort. Ce soir là même, il s'était assis comme d'habitude, pour le souper, à la table presbytérale. Deux heures après il avait cessé de vivre. On peut dire de lui : mort sous les armes.

Comme nous l'avons dit, ses funérailles ont été dignes de sa mémoire. Son Eminence le Cardinal Taschereau était venu rendre à sa dépouille mortelle les derniers devoirs. A neuf heures, vendredi, malgré une effroyable tempête, l'église de Kamouraska était remplie d'une foule de confrères, d'amis, de paroissiens, de concitoyens accourus de partout. Mgr Poiré, supérieur du collège de Ste-Anne, avait présidé la veille, à la translation du corps dans l'église, où il passa sa dernière veille.

Son Eminence célébra le service funèbre, avec le T. R. monsieur Maréchal, vicaire-général de Montréal,

comme prêtre assistant, et MM. les abbés Beaudet et C. Leclerc comme diacre et sous-diacre. L'église avait été admirablement décorée, sous l'habile direction de Mme Desjardins, dont la réputation n'est plus à faire comme zélatrice des solennités du culte. Les fenêtres et les murs étaient tendus de noir. Des draperies funèbres descendaient de la voûte. En arrière du Maître-Autel se détachait cette inscription : *Miseremini mihi, saltem amici mei. A droite du chœur on lisait : Sa douceur égale sa charité. In te Domine speram in aeternum. Memento mei. A gauche : Hei mei. Requiem aeternam dona ei Domine. Il prêcha la vérité. Au dessus des jubés : Je bénirai ceux qui vous auront bénis. Au revoir au ciel. Enfin sur les jubés latéraux : Il vivra, le souvenir de tes bonnes. Tes enfants publieront tes bienfaits.*

On remarquait au chœur, outre Son Eminence, M. le grand-vicaire Maréchal, de Montréal, M. le grand-vicaire Langevin, de Rimouski; Mgr Pâquet, recteur de l'Université-Laval; Mgr Poiré, supérieur du collège de Ste Anne et curé de cette paroisse; messieurs les abbés Beaudet, du Cap-Rouge, et curé désigné de Kamouraska; Blais, de Fraserville; Brochu, de St Denis; Demers, de St Philippe; Proulx, procureur du Séminaire de Nicolet; Montminy, de St Agapit; Blouin, de Ste Hélène; Maréchal, de Notre Dame de Grâce, Montréal; Moreau, de MontCarmel; Dion, de Rivière Ouelle; Hallé, de St André; Sirois, du Cap St Ignace; Lacheyrotière, de N. D. du Portage; Desjardins de Ste Louise; Soucy, vice supérieur du collège de Ste Anne; D. Pelletier, professeur au collège de Ste Anne; Lefebvre, de Saint Sulpice; le R. P. Royer O. M. I.; Garneau, assistant secrétaire de Son Eminence; G. Pelletier, vicaire de St Alexandre; Vaillancourt, vicaire à la basilique; Michaud, vicaire à St Roch de Québec; C. Leclerc, vicaire de la Riv. du Loup; F.X. Tessier dit Laplante et C. Lévêque, vicaires de Kamouraska.

La famille du vénérable défunt était représentée par M. Etienne Hébert, l'un de ses frères, MM. A. Hébert, Béland, A. Fréchette, ses neveux, etc. Parmi les laïques nous avons remarqué le docteur Sirois, shérif du district, Messieurs Pascal Taché, P. Chaloult, G. Lebel, avocats, Richard, M. D; Blagdon, M. D; A. Des-saint, M. P; Stanislas Dionne, Charles Dionne, marchands; C. Chapais, Ths. Chapais, rédacteur en chef du *Courrier du Canada* etc.

Le chœur de l'orgue a chanté la messe de *Requiem* et plusieurs morceaux funèbres. Deux voix de femmes ont rendu avec beaucoup d'expression un bel *O salutaris*.

Après le service et avant le *libera*, le cardinal a fait, en quelques mots, l'éloge du défunt. Nous croyons pouvoir dire que jamais Son Eminence n'a été mieux inspirée. Voici un court résumé de ses paroles :

Mes frères

Il y a près de cinq ans, je célébrais avec vous dans cette église le cinquantième anniversaire du sacerdoce de votre digne curé. Alors tous les cœurs débordaient d'allégresse. Aujourd'hui nous sommes réunis autour de sa tombe, et il n'y a plus de place que pour les larmes et les re-

grets. Je n'entreprendrai pas l'éloge de votre pasteur défunt Chacun de vous peut le faire mieux que moi. Il a été pour nous un bon pasteur, dans toute la force du mot. Vos maisons qu'il a visitées pendant trente-six ans, doivent être connues autant de sanctuaires où vivra son souvenir. Et dans cette église tout nous parle de lui; les fonts baptismaux où il nous a fait chrétien, nous ou nos enfants; la chaire où il nous a enseigné la parole de Dieu; le confessionnal où il a levé sur nous la main qui pardonne; l'autel où il a offert pour nous le saint-sacrifice; la table sainte où il nous a distribué le pain des forts, où il a fait communier plusieurs d'entre vous pour la première fois.

Cependant son zèle ne s'est pas borné aux limites de cette paroisse. Vous n'avez pas oublié que M. Hébert a été un apôtre de la colonisation, et que c'est en grande partie, à ses efforts que l'on doit la fondation de la colonie du lac Saint-Jean. Il a ainsi servi, non seulement une paroisse ou un comté, mais notre chère patrie toute entière. Vous ne lui devez pas de la reconnaissance non seulement comme paroissien, mais aussi comme canadien.

Je lis au-dessus du jubé ces paroles : *Au revoir au ciel*. Oui, *au revoir au ciel*, marchez, marchons sur les traces de votre curé défunt, afin de le rencontrer dans le séjour de la gloire. Marquez lui votre gratitude par vos prières, malgré ses vertus, et la persuasion où vous êtes qu'il jouit déjà de la récompense éternelle; car Dieu trouve des taches dans ses anges, et le soleil même n'est pas pur à ses yeux.

Maintenant il me reste à vous dire que j'ai choisi pour être votre curé, le révérend M. Beaudet, qui est à ma droite; il vous desservira avec le même zèle que son vénérable prédécesseur, et je suis sûr que vous l'accueillerez avec le même respect.

Son Eminence, particulièrement vers cet endroit; *au revoir au ciel*, ne put contenir son émotion et ses larmes, qui se communiquèrent à l'auditoire. Touchant et éloquent hommage à la mémoire du saint pasteur!

Après le chant du *libera*, le clergé descendit du chœur, et l'on alla déposer la dépouille vénérée dans le caveau où elle reposera jusqu'au réveil universel, sous les voûtes de cette vieille église que M. Hébert a tant aimée. La funèbre cérémonie était terminée.

Pour nous, du *Courrier du Canada*, qu'il nous soit permis de déposer, à notre tour, sur cette tombe entr'ouverte, l'hommage de nos regrets et de notre gratitude. M. Hébert était un ami fidèle de notre œuvre, et un ami personnel. Nous invitons tous nos lecteurs à lui donner le tribut de leurs prières.

Requiescat in pace.

L'honorable M. Trudel, dans l'*Etendard* d'hier matin, dit qu'il ne croit pas à l'affirmation de la *Patrie* que l'honorable M. Mercier serait allé en France pour faire représenter la province de Québec au centenaire de la révolution française. Après avoir dit que l'article de la *Patrie* à ce sujet, article que nous avons dénoncé samedi, le directeur de l'*Etendard* exige de M. Mercier qu'il contredise l'affirmation de la *Patrie* et il ajoute :

S'il ne le fait pas, ce sera alors pour les véritables canadiens-français, le temps de lui demander un compte sévère du projet indigne, déshonorant même, que lui prête l'organe libéral-rouge. En attendant, il faut lui supposer assez de sens commun, sinon assez de principes, pour n'être pas allé soi-même et criminellement abdiquer sa dignité de canadien français catholique, tout comme un simple apologiste des Gambetta et des Ferry.

TRAVAUX PUBLICS

Nous venons de recevoir le Rapport du ministère des travaux publics pour l'exercice 1886-87. Il forme un volume de 250 pages de statistiques et autres données pleines d'intérêt sur tout ce qui concerne ce département important.

Les travaux publics sous le contrôle de ce département dont Sir Hector L. Langevin est le chef, sont :

Les édifices publics, leur construction et leur entretien ;

Les havres et jetées, leur amélioration et leur construction ;

Les travaux sur les rivières navigables ;

Le dragage et les bateaux dragueurs ;

Les ponts et chaussées ;

Les glissoires et les estacades ;

Les télégraphes.

Les sommes mises à la disposition du ministère des travaux publics pour l'année 1886-87, soit par le gouvernement d'Ottawa, soit par les gouvernements provinciaux, les municipalités et autres corporations, s'élevaient à \$3,667,958.59. Sur ce montant on a fait des déboursés pour \$2,669,761.17.

Le tableau suivant indique le montant disponible pour chaque service en particulier :

Edifices publics.....	\$1,888,456.80
Havres et rivières.....	1,212,009.32
Dragueurs et dragage.....	153,990.34
Glissoires et estacades.....	137,778.19
Ponts et chaussées.....	48,768.46
Télégraphes.....	164,493.71
Divers.....	62,461.77

Total..... \$3,667,958.59

\$146,560.75 ont été périmés,

Durant l'exercice 1886-87, le montant mis en disponibilité pour la construction et l'entretien des édifices publics s'élevait à \$1,888,456.80. Sur cette somme, \$1,485,318.22 ont été dépensées ; la balance a été en partie périmée et en partie mise en caisse. Ontario a dépensé pour ses édifices publics \$719,508.82, c'est-à-dire près de la moitié du total affecté aux dépenses générales.

Québec vient au second rang avec \$286,206.30. Puis viennent à la file, Territoires du Nord-Ouest, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince Edouard et Colombie Britannique.

Le montant total disponible provenant de toutes sources pour l'amélioration et l'entretien des ports et des rivières, s'élevait à \$1,212,009.32. Sur cette somme il a été dépensé \$742,393.02. La Colombie arrive en première ligne pour la dépense \$223,839.30 ; Québec ensuite : \$196,512.57.

On a dépensé \$143,403.42 pour le service des dragueurs et du dragage.

Les principaux travaux qui ont été faits dans le district de Québec ont rapport à notre ville. Le manège a absorbé durant l'année 1886-87 la somme de \$1,962.62 et les dépenses totales pour cet édifice s'élevaient à la fin de l'exercice financier au montant de \$79,644.59. L'entrepôt de vérification coûtait à la même date la somme de \$75,212.53 pour construction, et \$146.15 pour réparation.

A la session de 1885, la somme de \$15,500.00 fut votée pour compléter l'édifice des immigrants,

et pour construire un autre édifice sur le terre-plein de la princesse Louise.

La première bâtisse fut terminée au commencement de l'année fiscale 1886-87. Le 14 janvier 1887, un contrat fut passé avec M. Alfred Lortie, pour le nouvel édifice moyennant la somme de \$21,200.00. Le nouvel édifice a la forme d'un L composé d'un corps principal de 320 pieds de longueur, et d'une aile de 110 pieds, tous deux ayant une largeur de 32 pieds, outre les verandahs qui ont 10 pieds de large et qui font le tour de l'édifice. Le corps principal est composé d'une partie à un étage de 88 pieds de long, destiné aux bureaux, et d'une autre partie à deux étages, de 232 pieds de long, pour une salle d'attente, en bas, et des dortoirs dans le haut ; l'aile de 110 pieds servira de salle à manger, de cuisine et de bains. Dépenses totales sur les deux édifices, \$20,807.34.

Les glissoires et estacades ont coûté pour entretien et réparations la somme de \$125,672.85 ; celles de la rivière Saguenay destinées à faciliter le flottage du bois depuis le lac Saint Jean jusqu'à la rivière Saguenay et situées sur la Petite Décharge, ont absorbé \$4,611.66.

La dépense pour la construction, la réparation, l'entretien et les frais d'exploitation des lignes télégraphiques, s'est élevée à 105,498.39. Sur ce chiffre les lignes du Golfe Saint Laurent et des provinces maritimes, de la rive nord du Saint-Laurent et la ligne de Québec à la station de quarantaine à la Grosse-Ile, ont occasionné une dépense de \$26,828.99.

Le Rapport contient 29 Annexes renfermant une foule de renseignements détaillés sur les dépenses concernant tout ce qui a trait au département des travaux publics.

LA CORRUPTION A LAPRAIRIE

La contestation de l'élection de M. Goyette, député de Laprairie, reprise devant les tribunaux, jette un nouveau jour sur certains points restés obscurs jusqu'à présent. On se rappelle la fameuse liste des morts et des absents qui devaient dans l'idée des chefs apporter au candidat national une majorité que les vivants semblaient lui refuser.

M. H. Brossard, marchand de Laprairie, homme d'élection, agent actif de M. Goyette, a donné en cour un témoignage qui prouve jusqu'à l'évidence le nouveau système de fraude que les libéraux entendaient pratiquer. Voici sa déposition :

J'ai fait une liste des morts et des absents et je crois l'avoir donnée à M. J. O. Pelland, avocat. Je crois que c'est M. Pelland qui me l'avait demandée. Le Dr J. B. J. Brossard, J. O. Pelland, avocat, ont travaillé avec moi à préparer ces listes là. Nous en avons préparé deux. La première, nous l'avons laissée de côté. Je ne me rappelle pas avoir parlé de ces listes là à M. Préfontaine. Je ne me rappelle pas qu'il ait été question de savoir dans quel but on les préparait.

Q.—DANS QUEL BUT, PENSIEZ-VOUS, ÉTAIENT PRÉPARÉES CES LISTES ?

LE TÉMOIN RÉPOND AVEC BEAUCOUP D'HÉSITATION, QU'IL CROIT QUE C'ÉTAIT POUR FAIRE VOTER LES MORTS ET LES ABSENTS.

Q.—A-T-IL ÉTÉ QUESTION DE FAIRE VOTER CES PERSONNES ?

R.—JE CROIS QU'IL EN A ÉTÉ QUESTION. Je me rappelle pas que M. Préfontaine

m'en ait parlé. IL EN A ÉTÉ QUESTION ENTRE MOI ET M. PELLAND. IL M'A DIT QUE C'ÉTAIT POUR FAIRE VOTER LES MORTS ET LES ABSENTS.

Faire voter les morts et les absents était donc affaire réglée d'avance et habilement préméditée. Mais ce n'était pas suffisant pour s'assurer la majorité. Qu'a-t-on fait ? La nuit qui a précédé la votation, des agents secrets sont allés déposer mystérieusement chez des conservateurs, des enveloppes renfermant une piastre chacune. Ces conservateurs dont les noms étaient connus,—on avait dû en dresser une liste—devaient être assermentés le lendemain. La preuve a été faite dans cinq cas. Citons les dépositions de quatre d'entre eux :

RAPHAEL BESSETTE, journalier, de Laprairie. La nuit de la votation j'ai reçu une lettre contenant une piastre. Celui qui l'a apportée m'a dit que c'était de la part de M. Brisson, mais j'ai vu que c'était un tour pour m'empêcher de voter vu que c'était l'homme du Dr Longtin, Damien Gravel.

EDOUARD FAVREAU, de Laprairie. La nuit avant la votation, on est venu m'apporter une lettre contenant une piastre on m'a dit quelque chose que je n'ai pas compris car je suis sourd. Au poll, on m'a assermenté.

OCTAVE DESFAYETTE, forgeron, de Laprairie. La nuit avant la votation quelqu'un est venu m'apporter une enveloppe contenant une piastre et m'a dit ces paroles : « Au comité de M. Brisson, à cinq heures. » Au poll, M. Alexis Moquin a exigé que je fusse assermenté.

ISAAC AUDETTE, journalier, de Laprairie. J'avais droit de vote. La veille de la votation, le Dr. S. A. Longtin m'a demandé si je voulais charroyer du foin, toute la journée le lendemain. Je lui ai répondu que j'allais voter. Il m'a dit qu'il me donnerait cinq piastres et j'ai compris que c'était pour m'empêcher de voter. La nuit qui a précédé la votation un homme que j'ai reconnu pour être Damien Gravel est venu vers trois heures me remettre, sans mot dire, une enveloppe contenant une piastre. Quand je suis allé voter l'officier rapporteur m'a assermenté.

Le dossier de M. Goyette et de ses amis devient de plus en plus compromettant. Et l'on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve encore ?

La pureté des libéraux perd tous les jours de son éclat.

Purcell !

Cook !

Goyette !

DEMONSTRATION POLITIQUE

Les journaux de Montréal annoncent une démonstration politique prochaine à Québec organisée par le Club conservateur de la même ville. On ne fait erreur que dans la désignation du Club qui doit se nommer "Le Club des jeunes conservateurs de Québec." A cette démonstration qui aura lieu prochainement, les notabilités du parti seront invitées. Toutes ces questions importantes récemment introduites dans la politique formeront le thème sur lequel les orateurs seront appelés à parler, et ainsi tracer la ligne de conduite à venir aux jeunes gens et au parti en général. Si nous sommes bien informé, la démonstration aura un caractère grandiose et devra promouvoir d'une façon notable les intérêts du parti dans cette Province et particulièrement du district.

Nouvelles du Manitoba

Winnipeg, 20.—Les dissensions parmi les libéraux ont été réglées et actuellement la meilleure entente règne dans tout le parti.

Il est très probable que la plupart des ministres recevront de l'opposition quand ils se présenteront devant leurs électeurs pour être réélus.

M. W. P. Smith, qui était l'adversaire de M. Joseph Martin à Portage la prairie, aux dernières élections générales, sera de nouveau son adversaire dans la présente campagne.

Ambroise Lépine, le lieutenant de Riel lors de la première rébellion du Nord-Ouest, pourrait bien être le candidat adversaire de M. Prendergast à LaVerandrye.

M. Cliffe, le rédacteur du *Mail* de Brandon, sera l'adversaire de M. Smart à Brandon-Est.

M. Rogers sera de nouveau l'adversaire du premier ministre Greenway.

Il n'y a pas de doute que Greenway et Prendergast seront réélus ; mais Martin aura la partie chaude et douteuse.

Les conservateurs ne désirent pas la dissolution des chambres ; mais M. Greenway menace d'une dissolution si un seul des ministres est battu. Il dit qu'il en appellera de suite au peuple par des élections générales. C'est peut-être là le moyen de faire réélire tous les nouveaux ministres sans opposition.

Plus tard.—Il est plus que probable qu'il y aura prochainement une dissolution des chambres. Cela est dû à l'opposition que l'on fait à l'élection des nouveaux ministres. Un appel au peuple par des élections générales aura lieu dans peu de jours.

A la chambre aujourd'hui, M. Norquay s'est levé et a soulevé une question de privilège. Il a accusé le gouvernement qui était à peine depuis 48 heures en office, d'avoir violé la loi en donnant instruction aux énumérateurs de ne pas continuer la révision des listes électorales, telle qu'exigée par le statut.

M. Luxton a répondu que ces instructions avaient été données dans un but d'économie et en vue de la redistribution prochaine des sièges parlementaires.

Une proposition a été faite pour faire mettre M. Norquay à la barre de la chambre.

Le lieutenant gouverneur a sanctionné le projet de loi reconnaissant le principe : un seul vote pour chaque électeur.

La chambre après cela s'est ajournée à jeudi prochain.

A L'INDEX

Les journaux de Rome annoncent qu'un décret de la Sacrée Congrégation de l'Index, en date du 7 septembre, approuvé par Sa Sainteté le 20 décembre 1887, condamne la traduction des Saints Evangiles par M. Henri Lasserre. Ceux qui liront la critique de cet ouvrage par un Prêlat de la maison du Pape, ne seront pas surpris de cette condamnation.

Un autre décret déclare rayé de la liste des livres à l'index l'ouvrage du R. P. Croizet S. J. "La dévotion du Sacré-Cœur de N. S. Jésus-Christ."

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.
"Messieurs, Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins, sans autre signe extérieur qu'une légère paine serotieuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médicament. Maintenant il y a trois ans qu'il jouit de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrais facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.
A vous sincèrement,
W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et insupportables, et à chaque mouvement de mon corps le sang se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante-treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir un guérison si complète, alors qu'ils me croiraient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.
A vous sincèrement
HIRAM PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, six pour \$5.

Echos & nouvelles

Danger du gibier faisandé

Il est opportun de dire ici quelques mots du "gibier faisandé" cher aux gourmets.

Eh bien, c'est là un goût répugnant et dangereux. Sait-on ce qu'on mange alors?—Écoutez les micrographes, entre autres le savant Pasteur:

La décomposition des corps morts, disent-ils, s'accomplit en deux périodes: dans la première, qui s'annonce par une odeur nauséabonde, on constate dans les chairs la présence de plus de trente espèces d'animaux microscopiques occupés à en dépecer les parties.

Dans la seconde, qui est caractérisée par l'apparition d'une matière verte, les infusoires qui en ont provoqué la période fétide, disparaissent peu à peu pour faire place à des animaux plus développés en taille, précurseurs naturels des vers visibles à l'œil nu.

Dans l'une et l'autre période de décomposition, la viande (si on peut encore donner ce nom à un détritus infecté) n'offre qu'un bataillon d'insectes grouillants. De plus les animalcules sont de la même nature, peut-être les mêmes, que ceux qui, dans certaines maladies, dans le charbon par exemple, sont les agents actifs de la décomposition du sang.

Après cela, amateurs de gibier faisandé, je vous souhaite un bon appétit.

—Pour prendre après dîner, afin d'accélérer la digestion, les Pilules d'Ayer ont une efficacité merveilleuse.

Incendie à Winnipeg

Un incendie désastreux samedi matin a détruit trois bâtisses près de l'hôtel Whalen. M. J. C. Sproule était le propriétaire de deux des maisons consumées et M. C. A. Baskerville celui de la troisième.

Les pertes de M. Sproule sont de \$1,000, pas d'assurances. M. Baskerville perd \$11,000 et a une assurance de \$3,000. Un locataire du nom de Bond perd \$600 et a une assurance de \$500.

Le feu origina dans l'échoppe de boutique de Bond et personne ne sait comment.

Recette

MOYEN DE CONSERVER LA GLACE POUR L'USAGE D'UN MALADE

On met la glace que l'on désire conserver pour l'usage d'un malade, dans un vase quelconque que l'on couvre avec une assiette, puis en la place sur un lit de plumes, un oreiller, et on jette par-dessus un autre coussin en plumes. On sait que les plumes sont le plus mauvais conducteur du calorique; elles concentrent la chaleur du corps humain et le réchauffent par conséquent; mais, par la même raison, elles retiennent la chaleur amenée de l'extérieur et arrêtent ainsi la fusion de la glace.

Il se forme seulement par la fonte, de petites quantités d'eau qu'on a soin de verser avant de se servir de la glace.

Un médecin assure qu'il a conservé ainsi, par une température du printemps, pour l'usage d'un malade, six livres de glace pendant neuf jours.

Nouvelles de Chicoutimi

A Chicoutimi, M. Wm. Grant a été réélu unaniment conseiller municipal pour le rang St. Thomas. M. Siméon Tremblay a été élu pour la Grande Ligne, par 12 voix de majorité sur son concurrent M. Séraphin Fournier.

—Voici la statistique vitale de plusieurs paroisses du Saguenay:

ST-ALEXIS: Naissances 86; mariages 5; sépultures 30; familles 302; âmes 1681.

LATERRIÈRE: Naissances 44; sépultures 23; mariages 25; âmes 1025; familles 128.

ST-GÉDEON: Naissances 60; mariages 6; sépultures 78; familles 146; âmes 907.

ST-PRIME: Naissances 58; sépultures 23; mariages 7; familles 140; communiant 500; non-communiant 450.

Les pommes canadiennes

Les importations croissantes de pommes du Canada et des Etats-Unis commencent à faire naître des alarmes dans les cercles agricoles et une vive discussion se poursuit en ce moment dans les journaux anglais. On blâme les agriculteurs anglais de ne pas profiter des chances qu'ils ont d'approvisionner le marché indigène et on les invite à améliorer la quantité des pommes anglaises, à moins qu'ils ne désirent que le produit importé monopolise le marché.

Pêche de la petite morue

Cette pêche se fait depuis le jour de Noël jusqu'au 22 janvier environ; c'est alors que ce petit voyageur remonte le fleuve et vient se cantonner dans les chenaux, à l'embouchure de la rivière St. Maurice, près des Trois-Rivières. Les habitants du cap de la Madeleine, de Batiscan, paroisses voisines situées sur les bords du fleuve, se livrent à cette pêche tous les hivers. Il s'en prend aussi quelque peu aux Grondines. C'est un courant qui suit la côte nord du fleuve et vient s'arrêter dans les bouches du St-Maurice. Cette pêche demande un travail considérable. On pratique des barrières sous la glace afin de diriger la course du poisson, qui va se jeter dans les filets du pêcheur. On le prend alors en assez grande quantité. Cette industrie dit M. Guilbaut, doit rapporter \$30,000 à \$40,000 tous les hivers. Ce poisson, comme on le sait, est très populaire en Canada, et il se vend avec beaucoup de facilité aux Etats-Unis.

Société d'agriculture de Gaspé

A une assemblée des membres de la Société d'agriculture n° 1 de Gaspé, tenue à l'Anse du Cap, le 21 décembre 1887, les directeurs suivants furent élus: MM. Joseph X. Lavoie et Jos. Laterreur, senior, de Percé; Joseph Couture et James Couture, de l'Anse à Beaufls; James Baker, de l'Anse du Cap; John Baker, de la Petite Rivière Est; Geo. Gaudin, du Cap d'Espoir; L. Z. Joncas et John L. N. Savage, de la Grande Rivière.

A une assemblée des directeurs tenue le 18 décembre 1887, M. Jos. X. Lavoie, protonotaire de Gaspé, a été élu président, M. James Baker, préfet du comté, vice-président, et M. James M. Remen, réélu secrétaire-trésorier.

Avis aux Mères

Le "syrop calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq cents la bouteille.

Les horreurs du froid

Des télégrammes de St-Paul, Minn., annoncent le nombre des mortalités causées par le froid dans les Dakota, Minnesota, et dans les états voisins. On raconte un seul fatal cas dans le Nord-Ouest du Canada, celle d'un gardien de station de diligence près de Battleford.

On a amené à Winnipeg un homme de Elkhorn. Il avait les pieds et les mains horriblement gelés. Il fut 36 heures dans la prairie lors de la tempête de la semaine dernière. Durant 12 heures il se traîna sur les mains et les genoux. S'il eût été au Dakota, il serait mort parce que le climat y est humide. On a trouvé aujourd'hui près de Clark Crossing le cadavre de Meer, qui s'est perdu durant la tempête. C'est le second décès par le froid et la tempête sur le sol canadien contre 159 dans la même tempête sur le territoire américain.

Prochaine convention

Il a été décidé par le bureau de direction de la Société d'Industrie Laitière de la province que la prochaine convention se tiendra à l'Assomption. Cette décision a été prise à la demande de M. Marsan professeur à l'école d'Agriculture de cette ville.

Assises de Fraserville

Le procès de Elzéar Beaudoin, accusé de tentative de meurtre en tirant trois coups de revolver sur Xavier Jean, a été terminé par un verdict d'acquiescement.

Le juge Cimon, qui présidait les Assises Criminelles, a justifié Beaudoin d'avoir châtié Jean comme il le méritait et a déclaré que ce n'était pas Beaudoin qui devait être au banc des criminels, mais bien Xavier Jean, qui est le seul auteur de tout ce qui est arrivé.

M. Beaudoin était défendu par M. A. Dessaint.

Nos édifices publics

On est à faire plusieurs améliorations dans les édifices parlementaires. Deux éleveurs qui seront mus par l'eau sont en voie de construction, pour l'avantage de ceux qui ont à visiter les bureaux des étages supérieurs, surtout pendant les sessions. On est à poser un escalier en fer en spirale, manufacturé par MM. Carrier et Lainé & Cie., de Lévis. 137 marches sont déjà posées. Il est destiné à conduire du troisième étage de niveau avec les galeries du parlement jusqu'au haut de la tour. Cet escalier passera à travers 7 étages de la cour quand il sera complété. Le pilier autour duquel il tournera aura près de 100 pieds de hauteur. Il tournera dans un diamètre de moins de six pieds.

Recettes

Les recettes du Pacifique Canadien pour la semaine expirée le 1er janvier courant ont été de \$176,000 contre \$148,000 durant la semaine correspondante de 1887, soit une augmentation de \$28,000 en faveur de 1888.

Courageux

Nous avons reçu de M. J. E. Garneau de Pomona, un journal très bien fait publié dans la petite ville californienne. M. Garneau, autrefois de Québec, est établi depuis quelques mois dans cet endroit salubre, et il s'occupe de la vente d'immeubles avec un de ses frères qui a aussi tenté fortune de ce côté. Nos meilleurs souhaits.

Fausse nouvelle

Le Canadien annonce sans en être trop certain que l'église de Ste-Pétronille du bout de l'île a été la proie des flammes dans la soirée d'hier.

Cette nouvelle est complètement fausse.

Notre confrère ne devrait pas donner cours à des nouvelles recueillies au hasard et dont la nature grave, comme dans le cas présent, peut nuire à un endroit qu'un pèlerinage déjà en vogue a rendu plus intéressant.

Encombrement de prisonniers

Son Honneur le lieutenant gouverneur vient de décréter que la prison de Québec soit également celle de Montréal. Cette décision est due à l'encombrement de la prison de Montréal, d'où on a déjà transféré des détenus dans celle de St-Hyacinthe.

Demandez à votre Epicier l'Extrait de Citron "Royal."

Nouvelles de Sherbrooke

S. G. Mgr Antoine Racine, évêque du diocèse de Sherbrooke, est parti ce matin par le train du Québec Central, se rendant à Ste-Marie de Beauce. Monseigneur y chantera la messe de requiem pour le repos de l'âme de feu le Révd. M. Auclair autrefois curé de Ste. Marie de Beauce et en dernier lieu curé de Québec.

—Monsieur le colonel Ibbotson, agent d'immigration en notre ville, est décédé dans la nuit du 18 au 19 courant. Ce fonctionnaire qui a donné tant de preuves de zèle était âgé de 64 ans.

L'armée du salut prend son rôle belliqueux au sérieux. Hier mercredi ses peu nombreux soldats ont fait leur sortie ordinaire armés de haches, de couteaux de boucheries et d'autres armes plus ou moins défensives. On se demande si cette poignée d'écervelés va continuer à jouer au maître et seigneur en notre ville.

Le Pionnier

Les malles pour le lac St-Jean

Un correspondant de la Pointe aux Trembles, lac St-Jean, se plaint que le service des malles de Québec au Lac St-Jean se fait avec beaucoup d'irrégularité. Il dit que durant les tempêtes de la semaine dernière les lettres de Québec, ont été jusqu'à sept jours en retard, lorsque les convois du chemin de fer circulaient régulièrement.

—Le Fer, la Potasse, et les meilleurs altératifs végétaux, font de la Salsepareille d'Ayer un remède sans égal pour le sang.

Recettes du Grand-Tronc

Les recettes du Grand-Tronc pour la semaine finissant le 14 janvier, sont de \$278,511 contre \$268,239 pour 1887 soit une augmentation pour 1888 de \$10,272.

Toux et Rhumes.—Si tous les médicaments ont échoué, essayez le Baume d'Allen et vous guérirez.

Les hommes de bord

L'une de nos grandes maisons de commerce de bois se propose de transférer la plus forte partie de ses opérations à Trois-Rivières ou à Montréal, à cause des règlements tyranniques de la société des hommes de bord.

Immigration

Les agents d'immigration rapportent que le nombre des immigrants a été très considérable cette année et qu'il est probable qu'elle le sera encore plus l'année prochaine. Non-seulement il en est venu d'Europe, mais il en est venu aussi des Etats-Unis du Dakota et du Nevada surtout.

Il fait aussi plaisir d'apprendre qu'on est très scrupuleux sur le choix de ceux qui se sont dirigés aux Nord-Oest et que l'on exerce une surveillance plus grande encore que dans le passé. Nous avons besoin de colons mais il faut qu'ils soient avant tout de citoyens honnêtes et laborieux et qu'ils ne viennent pas ici pour vivre de la charité publique.

Contre l'inflammation des Poumons ou des Intestins administrez les Poudres de Condition "Maud S." à votre Bétail.

Sœur de chœur décédée

Aux Ursulines, est décédée le 19 janvier, Anne McDonnell, dite de St-Jean l'Évangéliste, de Glengarry, Ontario, Sœur de chœur. Elle était dans la 83^{me} année de son âge, et dans la 62^{me} année de sa vie religieuse.

Ontario et Richelieu

Un intérêt plus qu'ordinaire s'attache à la prochaine assemblée des actionnaires de la Compagnie du Richelieu. Les actionnaires ont naturellement hâte de connaître le bilan de l'année écoulée, vu le décès de M. Sénécal qui était à lui seul la direction.

Il y a aussi la rumeur qu'un différend pourrait s'élever entre les anciens actionnaires de la Compagnie du St-Laurent et les actionnaires du Richelieu. Les premiers sont porteurs d'actions du Richelieu au montant de \$250,000 qu'ils ne devaient mettre sur le marché qu'après un certain temps.

Un Vrai Bon Compagnon de Voyage—Le Pain - Kilier de Perry Davis.

Grande conflagration

A MONTRÉAL

Un incendie désastreux, dit le *Monde* de samedi, plus que tous ceux qui ont ravagé notre ville depuis longtemps a éclaté vers minuit la nuit dernière, sur la rue St Jacques à deux pas de la Côte St-Lambert, presque sous les fenêtres de nos bureaux.

C'est quelques minutes après minuit que le constable Lapierre aperçut l'incendie dans le magasin de meubles de M. Azarie Lavigne, Nos. 73 et 75 rue St-Jacques. M. J. B. Ménard occupait aussi une des parties des étages supérieurs de ce bâtiment.

A trois heures ce matin une partie des murs de l'édifice occupé par M. Lavigne s'est écroulée. Vers cinq heures et demie les pompiers purent se dire maîtres du terrain. A ce moment, ils avaient à peu près le contrôle de l'incendie; la part du feu était faite; mais beaucoup plus grande que celle qu'on avait d'abord consenti à lui attribuer. Outre les personnes dont les noms sont mentionnés ci-dessus, plusieurs autres souffrent de dommages considérables. Commencant du côté de la Côte St-Lambert, le premier qui ait souffert du feu, est M. S. Ewing, marchand de café, chez qui le feu a fait quelques dégâts, mais où l'eau et la fumée ont causé la plus grande partie des dommages.

Le No 67 était occupé par plusieurs locataires, M. A. J. White, marchand de médecines; M. J. H. Elliott, lithographe; Lord & Johnson, marchands de médecines; Thompson et fils, marchands.

Le No 69 détruit, était occupé par M. W. O. N. Parker, marchand d'habits.

Le No 71, détruit, était occupé par les personnes suivantes: Alexis Willis, agent; Sabiston & Berger, lithographes; Bourgeau et Herron, marchands de café.

Le No 73 est le magasin de meubles de M. Azarie Lavigne et la boutique de M. Ménard, où le feu a été découvert par le constable Lapierre.

Le No 75 servait de magasin à M. Wilfrid Moquin, confiseur, et d'ateliers à MM. Moquin & Cie, imprimeurs.

Le No 77 était le magasin d'épices de MM. Duffy & Cie.

Au No 79 étaient MM. Wm. Akerman, imprimeurs; Cirice Têtu, agent; Little & Lane, graveurs.

M. E. L. Furniss, marchand de vins, occupait le No 31.

Tous les numéros cidessus mentionnés, depuis le No 67 inclusivement et le No 83 exclusivement sont complètement détruits. Le No 83, occupé par MM. Bushnell & Cie, Manufacturing Company, est aussi beaucoup endommagé par le feu, l'eau et la fumée.

En somme, les pertes sont d'au moins un demi million. Ces pertes sont à la charge des assurances pour environ \$300,000, tout au plus \$350,000, d'après les renseignements que nous avons pu nous procurer. Le reste est à la charge des diverses personnes dont les noms viennent d'être mentionnés.

Les édifices incendiés présentent, en ce moment, un aspect féérique. Jamais les curieux qui affluent ont admiré un palais de glace aussi beau. Toute la façade disparaît sous des stalagmites et des stalactites de glace qui sont en nombre infini et qui cachent jusqu'au dernier pouce de pierre. Jamais spectacle plus original n'a été donné aux habitants de Montréal.

Les membres de la brigade du feu méritent les éloges les plus unanimes. Qu'on se figure le labeur pénible de ces pauvres hommes condamnés à passer la nuit et la journée entière exposés à une température de dix à quinze degrés au-dessous du zéro, combattant avec un courage héroïque les progrès de l'incendie. Le feu était si intense que l'eau lancée par les boyaux se congelait à demi avant d'atteindre les flammes.

Ces pauvres pompiers faisaient peine à voir ce matin. Ils avaient l'aspect d'autant de mannequins de glace qu'un souffle miraculeux aurait soudainement animés et mis en mouvement. Que leurs membres devaient être raides et endoloris sous cette étoffe raide de glace qui refusait d'obéir aux mouvements et dans laquelle ils paraissent cloués comme un instrument de torture!

On ne croirait pas, si on ne l'avait vu de ses yeux; c'est vrai pourtant: dans le cours de la nuit, un homme qui lançait de l'eau du haut d'une échelle s'est trouvé attaché par la glace. Il fallut détacher ses halits de l'échelle au moyen

d'une hache. Il avait les oreilles, les mains et les pieds entrecroisés. Plusieurs de ses camarades ont eu le même sort. Les citoyens devraient vraiment récompenser de quelque façon ces courageux et fidèles serviteurs, qui risquent leur vie pour le bien public.

La pompe No 5 a éclaté ce matin sur la place d'Armes et elle est en ce moment hors de service.

Il a été nécessaire d'employer la vapeur pour dégeler les échelles, qui ne se fermaient pas, à cause de la glace qui s'était formée sur les montants.

LE FROID

Parlons du froid, puisqu'il se fait sentir d'une manière si mordante. En 1819, à Paris, l'année où l'on inventa le thermomètre, le froid atteignit 18 degrés centigrades (0° F). En janvier 1871, les Parisiens, après avoir essuyé le feu des Prussiens, essayèrent un froid de — 31° C. (environ 37° F).

En Sibérie, le 16 janvier 1735, le froid fut si intense que les oiseaux tombaient gelés.

Le 7 décembre 1772, le mercure y gela.

En 1553, le capitaine Villoughby, cherchant le chemin de la Chine, par la mer septentrionale, gela avec tout son équipage à Orzina, en Laponie, sous le 69° de latitude.

En 1596, des Hollandais furent surpris dans la Nouvelle Zemble, avec des froids si intenses que le vin et le cognac, au lieu de se servir dans des verres, étaient débités par morceaux. Le plus grand froid connu a été relevé à la baie d'Hudson: la peau des mains et des pieds tombait au moindre contact avec l'air.

Cette année le plus grand froid constaté est celui qui a empêché les habitants de Brainerd (Minnesota), de mettre le nez dehors—58° F, disait le thermomètre à alcool; car le mercure refuse de descendre plus bas; il est gelé.—50° centig., c'est une jolie température sibérienne.

Les souffrances qu'ont éprouvées et qu'éprouvent peut-être encore les habitants du Nord-Ouest et de l'Ouest sont simplement épouvantables, et, pour comble de malheur, on sait que dans certaines régions du Kansas des milliers de personnes manquent absolument de moyens de chauffage et de provisions de bouche. Depuis le terrible hiver de 1864, jamais on n'avait vu de pareilles misères.

Pendant que sévit dans le Nord-Ouest l'ouragan appelé "blizzard," l'air est littéralement rempli d'un poussier de glace qui entre dans les yeux, dans les oreilles, dans le nez et dans la bouche des malheureux surpris dehors, et ne tarde pas à les suffoquer, le plus souvent avant qu'ils soient gelés.

C'est ce qui explique pourquoi la plupart des morts qu'on a trouvés ces jours-ci sur les chemins et même dans les rues de certaines localités du Dakota avaient arraché les collets de leurs vêtements, s'étaient découvert la gorge et se serraient presque tous le cou dans leurs mains crispées. Ces infortunés n'avaient pas été tués par le froid, mais ils avaient été étouffés par le poussier de glace que le vent leur avait fait entrer dans la bouche et dans le nez. Enfin, dans plusieurs endroits, le vent et le froid qui ont accompagné et suivi l'ouragan étaient tellement vifs que nombre de personnes sont tombées comme foudroyées en essayant seulement de traverser la rue.

Il nous est impossible de signaler tous les drames poignants auxquels a donné lieu ce détachement d'ouragans glacés, et pourtant il en est quelques-uns qu'il est impossible de passer sous silence. Sept fermiers qui étaient allés porter du grain à Saint-Paul, (Minnesota) ont été surpris par l'ouragan pendant qu'ils rentraient chez eux: les cadavres de quatre ont été retrouvés depuis dans la neige et on ignore ce que sont devenus les trois autres. Mais c'est dans le Dakota que les drames de ce genre ont été le plus terribles. A Mellette, quatre enfants ont été gelés à l'intérieur même de l'école.

Lorsque l'ouragan s'est élevé, il faisait si froid à l'école, que l'institutrice, sortie pour aller chercher du secours chez les voisins, a été foudroyée par le froid dans la rue et son corps a été trouvé depuis sous la neige.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1837 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE d'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL-CERISE j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.

HORACE FAIRBROTHER."

Roekingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Écoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE d'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, au moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon chéri. Jugez de ma gratitude? A vous sincèrement,

Mrs. EMMA GEDNEY."

159 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; on vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE d'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.

JOSEPH WALDEN."

Byballa, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE d'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉ PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendu par tous les droguistes.

Echos & nouvelles

Echos des Trois-Rivières

—Le Révérend M. Cloutier, curé des Trois-Rivières est gravement indisposé.

—M. J. B. Boudreault, député régistrateur de cette ville, a désigné cette position. M. Boudreault pratiquera comme avocat aux Trois-Rivières.

—M. James Shortis l'un des plus anciens citoyens de cette ville, est mort vendredi dernier chez les révérends Dames de la Providence. M. Shortis a été inhumé hier, au cimetière protestant.

La Paix.

Municipal

M. J. Eugène Caron a été élu à l'unanimité, maire de Tadoussac.

M. Blais, marchand, a été élu maire à l'unanimité, pour la douzième fois.

M. E. Guibault, M. P., a été élu maire de Joliette.

M. Panneton, a été élu maire de Sherbrooke.

Chronique du feu

—Alarme avant-hier soir à la boîte 54, pour un feu de cheminée chez le sergent Brown, quartier Montcalm.

—Hier matin, alarme à la boîte 48. Un tuyau enflammé a failli mettre le feu à une maison, quelque part rue St-Ours.

—Hier midi, alarme à la boîte 12, pour un feu de cheminée.

Nouvelles de Fraserville

Lundi dernier aussitôt après la séance du conseil, le nouveau maire, M. N. E. Pelletier, est descendu à l'hôtel Larochelle, en compagnie des conseillers et de quelques amis, où M. Pelletier fit servir des rafraîchissements.

La santé de M. le maire fut bue avec enthousiasme ainsi que celles de MM. les conseillers et de M. le secrétaire.

M. le maire reçut les félicitations de ses nombreux amis à l'occasion de son élection à la mairie.

—M. le Dr Hudon, de Fraserville se trouvant un peu mieux ces jours derniers, a mangé du raisin vert, ce qui a eu un effet très défavorable sur sa santé. Depuis la maladie n'a fait qu'augmenter.

Progrès

M. Cléophas Rochette, grand industriel de St. Sauveur, Québec, vient d'acheter sur le terrain de M. Gowen, à Stadacona, St. Roch-nord, plus de 100,000 pieds de terrain pour y construire une briqueterie, afin d'expédier à l'étranger. Il a payé six cents le pied—c'est bien peu pour le présent, mais tout de même, ceci montre que les gens de Québec ne sont pas en arrière de Montréal quand il s'agit d'affaires. Un syndicat, formé d'hommes importants, se propose aussi de construire plusieurs fabriques à la même place où Jacques-Cartier vint hiverner avec ses vaisseaux.

Avalanche

Vendredi matin, une avalanche de neige s'est détachée du flanc du cap Diamant et a mis en pièces les châssis de la résidence de M. Michael Huck, rue Champlain, causant aussi d'autres dégâts et obstruant la rue, où personne heureusement ne passait alors. Cet endroit est fort dangereux, car si les avalanches de neige y sont à craindre en hiver, les éboulements de roc le sont également en été.

Chronique du feu

Samedi matin des alarmes ont été données aux boîtes 54, 52, 48 pour des feux de cheminée qui n'ont causé aucun dommage.

Il n'y a pas été de même de la résidence de M. L. J. Demers, sur la grande Allée, où un feu de cheminée a failli dégénérer en incendie, vers onze heures. Un message téléphonique a averti les pompiers, qui sont accourus en toute hâte, et fort heureusement il n'y a que de très légers dégâts. C'est la deuxième fois depuis huit jours que le feu éclate chez M. Demers. La semaine dernière, les rideaux du salon ont été enflammés par une bougie que portait un enfant.

Horticulture

Il y aura le 1^{er} février prochain, à Montréal, une réunion conjointe de la Société d'horticulture de Montréal et de la Société des fruitiers. On traitera à cette réunion le sujet suivant: "Quels sont les fruits qui sont le mieux adaptés aux régions les plus froides de notre province." Nous tiendrons nos lecteurs au courant des débats.

Fausse rumeur

On a répandu le bruit que les compagnies du Grand-Tronc et du Pacifique Canadien avaient retiré les privilèges qu'elles accordaient à l'Association des commis-voyageurs. Il n'en est rien: les arrangements de l'association avec ces compagnies expirent le 1^{er} février prochain, et rien de défini ne sera connu d'ici à cette date. L'association espère arriver à un arrangement satisfaisant avec les compagnies en question.

Confiscation

Les officiers du revenu ont fait une incursion dans la cour du remisier Juneau, de la rue Saint-Jean, et ont saisi un cultivateur de la Pointe-aux-Trembles de 200 livres de tabac canadien qu'il offrait au public sans observer le petit règlement que lui impose le gouvernement.

Gilmour vs. Paradis.

OTTAWA, 21.—Dans la cause de Gilmour contre le révérend Père Paradis, on croit que M. Rochon, M. P. P., se rendra en Angleterre pour plaider cette cause devant le comité judiciaire du Conseil Privé, et cela en faveur du révérend Paradis, M. Rochon remplacerait ainsi l'hon. M. Crier.

M. Dalton McCarthy sera l'avocat de M. Gilmour devant le Conseil Privé.

Les desbardeurs

On nous informe qu'une de nos grandes maisons qui font le commerce de bois va transporter ses bureaux et le siège de ses affaires aux Trois-Rivières, vu les exigences des débardeurs québécois.

A l'Hôtel-Dieu

Samedi dernier, avait lieu, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, une cérémonie bien touchante. La Révérende Mère Ste-Hélène, (née Cécile Landry), fêtait le soixantième anniversaire de sa profession religieuse. Il y a eu à cette occasion chant et musique pendant la messe. La Rev. Mère Ste-Hélène, quoique octogénaire, a encore la fraîcheur de la jeunesse.

Qu'est-ce que la petite morue ?

M. l'abbé Provancher, consulté sur l'identité de ce friand petit poisson, a répondu en ces termes :

" *Le petit poisson des chenaux*, comme on l'appelle aux Trois-Rivières, est une appellation bien trop vague, qui ne précise rien. A Québec, on le désigne avec bien plus de raison par le nom de *petite morue*, et de fait c'est une véritable morue, non tout-fois le petit de la grosse morue. C'est la morue pruinée, *Morrhua pruinosa*, Dekay, le *Tom cod* des anglais.

Les noms vulgaires servent souvent à nous faire reconnaître dans le dédale des classifications, mais il arrive aussi parfois qu'ils nous écartent par leur mauvaise application."

Lettre mystérieuse

Le capitaine du vapeur du gouvernement le "Newfield" a transmis au ministère de la marine la lettre suivante, trouvée près de l'Île de Sable, la semaine dernière :

Terreneuve, 12 novembre 1887.

Chers parents,—Je suis venu vous dire adieu pour toujours. Je serai bientôt dans l'autre monde ; non pas seul, cependant, car nous sommes 890 passagers dans un terrible désespoir. Il ne nous reste plus qu'une demi heure à vivre. Adieu donc, et prenez courage et ne pensez plus à moi.

Au bas de la lettre est une signature qui semble se lire comme suite : "L. Linther, de Saint Nicolas, Meurthe." Le ministère de la marine fait faire des recherches sur cette affaire.

Les malles océaniques

On croit que ce sont les lignes de steamers Allan et du Dominion qui vont recevoir le contrat du transport des malles océaniques. Mais ces lignes devront faire un service plus rapide que par le passé.

La Société Numismatique

La réunion annuelle des membres de la Société Numismatique a eu lieu chez l'honorable juge Baby.

Le rapport du secrétaire est des plus satisfaisants et l'exposition des portraits historiques a eu un grand succès.

Les élections ont donné les résultats suivants : Président, l'honorable juge Baby ; 1^{er} vice-président, M. Edward Murphy ; 2^e vice-président, M. C. T. Hart ; secrétaire, W. D. Lighthall ; trésorier, R. T. Lyman ; conservateur, J. A. U. Beaudry, tous réélus.

Un Québécois

Nous apprenons avec regret la mort de M. Joseph Dorion, fils de feu M. Isaac Dorion. Le défunt habitait New-York depuis assez longtemps.

L'affaire Febich

Mademoiselle L'Hébreux qui demeurait chez le hongrois Febich et qui a été arrêtée à la suite des vols commis chez M. J. B. Laliberté a manifesté l'intention de produire un plaidoyer de non culpabilité.

M. Rameau

Vendredi M. Siméon Lesage, député-ministre de l'agriculture, recevait une lettre de madame Rameau qui lui annonçait que le célèbre écrivain français de ce nom viendra de nouveau au Canada durant le cours de l'été prochain. A l'heure qu'il est M. Rameau met la dernière main à une nouvelle édition de son célèbre ouvrage sur le Canada, intitulé : *Une colonie féodale*.

D'après la lettre reçue par M. Lesage, il est permis d'espérer que M. et madame Rameau passeront l'été prochain au Canada.

Le beurre du Lac St Jean

Une lettre reçue de la Nouvelle Orléans a demandé une tinette de beurre du lac Saint Jean. Elle a été expédiée d'Hébertville et envoyée à sa destination. On voit que la réputation de cet article se répand au loin.

Maire

M. Napoléon Prévost qui vient d'être réélu maire de la Patrie, pour la neuvième fois, a été aussi réélu directeur de la société d'agriculture No 2 du comté de Compton. Nos félicitations.

Incendies

Le feu a pris, samedi, à la maison rue Hamel, n. 7, haute ville, par un des tubes à air chaud en contact avec la boiserie de l'entre plancher. Heureusement que la chose n'est pas arrivée la nuit et que les pompiers vinrent à temps, autrement on aurait eu probablement à déplorer un désastre.

—On nous écrit de St-Jean Deschaillons que la maison et les dépendances de M. Amédée Baron ont été détruites par un incendie durant la journée de samedi dernier. Les pertes sont d'à peu près \$1,000, et il n'y avait pas d'assurance.

Une chute fatale

Samedi soir, M. Louis Paré, autrefois portier à l'évêché et qui dernièrement a ouvert pendant quelque temps une boutique de barbier sur la rue St-Jean, a fait une chute grave dans la rue, et il s'est fracturé un bras.

Achat de propriétés

Le gouvernement local a acheté des propriétés dans la rue des Jardins afin de faire une route d'entrée, par cette rue, au nouveau palais de justice. Une de ces propriétés est actuellement habitée par M. Charles Huot et appartient aux demoiselles Wilkie ; l'autre sert de bureaux à MM. les avocats Malouin ; et la troisième est l'hôtel McGlory.

Banc d'œuvre

M. Pierre Bertrand a été élu unanimement marguillier à St-Basile, en remplacement de M. Joseph Bédard.

Election municipale

La lutte dans le quartier Notre-Dame s'est terminée lundi, par la victoire de M. Ls. Ed. Couture qui a obtenu 96 voix de majorité sur son adversaire M. J. B. Michaud.

A la fermeture du poll, lundi après-midi, lorsque la victoire de M. Couture fut proclamée, le candidat heureux remercia ses amis de lui avoir donné la victoire par une aussi forte majorité.

MM. I. N. Belleau, avocat, et J.E. Roy, notaire, adressèrent ensuite la parole.

M. Couture fut conduit en triomphe jusqu'à sa résidence par une foule considérable qui se dispersa après avoir poussé plusieurs hurrahs pour le candidat victorieux.

Ce que je ferai !

Les symptômes de l'excès de Bile sont malheureusement trop bien connus. Ils diffèrent jusqu'à un certain point chez des différents individus. Un homme Biliéux est rarement un mangeur à son déjeuner. Trop fréquemment, hélas il a un excellent appétit pour les liquides mais il en manque le matin pour les solides. Sa langue mérite d'être examinée en tous temps ; si elle n'est pas blanche et chargée, elle est rude, à coup sûr.

Le système digestif est tout à fait en désordre et la Diarrhée ou la Constipation est un symptôme où les deux peuvent alterner. On rencontre souvent les Hémorrhoides et même perte de sang. Il peut y voir du vertige et souvent du mal de tête et de l'acidité soufflante et sensibilité au creux de l'estomac. Pour corriger tout cela sinon le guérir essayez la *Fleur d'Asot de Green*, elle coûte peu et des milliers de personnes attestent son efficacité.

Etablissements agricoles

Les établissements agricoles fondés par des propriétaires français, en ces dernières années, dans la province du Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, se développent de la façon la plus encourageante. Les grandes propriétés créées par MM. Meyer et de Roffignac à la Rolandrie et Whitewood, notamment, et celles de MM. de Saint-Exupéry et de La Borderie à la Rivière-aux-Rats, sont en pleine prospérité. De nombreuses familles de cultivateurs français vont chaque jour s'y établir dans des conditions qui leur assurent à elles-mêmes la récompense légitime de leur déplacement et de leurs labeurs. Il suffit au paysan français de rester économe et travailleur pour se constituer un capital en quelques années et devenir à son tour un gros propriétaire.

M. de La Borderie, qui vient d'arriver à Paris après un séjour de plus d'une année dans ses propriétés de Saint

Pierre sur la Rivière aux Rats, nous donne sur les conditions du climat du Manitoba et de la fertilité des terres les témoignages personnels les plus convaincants. Il fait également le plus grand éloge des Canadiens et des Métis Français, ses voisins et vante leurs qualités sociales. La sécurité et les avantages très brillants que présente le placement des capitaux employés dans l'achat des terres au Nord-Ouest canadien, lui semblent tels, qu'il n'hésite pas à conseiller à ses amis et à ses compatriotes d'imiter son exemple et de chercher un palliatif à la détresse de l'agriculture en France en allant reconstituer dans ces contrées vierges et libres la propriété française.

M. de La Borderie repartira en mars pour aller diriger le labour de ses terres, et compte emmener avec lui plusieurs fermiers avec leurs familles.

(Paris-Canada.)

Les ruines fumantes

CONDUITE COURAGEUSE DE DEUX POMPIERS.— LES COMPAGNIES D'ASSURANCE

Les compagnies d'assurance, qui se plaignent, depuis longtemps, de l'insuffisance de la brigade du feu de Montréal, élèvent la voix avec plus de force depuis le désastre de samedi. Les dommages retombent dessus, pour près des trois quarts ; ils murmurent naturellement contre la corporation. Mais, pour être juste, il faut admettre que leurs réclamations ne sont pas sans raison.

Montréal grandit tous les jours avec une rapidité étonnante ; la ville s'annexe de nouveaux quartiers très peuplés et c'est à peine si elle ajoute par-ci par-là quelques rares pompiers à sa brigade, quelques constables à sa police.

Aussi, l'insuffisance de ces deux corps de sûreté publique est-elle reconnue de tout le monde. Ils suffisaient à nos besoins, il y a dix ans, mais aujourd'hui, ils ne sont guère en nombre que la moitié de ce que la sûreté publique exige.

Samedi soir, après le combat de la nuit et de la matinée, les boyaux étaient gelés et hors de services, deux pompes à vapeur avaient été mises hors de combat et, sur toute la brigade, il ne restait dit-on que six hommes parfaitement valides. Les autres étaient les uns blessés, les autres tourmentés par les cuisantes engelures, succombant de froid et de fatigue.

Les compagnies d'assurance, par leurs agents ont exprimé l'intention de porter du coup le taux des assurances au double, c'est-à-dire de 20 à 40 pour cent. Ils ont cependant, mis de côté cette détermination temporairement du moins ; quitte à la reprendre si les autorités municipales ne mettent pas la brigade du feu sur un pied qui réponde à leurs exigences. Ils doivent se concerter sous peu avec le comité du feu et les autres membres de la corporation.

Onguent d'Holloway

Les plaies, blessures, ulcérations et autres maladies affectant la peau, sont susceptibles d'amélioration au moyen de cet onguent rafraîchissant et curatif, qui lui a valu les plus fortes louanges de la part des personnes qui ont souffert durant des années de maladies de jambes, de poitrines en mauvais ordre, d'hémorrhoides, d'abcès et d'ulcères chroniques, après que tout espoir de guérison eût cessé. Il n'y a que ceux qui ont fait l'expérience des effets adoucissants de cet Onguent qui peuvent se former une idée du confort qu'il apporte en diminuant l'inflammation et soulageant la douleur. Partout où l'Onguent d'Holloway a été employé, il a fait sa réputation, il a été recherché avec fureur comme le remède le plus facile et le plus sûr pour toutes ces sortes de maux. Dans la névralgie, le rhumatisme et la goutte, la même application, faite à propos, donnera un soulagement merveilleux.

Faux billets

Depuis quelques semaines, les autorités du Revenu de l'Intérieur à Ottawa, avaient été prévenues que de faux billets de \$1.00 de la Puissance étaient mis en circulation. Il n'y a pas d'émission de billets de cette dénomination, ce qui n'empêche pas que beaucoup de personnes se firent prendre et les mirent eux-mêmes en circulation. Le faux était assez habilement fait et portait l'effigie de la princesse Louise. Disons de suite qu'il était difficile, même après examen, de remarquer le faux.

CERTIFICAT IMPORTANT

Québec, 14 Janvier 1888.

A Mess. TOUSSAINT & C^{ie},

Québec.

Messieurs,

J'ai examiné les quelques échantillons de vin que vous m'avez envoyés et qui viennent de la maison A.-C. TOURNIER, viticulteur à Sandwich, Ontario. Je les trouve excellents et propres à tous les usages où les vins peuvent être recommandés.

Il y a d'abord le Claret qui est vraiment délicieux. C'est un vin que l'on peut prescrire avec avantage à tous les dyspeptiques, car il est agréable au goût, facile à digérer, suffisamment stimulant pour ne pas fatiguer la muqueuse de l'estomac, et très propre à activer le travail de la digestion. Ce vin contient entre onze ou douze pour cent d'alcool.

Le vin de Port Canadien est à mon avis supérieur au Claret et peut également être prescrit pour les mêmes usages.

Le Sauterne Canadien contient un peu moins d'alcool, 10 à 11 p 100, mais il n'en est pas moins bon, et c'est avec plaisir que je le recommande à tous ceux qui ont besoin d'un excellent digestif.

Quant au vin de Messe, c'est sans contredit le meilleur vin dont on puisse se servir pour le Saint Sacrifice, pour la raison toute simple qu'il est beaucoup moins capiteux que le vin de Colli, dont on se sert généralement, et qu'il fatigue moins l'estomac, ne contenant que très peu d'alcool, avantage immense pour les estomacs faibles qui souffrent assez souvent de la présence d'un vin très alcoolisé sur l'estomac à jeun.

Tous ces vins sont très purs, ce dont on peut facilement se convaincre par le bouquet et l'arôme qu'ils exhalent et que l'on ne rencontre que dans les meilleurs vins.

Bien à vous,

C. E. LEMIEUX, M. D.,

Professeur à l'Université-Laval,

Québec, 25 janvier 1888.

Nouvelle église

Le contrat, pour la pierre, pour la construction de l'église de St-Alphonse de Ligori, a été confié à M. O. A. Jacques de Lévis.

M. Jacques a commencé à extraire la pierre de la carrière Deschambault.

Canadiens à Paris

Inscrits au Commissariat général du gouvernement du Canada, 10, rue de Rome :

- M. A. Hamel, Québec. Hôtel Dauphin.
- Hon. L. R. Masson, Québec. Hôtel Continental.
- Madame Masson, Québec. Hôtel Continental.
- M. Paul Masson, Québec. Hôtel Continental.
- M. Henri Masson, Québec. Hôtel Continental.
- Hon. P. Garneau, Québec. Hôtel de France et de Bath.
- M. J. Geo. Garneau, Québec. Hôtel de France et de Bath.
- M. Gustave J. Hamel, Québec. Hôtel de France et de Bath.
- M. P. de La Borderie, Rivière-aux-Rats. 3, rue Jadin.

Aux nouveaux Abonnés !

CONDITION :

\$1.00—pour une—\$1.00

PLASTRE

VOUS RECEVREZ LE

Journal des Campagnes

PENDANT DOUZE MOIS

Ainsi que TROIS VOLUMES mentionnés plus bas qui sont d'une très grande utilité.

Ne manquez pas de vous abonner au Journal des Campagnes qui se publie tous les JEUDIS, contenant 16 pages de matière à lire. En outre, nous donnons comme prime aux nouveaux abonnés TROIS MANIFIQUES VOLUMES consistant en :

- Le Petit Mois du Sacré-Cœur,
- Le Recueil des Recettes et le Médecin à la Maison,
- Le traité sur le cheval et ses maladies.

S'ADRESSER A

ELZEAR BEDARD

AGENT,

du Journal des Campagnes,

No 9, RUE BUADE, QUEBEC

Seul autorisé à donner les cadeaux.

Feuilleton du JOURNAL DES CAMPAGNES

26 Janvier 1888—No 4

LA BANDE MYSTÉRIEUSE

[SUITE]

Naturellement Marie lui assurait qu'elle ne le quitterait jamais, qu'elle était heureuse auprès de lui, qu'elle ne rêvait pas d'autre bonheur.

—Bah ! reprenait alors Muller avec un rire plein d'amertume, tu te marieras un jour tu épouseras un homme riche. Il te rendra égale des grandes dames qui venaient voir tes compagnes au parloir du couvent ; sa mère deviendra la tienne. Toi qui auras tant voulu connaître ta mère tu m'oublieras bientôt pour une étrangère, une inconnue, qui n'aura pas, comme moi, entouré ton enfance de soins et de tendresse, mais que tu aimeras parce que tu l'appelleras ta mère. Elle aura tous les privilèges d'une mère sans en avoir jamais rempli les devoirs.

Quand il entrait dans cet ordre d'idées, il s'irritait peu à peu, et, indigné à la seule pensée que sa fille pourrait l'oublier, il finissait souvent par s'exalter à un tel point qu'il semblait presque avoir perdu la raison.

C'était une triste existence pour Marie. Malgré son dévouement filial et son angélique douceur, elle donnait parfois un soupir de regret à ses compagnes du couvent, aux heures insouciantes de son enfance. Mais ce regret, elle se le reprochait comme une mauvaise pensée, comme une acte d'ingratitude envers son père, qui ne vivait que pour elle et qui eût été profondément affligé s'il eut pu supposer qu'elle n'était pas heureuse auprès de lui.

Aussi la jeune fille s'efforçait elle en présence de Muller, d'être aussi gaie, aussi insouciant que par le passé.

Cependant la préoccupation continue à laquelle son père semblait en proie, ses voyages fréquents à Schelestadt et les préparatifs de départ qu'il avait commencés à plusieurs reprises, lui causaient une inquiétude qu'elle ne pouvait maîtriser, une sorte de terreur vague, comme s'il eût pressenti qu'un événement funeste était à la veille de se produire.

Dans la situation d'esprit où était Marie, les faits les moins importants lui semblaient tous avoir quelque rapport avec les craintes qui l'agitaient, et lui causaient de véritables terreurs.

Enfin un jour ces terreurs, jusque là chimériques, semblèrent s'appuyer sur un fait positif, assez inexplicable pour impressionner même une imagination moins exaltée que celle de Marie.

Un personnage, sur le visage ridé et basané duquel il aurait été difficile de lire, même à dix ans près, la date de sa naissance, vint un matin demander Jean Muller.

Cet individu, grand, maigre, vêtu avec une recherche de mauvais goût avait les cheveux et la barbe d'un noir dont la nuance, trop mate pour n'être pas due à des moyens artificiels, était d'ailleurs démentie par des yeux bleu pâle, bordés de cils d'un blond ardent. Il parlait mal le français, et, dans l'impatience qu'il ressentit d'être obligé d'attendre le fermier pendant un quart d'heure, il proféra contre lui en langue madgyare les malédictions les plus énergiques.

Marie, très effrayée de se trouver seule avec un pareil visiteur, n'eut

garde de lui apprendre qu'elle comprenait le madgyar ; et quand son père arriva, ce ne fut pas sans appréhension qu'elle se leva pour le laisser en tête à tête avec son hôte.

—Arrive donc ! cria ce dernier à Muller—toujours en madgyar, — on abandonne les camarades quand on n'a plus besoin d'eux, à ce qu'il paraît !

Muller ferma la porte par laquelle Marie venait de sortir, mais pas assez vite cependant pour l'empêcher d'entendre le reproche qu'on lui adressait. Toute rêveuse, la jeune fille alla s'asseoir devant la porte de la ferme, attendant avec anxiété le départ de l'étranger, en se demandant quels pouvaient être ces camarades soi disant abandonnés par son père et dont elle n'avait jamais entendu parler.

L'entretien dura longtemps, au moins une heure et demie ; et quand enfin les deux hommes reparurent, l'étranger était radieux, tandis que la physionomie de Muller avait une expression de résolution farouche et presque désespérée.

Le fermier avait sans doute prévenu son hôte que Marie comprenait le madgyar, car celui-ci en passant près de la jeune fille, lui adressa dans cette langue un adieu demi ironique demi courtois, qui accrut encore la mauvaise opinion que tout d'abord elle avait conçue au sujet de ce singulier visiteur.

Muller, tout en s'entretenant à demi-voix avec son hôte et en jetant à droite et à gauche des regards inquiets, comme s'il eût voulu s'assurer que personne ne les épiait, conduisit l'étranger assez loin sur la route de Schelestadt. Il l'aurait probablement accompagné plus longtemps encore, si un voyageur qui venait de les croiser dans l'omnibus du chemin de fer n'eût sauté tout à coup à terre pour venir rejoindre le fermier.

—Qu'as-tu donc ? demanda en madgyar, le compagnon de Muller. Te voilà tout pâle. Est ce que par hasard on aurait fait un comp sans les amis ? Si tu l'as fait et que tu sois mis dans l'embarras, tu n'as que ce que tu mérites.

—Enchanté de vous rencontrer ! s'écria le jeune homme. C'est justement pour vous que je viens ! j'ai à vous entretenir d'une affaire grave et toute confidentielle.

—Ah ! très bien ! je suis à vous, balbutia Muller, sachant à peine ce qu'il disait.

—De quoi s'agit il ? demanda impérieusement le Madgyar, continuant d'employer sa langue maternelle. Dites le, Jean, je veux le savoir.

—Impossible, Stephan ; plus tard, répliqua Muller, aussi en madgyar. Il n'y a rien là, je vous l'affirme, que vous ou les autres puissiez me reprocher. A contraire ajouta t il d'un air sombre, j'irai peut être vous rejoindre plus tôt que nous ne l'avons dit.

—Si c'est l'arrivée de ce jeune homme qui vous décide, qu'il soit donc le bienvenu fit le Madgyar en riant. Je vous laisse, camarade ; mais ne m'obligez pas à venir de nouveau vous chercher.

Sans laisser à son compagnon le temps de répondre à cette espèce de menace, Stephan s'éloigna rapidement en jetant un regard railleur à M. de Marville, un peu surpris de l'étrange société dans laquelle il trouvait Muller.

—Drôle de fermier ! pensait l'habitué du boulevard des Italiens en mordant par un mouvement machinal l'ongle de son petit doigt, ce qui peut être un indice de forte préoccupation, mais ne donne pas une expression intelligente à la physionomie qui se livre à ce gracieux passe temps.

—Je vous écoute, monsieur, dit

Muller qui avait eu le temps de se remettre de son trouble.

—Ici ? fit Eugène de plus en plus surpris. Mais l'entretien que je désire avoir avec vous devant être assez long nous ferions mieux, je crois, de nous rendre à votre ferme.

—A la ferme ? pourquoi ? s'écria soudain Muller avec une violence que rien ne semblait motiver. Autant vaut en finir toute de suite ! Dites votre affaire, allons ! Vous n'êtes pas seul n'est-ce pas ?

Eugène, quoiqu'il eût pris dans le monde interlope au milieu duquel il vivait, des allures qui au premier abord, pouvaient faire douter de son intelligence, avait assez de la finesse de sa mère pour comprendre qu'il s'était jeté sans le vouloir au milieu d'une intrigue dont le nœud lui échappait et pour essayer de tirer parti de sa découverte.

—Vous vous méprenez sur mes intentions, cher monsieur Muller, reprit il résolu à n'avancer qu'avec la plus extrême prudence sur le terrain inconnu où il venait de mettre le pied. Bien loin de vouloir vous nuire, je viens ici vous prévenir du danger qui menace vous et votre charmante fille, afin que vous puissiez prendre vos mesures pour y échapper.

—Vous ? fit Muller, partagé à son tour entre l'étonnement et la défiance.

—Oui, moi ! Mais, avant tout entrons à la ferme ; ce n'est pas sur la grande route que nous pouvons causer du sujet qui m'amène.

—Allons ! reprit Muller, du même ton qu'il eût pu dire : Finissons-en à tout pris ; le plus affreux malheur est préférable aux tortures de l'incertitude.

Tous deux se dirigèrent vers la ferme. On échangea peu de paroles pendant le trajet, qui se fit rapidement. Chacun s'efforçait de deviner ce qui se passait dans l'esprit de son compagnon. Muller croyait connaître le but de la visite d'Eugène, et l'expression farouche, presque menaçante de sa physionomie n'avait rien de rassurant. Quant à M. de Marville, il cherchait à modifier son plan de conduite, de manière à profiter des avantages que pouvait lui offrir la situation équivoque où il croyait avoir le fermier.

—Monte dans ta chambre, petite ! dit brusquement ce dernier à Marie ; j'ai à causer d'affaires avec monsieur.

La pauvre fille, troublée par la dureté de son père et par la présence d'un nouveau visiteur, s'empressa d'obéir. Elle s'assit près de la fenêtre de sa chambre. La nuit qui tombait finit par la plonger dans un demi-sommeil, et son imagination prêtant un nouvel aspect aux objets qu'elle ne distinguait plus que confusément, elle crut voir Stephan, le Madgyar, se glisser parmi les arbustes du jardin qui entourait la ferme. Il lui semblait qu'il s'approchait de la porte d'entrée fermée avec soin par Muller, et qu'il l'ouvrait à l'aide d'un instrument dont elle ne pouvait distinguer la forme. Elle voulait se lever pour courir auprès de son père ; mais, paralysée par la terreur, elle ne pouvait y réussir ; une force surnaturelle l'empêchait de faire aucun mouvement.

Après avoir renvoyé sa fille, Muller introduisit Eugène dans une sorte de petit parloir attenant à la salle de la ferme.

—Eh bien ? fit il d'un ton presque menaçant.

Eh bien ! reprit Eugène évitant de se livrer, vous m'accusez à tort de vouloir vous nuire ; mon seul but, en venant ici, est comme je l'ai dit de vous rendre un grand service.

—Un service à moi ? Et lequel ? demanda Muller, qui crut deviner un piège.

—Un service...concernant votre fille, dit le jeune homme ainsi mis

en demeure de s'expliquer. Vous l'aimez tendrement, je le sais ; si on l'éloignait de vous, si on vous privait de son affection, vous souffririez beaucoup, n'est-ce pas ?

—Au fait ! fit Muller avec une étrange brusquerie : où voulez-vous en venir ?

Où je veux en venir, mon cher ? Mais je vous le répète, à vous rendre service. En deux mots, voici ce dont il s'agit : Ma tante, madame d'Ortigny—dont j'avais cru devoir vous taire le nom—a vu mademoiselle Marie à Paris ; elle lui a trouvé une ressemblance avec la fille qu'elle pleure ; et mon cousin, Paul d'Ortigny, voudrait utiliser cette ressemblance dans son propre intérêt. Il voudrait faire jouer à votre fille un rôle infâme et dangereux, peut être même la faire passer pour la petite Blanche d'Ortigny, disparue depuis longtemps.

Muller ne répondit pas : de grosses gouttes de sueur perlaient à la racine de ses cheveux ; ses mains se seraient l'une contre l'autre avec tant de force que ses ongles pénétraient dans la chair sans qu'il s'en aperçut.

—Je ne sais si vous comprenez, reprit Eugène un peu déconcerté par ce silence. On veut enlever votre fille. Mon cousin viendra chez vous, dès demain peut-être ; il vous fera d'abord des offres brillantes, qu'il saura éluder plus tard ; et si vous les refusez, il peut recourir à la violence ; il ne faut pas qu'il voie votre fille, emmenez là au plus tôt et le plus loin possible.

—Pourquoi ? dit Muller, affectant un calme qui démentait le tremblement de sa voix. La fuite convient seulement à ceux qui ont quelque reproche à se faire. Je saurai bien défendre ma fille ; au besoin, j'aurais recours à la justice.

—A la justice ? allons donc ? vous plaisantez ! fit Eugène en ricanant au souvenir du trouble qu'il avait surpris chez le fermier.

Muller se dressa comme s'il eut été mû par un ressort.

—Ah ! nous nous comprenons donc ! dit il d'une voix sourde. Cartes sur table, mon beau monsieur ! est-ce un piège que vous me tendez ou un marché que vous me proposez ? En un mot : est ce la paix ou la guerre ?

—Un piège ? un marché ? repris Eugène pensif, tiens, mais, est ce que par hasard... Oh ! oh ! très curieux, en vérité ! Cher monsieur Muller, ajouta-t-il en changeant de ton, permettez moi d'allumer un cigare, quand ce ne serait que pour nous éclairer. Je crois que notre conversation va devenir très intéressante.

Sans paraître remarquer l'air peu encourageant de son hôte, M. de Marville alluma un cigare ; puis il reprit, avec l'aisance d'un homme qui se croit maître de la situation :

—Ce n'est point un piège. Quant à un marché, c'est selon. Je ne sais rien de vos affaires ; seulement, dans votre intérêt, il est urgent que M. d'Ortigny n'aperçoive jamais votre fille.

—Si ce n'est pas un piège, si ce conseil est donné seulement dans mon intérêt, dit lentement le fermier, cherchant, malgré l'obscurité, à distinguer les traits de son interlocuteur, d'où vient votre sollicitude pour moi ? Pourquoi tenez-vous tant à m'éloigner ? Vous m'avez insulté tout à l'heure, et cependant votre insistance est de nature à m'inspirer de singuliers soupçons. Ma fille et moi nous pourrions sans doute rencontrer, en nous éloignant, des dangers plus graves que ceux auxquels nous sommes exposés ici.

—Vous le prenez bien haut, maître Muller ! répliqua vivement M. de Marville en se levant à son tour. Moi aussi, j'ai de singuliers soupçons ; ou plutôt j'ai la presque certi-

tude que Marie Muller n'est autre que Blanche d'Ortigny.

—Oh ! tu ne le répèteras pas ! s'écria le fermier bondissant vers le jeune homme, qu'il terrassa avant que celui-ci eût pu prévoir cette brusque attaque.

Ses mains nerveuses étreignaient déjà le cou du malheureux, quand une vive lumière, frappant soudain ses regards, lui fit lâcher prise.

C'était Stephan, le Madgyar, qui venait d'allumer une lampe placée sur la table.

—Là, là, ne nous fâchons pas, dit en mauvais français le nouveau venu tandis qu'Eugène s'empressait de mettre une distance...respectacle entre lui et le terrible fermier. Cet excellent Muller est un peu vif, mais ce jeune homme est fort intelligent ; et, comme il paraît que vous avez tous deux des intérêts communs, je crois que le mieux est de vous associer.

Muller voulut dire quelques mots en madgyar.

—Non, non, répondit son ami en français. Ecoutez-moi, mes enfants : je vais vous donner les moyens, à toi, Muller, de n'être point inquiété pour la disparition de la petite fille, et à vous, monsieur... je ne sais qui ; d'avoir l'héritage que vous convoitez. Il baissa la voix.

Marie se réveilla glacée par l'air frais de la nuit. Elle écouta pendant quelques instants ; puis elle ferma sa fenêtre, persuadée que le jeune homme était parti et que Muller reposait.

CHAPITRE VII

PARIS !

Quand la jeune fille descendit le lendemain matin, sa surprise fut grande en trouvant dans le jardin Eugène de Marville se promenant avec le fermier.

Tous deux paraissaient dans les meilleurs termes. L'arrogance avec laquelle le jeune homme, traitait auparavant son hôte avait même fait place à une familiarité mêlée d'une sorte de gêne, ressemblant presque à de la crainte.

Quant au fermier, il n'avait plus l'air sombre comme la veille. Mais, en dépit de la gaieté un peu fiévreuse qu'il affectait, Marie lui trouvait l'air abattu, elle s'imaginait voir plus nombreuses et plus profondes, les rides qui sillonnaient son front.

Sa présence interrompit la conversation commencée. Eugène poussa le fermier du coude en disant à demi voix :

—Vous savez bien l'avis de l'autre ; je pense absolument comme lui. A Paris seulement vous serez en sûreté, car personne n'aura l'idée de vous y chercher. Prévenez la tout de suite, c'est ce que vous avez de mieux à faire.

—Te voilà réveillée, mignonne ! fit Muller en s'avançant vers la jeune fille. Va vite t'occuper du déjeuner, car monsieur doit partir par le premier train, et nous... devons nous hâter de faire aussi nos préparatifs de départ pour prendre le train de ce soir.

—De ce soir ! s'écria Marie, interrogeant anxieusement la physionomie de son père. Et où allons nous ?

—A Paris ! fit le fermier ; mais tu me demanderas plus tard des explications. Pour le moment, va préparer le déjeuner, nous n'avons pas de temps à perdre.

Il la poussa doucement et en souriant vers la porte de la ferme. Puis se tournant vers Eugène :

—Si à Paris elle rencontre de nouveau la comtesse, dit-il, vous serez seul coupable des malheurs qui arriveront.

—Il n'en arrivera aucun, fit le jeune homme. Vous prenez, ce soir, le train pour Strasbourg, en disant

que vous vous rendez en Allemagne. Puis à Strasbourg, où nul ne vous connaît, vous prendrez demain le train de Paris. Vous voyagerez toute la nuit et le cher cousin Paul sera complètement dérouté, car Paris est peut être le seul endroit où il ne songera pas à vous chercher. Gardez soigneusement sa photographie, que je vous ai donnée, afin que vous puissiez vous tenir sur vos gardes dans le cas où le hasard vous mettrait tous deux en présence.

Muller se contenta de faire de la tête un signe affirmatif.

—D'ailleurs, continua M. de Marville, vous ne commettez pas l'imprudence d'aller demeurer dans le faubourg Saint Germain, ni près de Notre Dame des Victoires. A propos, où logerez vous ?

—Ceci est mon affaire, dit sèchement le fermier.

—Cependant...

—Cependant, quoi ? D'aujourd'hui en huit vous me trouverez exact au rendez vous que vous a donné Stephan ; là nous aviserons ensemble aux moyens de communiquer sans inconvénient. Quant à l'adresse de... ma fille, vous n'avez nul besoin de la connaître.

—Oh ! votre fille ! reprit d'un air ironique M. de Marville, blessé du ton impérieux de Muller.

Celui ci s'arrêta devant le jeune homme en se croisant les bras, et en donnant à sa physionomie une expression si menaçante qu'Eugène se sentit pâlir.

Une fois pour toutes, lui dit-il, renoncez à vos grands airs et aux illusions à... ce que vous savez. Nous sommes associés ; du moment où je tiens ce que je vous ai promis vous n'avez pas à vous mêler de mes affaires, et si vous le tentiez je vous prévins que ce serait pour vous un jeu dangereux. Vous voulez avoir l'héritage de votre tante, vous voulez être débarrassé du cousin qu'elle vous préfère. Stephan et moi nous avons promis de vous aider : lui moyennant une part de l'héritage ; moi, en achetant par là votre silence au sujet de... ma fille.

Muller appuya sur ces deux derniers mots, et M. de Marville crut sage de ne pas donner cours à son humeur railleuse. Le déjeuner était prêt, et le jeune homme, ayant dit adieu à ses hôtes avec une grande apparence de cordialité, se rendit à la gare pour retourner à Paris.

Marie avait mille questions à adresser à son père ; mais celui ci savait éviter d'y répondre en rappelant à la jeune fille la nécessité de presser les apprêts du départ. Elle avait en effet, fort à faire, des ordres à donner pour que rien ne souffrit pendant son absence, dont elle n'avait pas même pu apprendre quelle serait la durée. Cependant le souvenir de ses terreurs de la veille au soir était trop présent à son esprit pour qu'elle pût consentir à ne pas éclaircir ses soupçons.

—Tout est prêt, dit elle enfin à Muller ; mais avant de partir il faut absolument que vous répondiez à une seule question. Ne vous moquez pas de moi si ma frayeur vous paraît un enfantillage, car je vous assure que j'en ai beaucoup souffert pendant toute cette journée.

—Voyons, dis vite, fit Muller dissimulant son anxiété sous un air d'impatience.

—Eh bien ! père, votre ami... ce madgyar, qui est venu hier matin, vous l'avez conduit au chemin de fer, n'est ce pas ? vous l'avez vu partir ?

—Sans doute... Pourquoi cette question ?

—C'est que... hier soir, pendant que vous étiez avec M. de Marville, il m'avait semblé voir cet homme se glisser derrière les arbres du jardin

et pénétrer dans la maison à l'aide d'une fausse clef.

Muller éclata de rire avec plus de bruit que de véritable gaieté.

—Tu as rêvé, fillette, et ton rêve t'a si fort impressionnée que tu lui as donné l'importance d'une réalité. Mais rassure toi : personne, si ce n'est M. de Marville, n'est venu chez nous hier au soir.

—Pourtant, insista l'enfant, j'ai vu ce matin des traces de pas sur les plates bandes, ainsi que beaucoup de branches aux rosiers et aux groseilliers.

—Rien de plus simple, c'est moi qui suis l'auteur du dégât, j'ai voulu chasser ce matin un des maudits chiens errants qui viennent souvent rôder par ici, et dans mon ardeur à le poursuivre j'ai passé sur les plates bandes. Au surplus, le mal n'est pas grand puisque nous allons partir.

—Serons-nous longtemps absents, père ? demanda Marie.

—Tu es une petite curieuse. Mais assez causé ; l'omnibus du chemin de fer sera bientôt ici, et tu sais qu'il ne nous attendra pas.

Le lendemain le père et la fille étaient à Strasbourg, au grand étonnement de Marie qui cherchait à comprendre les motifs du singulier itinéraire adopté par le fermier.

—J'ai pensé d'être agréable, lui dit Muller, en te menant prier dans la chapelle du couvent où tu as été élevée.

Marie accepta cette explication, et ses remerciements parurent impatienter son père plutôt que lui être agréables.

En arrivant à Paris, ils se logèrent dans un hôtel voisin de la gare du Nord. Puis Muller se mit en devoir d'installer Marie. Ce n'était pas chose facile, car il voulait tout à la fois choisir pour la jeune fille une demeure dans laquelle elle pût se plaire, et la mettre à l'abri des rencontres qu'il redoutait, surtout de celle de la comtesse d'Ortigny.

De plus, comme les intérêts de sa ferme devaient, disait-il, l'obliger à des absences fréquentes, il lui fallait placer auprès de Marie une femme respectable, pouvant la conseiller et la protéger au besoin ; qui, en un mot, aurait pour elle les soins d'une mère ou tout au moins d'une parente, au lieu de lui rendre seulement les services d'une femme de chambre mercenaire.

Dans cette recherche, si difficile, le hasard parut se déclarer en faveur de Muller : la personne qu'on lui présenta offrait d'incontestables garanties d'honorabilité, et semblait, sous tous les rapports, digne de la mission de confiance dont le fermier voulait la charger.

C'était une femme d'une quarantaine d'années, mais vieillie par les chagrins et les souffrances. Elle se nommait madame Henri, et, veuve depuis plusieurs années, elle avait courageusement travaillé pour élever sa fille Céline, une jolie enfant, à peu près du même âge que Marie.

Ce fut une grande joie pour cette dernière quand Muller lui annonça que madame Henri et sa fille resteraient près d'elle. Le fermier s'était efforcé de prévenir les moindres désirs de son enfant, en lui donnant à profusion les mille bagatelles élégantes et luxueuses qui plaisent tant aux jeunes filles. Mais en même temps il avait, par des ordres rigoureux, détruit un rêve dont la pauvre enfant s'était bercée depuis son départ pour Paris. Il lui avait défendu, de la manière la plus formelle, d'aller jamais à l'église de Notre Dame des Victoires, et il lui avait fait promettre, avec une sorte de solennité, que si jamais elle rencontrait la dame en deuil dont elle avait fait le portrait de mémoire, elle éviterait soigneusement d'en être reconnue.

Or, la pauvre petite Alsacienne,

depuis le moment où elle avait quitté Schelestadt, songeait qu'elle allait enfin revoir la dame à l'air doux et triste dont elle avait si bien gardé le souvenir. Elle éprouva donc un grand chagrin en faisant à son père la promesse qu'il lui demandait ; mais, une fois cette promesse obtenue, Muller fut plus tranquille, car il savait que Marie la tiendrait loyalement, quoi qu'il dût lui en coûter.

Cependant le fermier aimait trop son enfant pour ne pas être lui même affligé de son chagrin. Afin de la dédommager de la contrainte qu'il lui imposait, il s'efforçait de lui procurer toutes les distractions compatibles avec l'espèce de mystère dont il entourait sa présence à Paris. Il accueillit donc d'autant plus volontiers madame Henri, que la compagnie de Céline devait être pour Marie une précieuse ressource contre l'ennui. L'appartement où il installa sa fille était spacieux et admirablement bien situé, quoique fort loin du centre de la ville. Les fenêtres s'ouvraient sur un large balcon, d'où l'on avait une vue admirable, et où la jeune fermière pouvait jouir du soleil et du grand air presque autant que dans sa paisible retraite d'Alsace.

Quant Muller pouvait disposer d'une après midi ou d'une soirée, il faisait faire à Marie de longues promenades en voiture. Il l'obligeait à choisir les toilettes les plus élégantes, les parures les plus coûteuses. Il la menait au théâtre, à l'opéra, aux Français, évitant avec un grand soin ces spectacles malsains et grossiers qui sont une honte pour notre époque, et que non seulement une jeune fille ne doit pas connaître, mais auxquels une femme qui se respecte ne saurait assister.

Chaque semaine il passait plusieurs jours sans rentrer chez lui.

Lorsqu'il y revenait, il faisait de folles dépenses, jetant l'or à pleines mains avec une sorte d'exaltation fébrile, et questionnant sans cesse Marie sur les personnes qu'elle avait vues, qui lui avaient parlé, en un mot qui, d'une façon ou d'une autre, avaient attiré son attention.

—Tu es heureuse, n'est ce pas ? lui demandait il souvent ? tu ne regrettes pas l'Alsace ?

Marie, voyant son anxiété, lui affirmait qu'elle était heureuse ; cependant la tristesse sans cause qu'elle avait éprouvée à la campagne augmentait chaque jour, et les efforts de la riieuse Céline ne parvenaient pas toujours à effacer de ce visage de dix huit ans l'expression d'étrange gravité qui lui devenait de plus en plus habituelle.

—Petite fille, dit un jour Muller après l'avoir questionnée comme à l'ordinaire, j'ai une grande nouvelle à t'annoncer. Nous ne retournerons plus en Alsace ; j'ai vendu notre ferme.

—Vendu notre ferme, répéta Marie consternée. Ah ! mon Dieu !

—Est-ce que cela te contrarie ?

—Non ! non, du tout... se hâta de répondre la jeune fille essayant de dominer son émotion. Céline sera heureuse, elle qui craint de me voir partir, ajouta-t-elle.

—A propos, es-tu contente de madame Henri ? Qu'est-ce au juste que cette femme-là ? Parle-moi un peu d'elle.

—Oh ! bien volontiers, père. Son histoire est triste, et quand vous saurez que la pauvre femme a souffert, vous la plaindrez, j'en suis sûre, vous qui êtes si bon.

—Petite flatteuse ! Allons, je t'écoute.

—C'est un vrai roman ? Toute jeune, madame Henri avait été fiancée à un brave garçon, un ouvrier imprimeur, nommé Jacques Bernard,

—Hein ! tu dis ?... fit Muller avec un soubresaut si violent que Marie en fut effrayée. Quel nom ?.. comment s'appelait cet homme ?

—Jacques Bernard ; dit la pauvre fille toute tremblante ; est-ce que vous l'avez connu.

—Moi ? Nullum ! Pourquoi cette question, fit Muller troublé. Voyons, continue.

—L'histoire n'est pas très longue. Mademoiselle Jeanne—c'est le nom de Mme Henri—a oublié le fiancé à qui sa parole était engagée, pour épouser un maître d'hôtel plus riche que Jacques. Celui-ci est parti en la maudissant, et cette malédiction a porté malheur à la pauvre Madame Henri. La petite Céline avait à peine cinq ans lorsque son père acheta un hôtel plus considérable. Il fit de mauvaises affaires, son caractère s'aigrit ; il devint violent et même brutal au point de frapper sa femme et sa petite fille. Puis un jour s'étant pris de querelle avec un autre homme, il fut grièvement blessé et mourut au bout de quelques heures, laissant, en fait d'héritage, à sa veuve, des dettes pour une somme bien plus considérable que la valeur de sa maison.

—Et Jeanne... je veux dire, madame Henri... qu'est-elle devenue ensuite ? demanda Muller d'une voix entrecoupée.

—Elle a ravailé pour élever sa petite fille, il paraît que toutes deux ont beaucoup souffert, et que la pauvre mère a dû s'imposer bien des privations afin d'en épargner quelques unes à Céline.. Vous me quittez déjà, père ? Est-ce que mon histoire vous a contrarié ?

—Pourquoi contrarié ? Au contraire, je plains sincèrement madame Henri. Mais... je désire être seul.

Le soir même, quand Marie se fut retirée dans sa chambre, Muller appela madame Henri.

—A mon grand regret, lui dit-il, nous devons nous séparer. J'apprécie les bons soins que vous avez eus pour ma fille, je vous en suis reconnaissant ; mais il est impossible que vous restiez plus longtemps auprès d'elle.

—Vous me renvoyez ? fit l'excellente femme avec une douloureuse surprise. Est-ce que vous retournez en Alsace ?

—Oui... oui, justement ; nous retournons en Alsace, dit le fermier se hâtant de saisir ce prétexte. Je voudrais vous prier d'accepter cette somme, qui est une bien faible marque de ma gratitude ; et je... pardon... ma demande vous paraîtra peut-être singulière ; j'aurais voulu... que vous puissiez partir demain matin... avant le réveil de Marie.

—Partir ainsi ! sans lui dire adieu ? Pauvre enfant ! Moi qui l'aime presque autant que ma fille ! Oh ! c'est mal, monsieur Muller ! Qu'ai-je fait pour être traitée ainsi ? dit madame Henri pouvant à peine retenir ses larmes.

Son émotion sembla vivement impressionner le fermier, et il reprit, avec une amertume singulière :

—Autant que votre fille ? Vous l'aimez bien, votre fille, je le sais.

—Mon Dieu ! s'écria madame Henri, comme si elle eût été frappée d'un souvenir soudain, et regardant Muller avec une attention qui parut embarrasser celui-ci.

—Qu'avez-vous ? demanda-t-il durement en reprenant l'expression de froideur impassible qui lui était habituelle.

—Rien !.. je... j'avais cru un instant... je me suis trompée, pardonnez-moi, monsieur, balbutia-t-elle toute confuse.

Sans demander plus d'explications, le fermier lui exprima de nouveau le désir qu'elle partît sans revoir Marie. Force fut donc à madame Henri d'obéir, d'autant plus que Muller

eut soin de veiller lui-même à ce que ses ordres fussent exécutés.

Marie, en se réveillant, trouva à la place de la charmante enfant dont elle avait presque fait une amie, une femme de chambre élégante, au courant des modes et des coiffures nouvelles.

CHAPITRE VIII

UNE EXISTENCE EN PARTIE DOUBLE

Depuis le départ de madame Henri, le caractère de Marie Muller changea complètement. L'isolement dans lequel vivait la jeune fille, les étranges allures de l'ancien fermier, l'espèce de séquestration où il la tenait, influèrent sur son humeur de la manière la plus funeste. Elle devint exigeante, capricieuse. Ses goûts simples d'autrefois firent place à des fantaisies ruineuses que Muller tentait vainement de satisfaire, car l'objet convoité par la jeune fille n'était pas plutôt en sa possession qu'il cessait de lui plaire et qu'elle en désirait un autre.

Muller inflexible lorsque Marie voulait obtenir de lui la permission de lier connaissance avec des jeunes filles de son âge ou de retourner à l'église Notre Dame des Victoires pour y voir la dame en deuil dont elle avait si bien gardé le souvenir, se faisait volontiers l'esclave de tous ses caprices, quand il croyait les satisfaire à force d'or et de démarche.

Comment l'humble fermier pouvait-il, avec les économies faites sur le revenu de sa ferme, suffire à des dépenses qui, au bout de quelques mois, devaient représenter une somme plus considérable que la valeur totale de ses biens ?

Marie ne cherchait point à résoudre ce problème. Muller lui avait dit une fois qu'ayant retiré une forte somme de la vente de sa ferme, il se livrait à des spéculations de la Bourse dont le succès avait dépassé son espoir. La jeune fille s'était contentée de cette explication. Comme jamais son père ne lui adressait le moindre reproche au sujet de ses dépenses exagérées, Marie, le croyant de bonne foi immensément riche, n'éprouvait aucun remords des fantaisies extravagantes à l'aide desquelles elle essayait de lutter contre l'incurable ennui qui altérait sa santé en aigrissant son caractère.

L'existence que menait Muller aurait pu sembler bizarre, même à une jeune fille ignorante du mal comme l'était Marie, s'il n'eût pris de minutieuses précautions pour lui donner le change sur des faits dont elle aurait eu raison de s'étonner.

Chaque semaine il s'absentait pendant plusieurs jours, laissant Marie seule avec une femme de chambre, d'âge respectable remplaçant l'élégante soubrette bientôt renvoyée par la jeune fille. Quelquefois on le voyait arriver à l'improviste pour conduire Marie au spectacle ou au concert ; mais après l'avoir ramenée chez elle, il repartait le même soir, disant que des affaires l'empêchaient de rester plus longtemps. Muller trouvait sans cesse de nouveaux prétextes pour motiver ces absences. Tantôt il faisait construire des maisons en province, tantôt un de ses amis gravement malade, réclamait sa présence en Alsace. Une autre fois c'était une compagne à laquelle il avait confié des fonds et dont le caissier était en fuite, ou une usine qu'il commanditait et dont les ouvriers s'étaient mis en grève. Marie acceptait avec confiance toutes les raisons qu'il plaisait à Muller de lui donner. Mais elle s'ennuyait à mourir et finissait par souhaiter qu'un événement, quel qu'il fût, vint rompre l'insupportable monotonie de la vie qu'elle menait.

C'était là, certes, un souhait im-

prudent, car dans la position où elle et son père se trouvaient—dont Marie ignorait la gravité—la circonstance la plus insignifiante pouvait en effet, amener un événement, ou plutôt une épouvantable catastrophe.

—Père, dit un jour la jeune fille en rentrant du spectacle, on annonce pour la semaine prochaine une brillante représentation à l'Opéra. Ce serait pour moi une excellente occasion de mettre la robe de velours bleu que vous m'avez donnée. Voulez-vous m'y conduire ?

—Certes, oui, dit Muller avec empressement d'un bon papa tâchant d'être agréable à sa fille. Tu es une petite coquette ; ce serait cruel de te faire manquer une si bonne occasion de mettre ta robe de velours bleu. Quel jour sera-ce ?

—Mercredi ; seulement, je ne sais quelle parure mettre avec ma robe. Mes cheveux seront ornés d'un rang de perles fines, mais comme bijoux...

—Je comprends... tu voudrais des boucles d'oreilles. n'est-ce pas ?

—Oh ! oui... au moins ; mon collier d'or pourrait peut-être aller... à la rigueur.

—Bon ! bon ! j'entends ! Nous verrons à tout arranger pour le mieux. Tu dis que c'est pour mercredi ? Nous sommes à vendredi ; le temps ne nous manque pas.

—Que vous êtes bon ! Mais vous n'allez pas voyager d'ici à mercredi, j'espère ?

—Au contraire, je pars dimanche pour la Touraine ; je vais peut-être y acheter une propriété où je te mènerai passer l'été.

—Tant mieux, ce sera charmant ! Nous voici arriver, montez le premier père.

Muller obéit. En atteignant la porte de son appartement, et comme il se disposait à l'ouvrir, il aperçut, à la lueur du bec de gaz éclairant l'escalier, une croix entourée d'un cercle, tracé à la craie sur le panneau.

Ses traits se contractèrent sous l'empire d'un vif sentiment de contrariété. D'un revers de main il fit disparaître la craie, et, ouvrant la porte, entra avec Marie.

—Bonne nuit, mignonne, lui dit-il bonne nuit et adieu. Je pense que je ferai mieux de partir cette nuit pour la Touraine ; il y a justement un train à deux heures, et de la sorte je serai de retour mardi pour m'occuper des préparatifs de notre soirée à l'Opéra.

—Vous allez partir cette nuit ! fit tristement Marie.

—Il le faut, petite. Allons, rentre vite chez toi, dors bien et ne me retarde pas ; je n'ai que tout juste le temps de changer de costume et de préparer ma valise.

Muller entra dans sa chambre et y resta enfermé plus d'une heure. Quant il en sortit, en marchant sur la pointe des pieds pour ne pas troubler le sommeil de Marie, il était enveloppé d'un ample manteau imperméable et tenait à la main une petite valise. Sa tête était couverte d'une de ces casquettes à oreilles, commodes peut-être, mais peu gracieuses, dont beaucoup d'Anglais se servent en voyage. Le bas de son visage disparaissait dans les plis d'un immense cache-nez faisant deux fois le tour de son cou. Si Marie l'eût vu ainsi, elle aurait à coup sûr cessé de craindre qu'il ne souffrit du froid, car le brave fermier était si bien enveloppé qu'à moins d'entendre sa voix il était impossible de le reconnaître. Il donna son nom au concierge et prévint qu'il se rendait en Touraine pour deux ou trois jours.

Puis, descendant rapidement le boulevard de Strasbourg, il arriva en quelques instants au grand boulevard. Là il regarda autour de lui et

s'assura que nul ne l'avait suivi. S'adressant alors à un agent de police qui montait la garde à peu de distance :

—Seriez-vous assez bon, lui dit-il, pour m'enseigner mon chemin ? Je fais à l'hôtel te..., rue t'Apoukir. Che n'ai pas pu trouver ein foiture à la care.

—Ça ne m'étonne pas, dit l'agent : à cette heure-ci il y a peu de voitures, et ce sont les voyageurs les plus lestes qui les prennent.

Il y avait dans ces paroles une intention malicieuse, car l'air lourd et un peu gauche du fermier, embarrassé par son manteau, son cache-nez et sa valise, n'annonçait à coup sûr pas la vivacité.

—Mais, continua l'agent, ce n'est pas bien loin. Traversez le boulevard, suivez le de ce côté jusqu'à la hauteur de la porte Saint Denis, tournez à gauche, la première rue à droite est la rue d'Aboukir, et l'hôtel que vous cherchez est la quatrième maison à droite en entrant par là.

—Merci bien ! La porte Saint Denis c'est être ein crante porte, n'est-ce pas ?

—Oui, fit l'agent en riant, une très grande porte, à votre droite, sur le boulevard, vous ne pouvez vous tromper.

—Pon ! je gombrends barfaitement. Merci bien !

Muller s'éloigna en marchant avec bruit. Il semblait plus tranquille ; pendant son colloque avec l'agent, pas un passant n'avait paru sur le boulevard, mieux éclairé en ce moment par les rayons de la lueur des réverbères.

Suivant scrupuleusement les instructions qu'on lui avait données, il quitta le boulevard en face de la porte Saint Denis ; mais au lieu de prendre la rue d'Aboukir, il suivit la rue Saint-Denis, marchant le long des maisons placées à sa droite et qui projetaient leur ombre sur le trottoir.

Tout en marchant, il se débarrassa de son cache-nez qu'il plia soigneusement. Ouvrant, en poussant un ressort, la petite valise qu'il tenait à la main, il en tira une sorte de bonnet écossais en velour noir, orné d'un long nœud de rubans et le mit sur sa tête. Puis il serra le cache-nez et la casquette à oreilles dans la valise dont il fit rentrer les deux côtés l'un dans l'autre de la manière dont on aplatit les chapeaux Gibus, ce qui lui permit de placer la valise elle-même dans une des énormes poches de son manteau. Cela fait, il ôta le manteau, le plia du côté de la doublure en flanelle à grands carreaux de couleur éclatante et le mit sur son bras.

Le père de Marie, le simple fermier alsacien, le gros et lourd Allemand qui avait demandé son chemin à l'agent, parut alors complètement transformé. C'était maintenant un gentleman de taille moyenne, de tournure distinguée, vêtu d'un paletot de voyage à longue taille, d'une coupe irréprochable, portant sur le bras gauche son plaid écossais, et dont l'épaisse chevelure de même nuance que ses cheveux roux s'échappant en boucles nombreuses du bonnet de velours noir, révélait l'origine britannique.

Cette transformation, opérée tout en marchant, avait conduit Muller jusqu'à une ruelle étroite et sombre dans laquelle il entra sans hésiter et en homme qui sait où il va. Il s'arrêta devant la seconde maison, passa la main dans une chatière pratiquée au bas de la porte et tira une corde qui fit jouer la serrure. La porte étant ainsi ouverte, il s'engagea dans une longue et étroite allée, en suivant avec la main la muraille humide, jusqu'à la rampe, non moins humide, d'un escalier dont le bas était encombré par les paniers de pommes que les marchands de la halle y met-

taient en réserve. Une leur incertaine, venant d'une petite cour à travers les épais barreaux de fer d'une fenêtre donnant sur l'escalier, permit à Muller d'atteindre le premier étage.

—Qui va là ? demanda la voix cassée d'une vieille femme sortant d'un recoin placé à gauche du palier.

—C'est moi, vô ne reconnaissez pas les hâmis, vieille folle ! dit Muller dont la voix, passant entre ses dents serrées, paraissait toute différente de ce qu'elle était habituellement.

—Ah ! c'est vous, sir John ! entrez les autres sont là ; fit la vieille portière, qui reprit son somme interrompu.

Muller, ou plutôt sir John, puisque tel était le nom qu'on venait de lui donner, passant devant la loge, descendit quatre ou cinq marches, suivit un corridor, et, poussant une porte, se trouva dans une petite pièce, où une épaisse fumée de tabac ne lui permit qu'à peine de distinguer trois hommes qui jouaient aux cartes en l'attendant.

Parmi ces hommes se trouvait notre ancienne connaissance, Stephan, le Madgyar ; les deux autres étaient sans doute déguisés ; l'un paraissait un vieillard des plus respectables, l'autre était un jeune homme qui portait avec une répugnance manifeste une blouse bleue, tachée et rapiécée, et une casquette dont la malpropreté offrait un contraste... compromettant, avec des mains trop soignées pour être accoutumées au travail.

—Enfin, te voilà ! c'est heureux ! fit le magyar dont le langage français était devenu un peu plus compréhensible. Assieds toi et causons ; les moments sont précieux, il s'agit d'une bonne affaire.

—Il faut, en effet, que l'affaire soit importante ; autrement je ne te pardonnerais pas d'être venu me relancer jusque chez moi, dit le faux anglais d'un ton rogue.

—En deux mots, voici la chose, intervint le vieillard, qui n'avait pas encore parlé. Madame X—, la fameuse cantatrice, qui chantera le rôle principal mercredi prochain à l'Opéra, a, dit on, des diamants de toute beauté, dont elle doit se parer pour la représentation. Son mari fait partie des clubs à la mode ; rien de plus facile pour un ami, membre de ces clubs, que de pénétrer chez lui et de prendre l'empreinte des serrures. Le reste nous regarde, et la part de chacun sera bonne, car M. et Mme X... sont fort riches ; outre les diamants il y a quantité de bijoux, de l'or et des valeurs de différentes sortes.

Stephan le Madgyar, approuvait du geste, Muller réfléchissait ; quant au jeune ouvrier, il dit d'un air méprisant :

—Dans tout cela, je ne vois pas pourquoi vous m'avez fait venir. Je veux bien paraître ignorer vos opérations ; mais vous n'espérez pas, je suppose, m'y voir prendre part.

—A moins de nécessité, l'Innocent dit le Madgyar. Or, c'est justement parce que nous avons besoin de toi que je t'ai appelé. Tu es l'ami de M. X... ; dès demain tu vas le voir sous prétexte d'une affaire importante, à une heure où tu sauras ne rencontrer ni lui ni sa femme. Les domestiques te connaissent, ils t'introduiront dans l'appartement pour attendre ton ami tu prendras les empreintes, et le tour sera joué.

—Jamais ! s'écria le jeune homme indigné.

—De quoi ? fit le vieillard avec une vivacité singulière chez un homme dont la longue barbe et les cheveux d'un blanc de neige accusaient au moins soixante et dix ans. De

quoi ? On fait le méchant ? Eh bien ! petit, et notre héritage, nous n'en voulons donc plus ? Et ce cher cousin Paul, nous ne songeons donc plus à nous en débarrasser ?

Que dirais tu si l'on montrait à la bonne tante d'Ortigny certain papier tant soit peu compromettant signé par son neveu Eugène ?..

—Assez ! dit Eugène, j'obéirai ; mais que maudit soit le jour où je me suis associé avec vous !

—Allons ! petit ingrat, tu ne parlais pas ainsi quand je t'ai arraché aux mains de ce brave sir John, qui allait t'étrangler : ricana le Madgyar. Et toi, l'Anglais, que dis tu de notre projet ?

Je dis que l'histoire de ces diamants fera un horrible bruit.

—Bah ! pendant huit jours ; puis on parlera d'autre chose. En ce moment on songe trop à la politique pour s'occuper longtemps des diamants d'une actrice. D'ailleurs la chose en vaut la peine. Tu pourras donner de belles parures à ta fille.

—Que Dieu m'en préserve ! murmura Muller avec une sorte d'effroi. Stephan, je t'ai déjà défendu ces allusions.

—C'est bon ! ne vous fâchez pas, dit le Madgyar d'un ton conciliant. Tu marches avec nous n'est ce pas, John ? Cette fois on divisera les profits en quatre parts au lieu de trois ; il faut encourager cet enfant.

—Moi ! murmura Eugène, partager l'argent du vol ; oh !

—Comme tu voudras ! fit brusquement Muller. On ne te forcera pas. Ne dirait on pas que tu vaux mieux que nous ? Tu es plus hypocrite, voilà tout. Ainsi, camarades, vous entendez ; nous partagerons en trois comme à l'ordinaire ; monsieur travaille pour la gloire.

Tout le monde éclata de rire, à l'exception d'Eugène, qui reprit d'une voix mal assurée :

—Non... je... j'accepte ma part.

—A la bonne heure s'écria le Madgyar en lui serrant la main à la briser ; cette fois te voilà des nôtres !

Il fut convenu que les trois principaux associés passeraient la journée dans la retraite qu'ils s'étaient choisie. Eugène seul retourna chez lui. Il devait non-seulement aller trouver la cantatrice pour prendre les empreintes, mais faire en sorte que plusieurs membres du "club" y allassent le même jour à différentes heures, afin de détourner les soupçons qui pourraient se porter sur lui. L'entrée en campagne des autres associés fut fixée au dimanche soir.

La cantatrice avait l'habitude d'aller avec son mari passer le dimanche chez sa mère, à la campagne, et les domestiques profitant de leur absence pour se distraire de leur côté, la maison était, ce jour là, assez mal gardée.

Le plan, habilement conçu, réussit sans doute à merveille. Le lundi, à l'aube du jour, une vieille femme couverte de vêtements sordides et portant un panier paraissant contenir de misérables chiffons, sortit tranquillement de la maison où nous avons vu Muller entrer le vendredi soir. Elle semblait aller chercher ses provisions de la journée, et n'avait nullement la mine effarée d'une commère dans la demeure de laquelle des voleurs viennent d'être arrêtés.

Elle ne ntra cependant chez aucun marchand, mais avisant le premier fiacre vide qui passa rue Rivoli elle appella le cocher.

—Voulez vous, dit elle, d'une voix cassée, gagner un bon pourboire ? Menez moi à Choisy le plus vite que vous pourrez.

—Hum ! fit le cocher jetant un regard dédaigneux sur le costume de sa pratique, quel pourboire donnez vous ?

—Tenez ! en voici la moitié, dit la vieille glissant cinq francs dans la

main de l'automédon. J'ai mon pauvre fils, jardinier à Choisy, qui vient de se casser la jambe, et je n'ai jamais pu me décider à entrer dans un wagon ; je ne peux pas m'y décider encore, malgré toute mon inquiétude.

—Allons, montez, la mère ; on tâchera d'aller vite, dit le cocher avec insouciance.

Ce même jour, le train de Tours arrivant à Paris à trois heures quatre minutes du soir, y amena le fermier Muller, portant sur le bras le grand manteau noir qu'il avait en sortant de chez lui le vendredi soir, mais vêtu, comme toujours quand il sortait avec Marie, d'un paletot gris bleu à revers de velours noir, et coiffé d'un chapeau de forme ordinaire qui n'avait absolument rien d'excentrique.

Il serra la main d'un employé qui traversait la gare.

—Tiens ! fit celui ci, c'est vous, monsieur Muller ! D'où venez vous donc ?

—Je viens de Tours, dit le fermier ; je suis parti vendredi soir ; j'avais espéré conclure l'achat d'une propriété où j'aurais pu conduire cet été ma fille, dont la santé est toujours délicate. Mais je n'ai pu m'entendre avec le propriétaire.

—Ah ! c'est fâcheux, dit l'employé espérons qu'une autre fois vous serez plus heureux.

Muller prit un fiacre et se fit conduire chez lui. Il trouva devant la porte une voiture, dont le cocher et le laquais portaient une livrée de deuil.

—Vous arrivez bien, monsieur, lui dit le concierge. Une dame vient justement de monter chez vous en disant qu'elle aurait voulu vous parler mais que mademoiselle peut lui donner le renseignement dont elle a besoin.

En moins d'une seconde, Muller fut chez lui. Il ouvrit brusquement la porte du salon, où Marie venait de faire asseoir une dame en deuil.

—Voilà mon père ! s'écria la jeune fille, d'un air à la fois joyeux et embarrassé

—Pardon, monsieur, dit l'inconnue en le saluant, je suis la comtesse d'Ortigny.

CHAPITRE XI.

LE MÉDAILLON

La présence chez Muller de madame d'Ortigny, dont il redoutait plus que tout au monde la rencontre avec Marie, avait causé au fermier une impression terrible.

L'explication de cette visite était pourtant toute simple. Renvoyée par Muller, madame Henri avait dû chercher une autre place. Elle s'était présentée chez la comtesse, qui avait justement besoin d'une femme de charge, et celle ci venait demander à Muller des renseignements sur le compte de la personne qui avait passé plusieurs mois auprès de sa fille.

La surprise de madame d'Ortigny, en reconnaissant la jeune fille qu'elle avait remarquée à l'église, fut moins grande encore que le trouble de Marie en revoyant ainsi tout à coup la dame dont son père lui avait recommandé tant de fois d'éviter la rencontre.

En arrivant avant que la comtesse eût eu le temps d'exposer le but de sa visite, Muller porta au comble l'angoisse de la pauvre enfant, qui redoutait à la fois les reproches de son père et la manière dont il recevrait "la dame en deuil". Elle paraissait toute décontenancée.

Muller, cependant, domina promptement le trouble que lui même avait ressenti. Mais les renseignements qu'il donna sur le compte de madame Henri causèrent à la jeune fille un étonnement mêlé d'indignation.

Il ne voulait pas, dit il, empêcher une mère de famille de gagner le pain de son enfant ; il préférerait ne pas révéler le motif qui l'avait obligé de renoncer à ses services. Mais ce motif était grave, puisque madame Henri avait dû quitter sa maison du jour au lendemain, sans même dire adieu à sa jeune maîtresse, qui s'était attachée à elle, et à qui Muller n'avait pas cru devoir confier la raison de ce brusque départ.

Le ton de l'ancien fermier, quoique poli, était peu engageant. Madame d'Ortigny, comprenant que sa présence était importune, abrégéa sa visite et n'osa pas même témoigner à la jeune fille le plaisir qu'elle avait à la revoir.

Mais, nous l'avons dit, le caractère de Marie s'était modifié d'une manière fâcheuse par suite de l'existence bizarre à laquelle son père la condamnait. Après le départ de la comtesse d'Ortigny elle éclata en sanglots et reprocha vivement à Muller son injustice à l'égard de madame Henri.

—Oublie madame Henri et cette comtesse de malheur ! répliqua brusquement celui ci, qui semblait aussi sous l'empire d'une surexcitation violente. Mets dans des malles le plus d'effets que tu pourras ; il faut que ce soir nous ayons quitté la maison ! Nous passerons la nuit à l'hôtel, et demain j'aviserai à trouver un autre logement.

L'annonce de ce déménagement subit porta au comble l'irritation de la jeune fille, et, pour la première fois, elle s'oublia au point d'adresser à Muller des paroles dont elle était loin de comprendre toute la portée, mais qui produisirent sur lui un effet foudroyant.

—En vérité, mon père, dit Marie, vous ne prendriez pas plus de précautions pour vous cacher si nous étions des malfaiteurs, ou si au lieu d'être votre fille, j'étais une enfant enlevée par vous à ses parents !

En achevant ses mots, elle sortit du salon pour aller, suivant les ordres de Muller, s'occuper des préparatifs du départ. C'était de sa part une boutade d'enfant gâté, et elle n'eut garde de se retourner pour voir comment ces airs de rébellion étaient accueillis par son père.

Si elle s'était retournée, elle aurait vu le malheureux chanceler comme s'il eût été frappé au cœur, et s'appuyer contre le mur pour ne pas tomber.

—Elle !... murmura t il en passant d'un air égaré sa main sur son front couvert d'une sueur froide. Elle !.. oh ! Seigneur mon Dieu, est ce que le moment de la punition approche ?

Après être resté quelques instants dans une sorte d'anéantissement, il sembla prendre une résolution subite et marcha vers la porte de la chambre de Marie.

Mais au moment d'ouvrir cette porte il s'arrêta.

—Non ! dit il résolument ; à quoi bon lui dire maintenant ? Elle me mépriserait, elle me maudirait ! Il sera toujours temps d'en venir là ! Je parlerai à Stephan. Il sait tout ce que j'ai risqué pour elle ; il m'aidera !

Ainsi que l'avait décidé Muller, on passa la nuit à l'hôtel ; puis dès le lendemain, il installa sa fille dans un élégant pavillon dépendant d'une belle maison situé avenue de Latour Maubourg.

(A suivre)

CABINET ANGLAIS

Londres, 20—La rumeur circule que des changements dans le cabinet vont avoir lieu. Il paraîtrait que Sir M. Hicks Beach résignerait son siège, d'autres disent que Balfour résignerait et que Sir Hicks Beach reprendrait son ancienne position. On dit aussi qu'il y a rapprochement entre Churchill et Lord Salisbury. Une chose certaine c'est qu'il y aura des remaniements dans le cabinet avant l'ouverture de la session.

PLUS DE PILULES !!

Les mamans l'aiment!
Les enfants l'aiment !!
Parce qu'il est agréable au goût.

IL GUERIT
Les affections du foie,
Les désordres Biliaux.
La Pituite, la Dyspepsie,
La perte d'appétit,
La Migraine,
La Constipation.

PRIX: 25c. LA BOUTEILLE.

PALMO-TAR SOAP.

NOUS AFFIRMONS AVEC ASSURANCE QUE CE SAVON N'A PAS DE RIVAL POUR AMELIORER LE TEINT ET LA PEAU.

LA PLUPART DES ERUPTIONS SQUAMEUSES, DES PUSTULES ET DES MALADIES CHRONIQUES DE LA PEAU SONT GUERIES PAR SON EMPLOI.

Demandez le "PALMO-TAR SOAP," et refusez tous les substituts.

DAVIS & LAWRENCE Co., (Limited), MONTREAL.

PALMO-CARBOLIC SOAP

Pas de graisse animale!
Pas de matières colorantes !!
Pas d'imitation, d'aucune espèce !!
Absolument Pur.
Prophylactique précieux de la contagion.

Il enlève à la peau toute odeur désagréable.

—DEMANDEZ LE—
"PALMO-CARBOLIC SOAP,"
et refusez tous les substituts.

DAVIS & LAWRENCE Co., (Limited), MONTREAL.

Palmo-Sulphur Soap.

Merveilleusement efficace pour enlever les impuretés de la Peau et la conserver dans un état de santé parfaite. Il enlève le teint, et comme agent curatif des Plaies et Blessures il est au-dessus de tout éloge. Il prévient toute infection de la maladie Eruptive dans laquelle ce savon n'a jamais pu se voir employé. Dans la Peau il est aussi salubre que les plus célèbres Savons Sulfureux. Les tissus de coton ou de laine lavés avec ce savon deviennent plus blancs et éclatants, et sont désinfectés quand ils y touchent des germes de maladie. L'efficacité du Savon comme agent de Nettoyage et Purificateur est universellement reconnue. Demandez le Palmo-Sulphur, et refusez tous les substituts et vous ne serez pas trompé.

DAVIS & LAWRENCE Co., Montreal.

Epruvez-vous une douleur quelconque?
EMPLOYEZ LE "PAIN KILLER" DE DAVIS.
Et vous serez soulagé instantanément.
GAEE AUX CONTREFAÇONS. 25 Cts. la Bouteille.

TOUX, RHUMES, Croup et Consomption GUERIS PAR LE Baume Pulmonaire d'Allen.
25c. 50c. et \$1.00 la bouteille.

La Véritable
EAU de FLORIDE
—DE—
Murray & Lanman.
LE PLUS EXQUIS de tous les Parfums pour la Toilette

Supérieure à «l'Eau de Cologne» par la délicatesse de son arôme et la fraîcheur et permanence de son parfum sur le Monchoir.

DANS LE BAIN elle rafraîchit le Corps et vivifie le Cerveau.
So méfier des Contrefaçons.

Avis au Clergé

ET AU

PUBLIC

JE soussigné donne avis au Clergé et au public que MM. Arthur Toussaint & Cie., de Québec, sont les seuls agents autorisés pour la vente de mes vins, Claret (vin table), Port et vins de messe. Ces derniers sont approuvés par Messieurs Walsh, évêque de London et Thomas Dowling évêque de Peterborough, d'Ontario.

MM ARTHUR TOUSSAINT & CIE., seuls, ont un dépôt de mes Vins, ci-dessus énumérés. Ces vins sont analysés par le Dr Valade, d'Ottawa, analyste du gouvernement et par le Révd M: Pagé, professeur de chimie à l'Université-Laval, Québec.

A. C. TOURNIER,

Viticulteur à Sandwich, Ont.
Tout vin offert en vente ne portant pas l'étiquette et un bouchon brûlé de la maison Tournier, doit être considéré falsifié. En vente chez tous les épiciers de première classe doit être mis en bouteilles.

Ce vin acheté en futaille ou au gallon dans les 24 heures que le fut est ouvert comme cela vous aurez un excellent vin, autrement il perdrait de sa saveur.

J'AI ANALYSÉ, POUR M. A. TOUSSAINT & Cie., deux échantillons de vin Porte (vin rouge, et Claret, fabriqués à Sandwich, Ontario, par M. A. C. Tournier.

Ces deux vins sont agréables au goût et possèdent un arôme particulier que l'on ne rencontre que dans les meilleurs vins.

La proportion d'alcool, dans ces deux vins est de 10 pour cent.

Quant à la matière colorante je n'ai aucun doute qu'elle provienne du raisin.

RÉVD. P. J. ED. PAGÉ,
Prof. de Chimie à l'Université-Laval.

Québec, 8 octobre 1887.

Ces Vins sont en vente à la Cave Française, 111, rue St-Pierre, ainsi que chez M. A. Grenier, épicier, rue St-Jean, Haute-Ville, chez MM. Côté & Frère, rue et faubourg St-Jean, et chez M. J. E. Asselin.

A. Toussaint & Cie

Marchands de Vins

No. 111 RUE ST-PIERRE

Québec, 10 Décembre 1887.—Jan. 711.

**GUÉRISSEZ VOTRE ESTOMAC!
PURIFIEZ VOTRE FOIE!**



LES PILULES DE BRISTOL

PUREMENT VÉGÉTALES

sont le meilleur Purgatif et le Remède le plus efficace contre toutes les maladies de l'Estomac, le Foie et la Dispepsie.

LA

SALSEPAREILLE DE BRISTOL



EST UN REMÈDE INFALLIBLE

pour guérir radicalement toute maladie provenant de l'Impureté du Sang, le Rhumatisme, les Plaies Invétérées et toutes les Affections de nature éruptive, scrofuleuse ou syphilitique.

Le Remède de Famille par excellence.

ISLAND HOME STOCK FARM.

Registered Percheron Horses and French Coach Horses. Savary & Parson, Importers and Breeders of Percheron and French Coach Horses, Island Home Stock Farm, Green Isle, Wayne County, Mich. We offer a very large stock of horses to select from, we guarantee our stock, make prices reasonable and sell on easy terms. Visitors always welcome. Large catalogue free. Address Savary & Parson, Detroit, Mich.



NOUVELLE INVENTION



Pas de Mal de Dos.
Facile à Manier
7 cordes et 7/8 de hêtre ont été scées par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont scé de 5 à 6 cordes chaque jour. C'est "exactement" ce dont chaque fermier et bûcheron a besoin. Le premier ordre dans votre voisinage vous assurera l'agence. Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez, pour avoir le Catalogue Illustré, envoyé GRATIS à tous.
Address **FOLDING SAWING MACHINE CO., 305 to 311 S. Canal St., Chicago, Ill.**



Bucheron, ménage cet arbre.

EN RECOMMANDANT CETTE MACHINE A SCIER PLOYANTE, nous voulons rémédier à la destruction trop rapide des forêts qui déjà disparaissent trop vite. L'outil est véritablement un triomphe de l'art mécanique: pour l'ouvrage prompt et satisfaisant, pour l'aise mise en action, et la facilité de transport, rien de pareil n'a jamais été inventé. Un homme peut transporter cette scie dans les bois, en la portant sous son bras, le matin, et scier et ébrancher des arbres, les couper en morceaux et faire sept ou huit cordes de bois avant la nuit. La compagnie "FOLDING SAWING MACHINE," 303 à 311, S. Canal Street, Chicago, Ill., met en vente ces scies à des prix raisonnables, et tout fermier ou commerçant de bois possédant quelques acres de forêt regagnera dans un très court temps l'argent dépensé pour la première achetée. Demandez notre circulaire pour établir votre opinion sur ce sujet. En achetant une, beaucoup de temps, de fatigue et de copeaux seront économisés.
Québec, 19 janvier 1888.

SANTÉ POUR TOUS

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Dérangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS.

Elles fortifient et restituent la santé à des Constitutions débilitées, elles sont aussi inestimables dans toutes les Maladies particulières au sexe Féminin de toute âge. Pour les Enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invariables.

L'ONGUENT

Est un remède infailible pour les Maux de Jam. es, ceux des Seins, Blessures à l'os, Plaies et Ulcères. Il est faux pour la Goutte et Rhumatisme.

Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflement Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme

Ces Médecines sont préparées seulement à l'établissement du PROFESSEUR HOLLOWAY, 78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, OXFORD STREET.

Et se vendent à 1s. 1/4d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22. et 33s. la Pot ou la Boîte, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers. Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boîte, s'il n'y a pas l'adresse 533, Oxford Street, London, et de la falsification.
Québec, 2 septembre 1885

Je viens de recevoir à l'occasion des fêtes

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

De beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue sous les formats), pianos droits (nouveaux modèles), pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.



ET LES ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION."

TOUS instruments de choix, de nouveaux styles uniques dans leur genre, et ne se trouvant nulle part ailleurs. Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE,

No 1676, rue Notre-Dame, Montréal.

Québec, 24 décembre 1885—15 nov 85—Jan 2pe.